L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1144 - VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

OUVERT entre NOËL et le 1er JANVIER

DEPANNAGE, FOURNITURE et POSE

Chaînes marine et carrée, va-et-vient toutes marques, neufs et occasions:
ALBERT, ALFA-LAVAL, MAURY, MIRO, CURETABLE, SAMAS, SETA, SOVEMAG

Service après-vente assuré

Distribution pièces épandeurs
ROLLAND, SAMSON et MAÎTRE

Glissières autoroutes 4,3 m
STOCK IMPORTANT DE TUBULAIRES

ETS BONORON
58290 Moulins-Engilbert - Tel. 03 86 84 20 22

▶ Sommaire



Chambre régionale d'agriculture *p.03*
Construire une Bourgogne agricole sur un programme commun

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Dijon Céréales: «On n'a jamais rien fait de grand tout seul»

P 06 **Actualité** Nièvre
Association des Moutonniers Nivernais : La Pac 2014 en invitée vedette

P 09 **Actualité** Yonne
110 Bourgogne: La coopérative poursuit sa politique d'alliance et de mutualisation

P 10 **Actualité** Bourgogne
Bourgogne du Sud: Bien produire, acheter et vendre

P 13 **Filières** Élevage
Coop'Evolia: Restructuration en vue

P 14 **Filières** Cultures
Technique: Adapter ses apports azotés grâce à la télédétection de la biomasse

Rendez-vous
JA58 Finale départementale de Jugement de bétail à Flez-Cuzy ce dimanche *p.12*

Aviculture
Une filière qui assure



Photo: Réussir

La volaille reste la seconde viande produite dans le monde après la viande de porc et de très loin devant la viande bovine. La France est le premier producteur de volailles de l'Union européenne, et la région Bourgogne était classée en 8ème position avec 25 millions de poulets de chair produits chaque année. La production régionale est essentiellement tournée vers la volaille de chair et de nombreux producteurs adhèrent à des démarches d'entreprises. *(p. 15-19)*



DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION
d'un FENDT • 400 Vario
• 700 Vario
• 800 Vario
03 86 38 97 00
Votre nouveau concessionnaire - 58 Bazolles
G. BUCHEZ
AGCO FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.fendt.fr
FENDT Voir plus loin

Gamme MAGA YAMAHA



NOUVEAU
450 direction assistée
à partir de 6 700 €HT
* Offre valable jusqu'au 31/12/11
MOTOSPORT
ZAC des Grands Champs - 58000 NeversTel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

CER France
Conférence-débat
Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, CER France propose une conférence-débat sur le thème : «La crise : les scénarios pour en sortir» avec l'intervention de Jean-Marc Sylvestre, journaliste, économiste, écrivain et animateur de l'émission «Les Clés de l'éco» sur i-Télé. Vendredi 16 Décembre à 15heures. Palais des Congrès de Dijon (Amphithéâtre Romanée-Conti). Entrée libre - Renseignements : ServiceCommunication@bfc.cerfrance.fr ou tél : 03 84 77 77 66.

Nièvre

Jugement de bétail
Finale à Flez-Cuzy
Les JA58 et l'équipe cantonale des JA de Tannay organisent la finale départementale de jugement de bétail, le 18 décembre, chez Béatrice et Éric Laguigner à Flez-Cuzy. Une soixantaine de concurrents, issus des finales cantonales, s'affronteront dans trois catégories, bovine, ovine et équine. Démonstrations de chiens de troupeau, stand des OPA, exposition de matériels agricoles, baptêmes en poney, marché de produits régionaux sont également au programme. Contact: Fabrice Prévotat au 06 72 51 08 15 ou Jennifer Paillé au 06 74 63 93 65.

JA Réveillon bourguignon à Montsauche
A l'occasion de la Saint-Sylvestre et du passage à l'an 2012, les JA du canton de Montsauche-les-Settons proposent un réveillon et une soirée dansante, samedi 31 décembre à 20 heures à la salle des fêtes du chef-lieu de canton. Moyennant une participation de 40 euros par adulte et de 10 euros par enfant, les organisateurs prévoient un menu gastronomique Bourguignon. Réservations avant le 15 décembre auprès de Thomas au 06 47 49 09 37, Alexandre au 06 07 57 67 47 ou Florent au 06 77 89 04 11 (de préférence aux heures des repas).

Épis-Centre Congés de fin d'année
Les dépôts sont fermés pour congés de fin d'année aux périodes suivantes:
•Du vendredi 16 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin
Alligny-Cosne, Donzy, Garchy, St Amand en Puisaye, Entrains sur Nohain, Varzy, Nevers St Eloi, St Benin d'Azy, Clamecy, Châtillon en Bazois, Tannay, Corbigny, Prémery
• Du samedi 17 décembre à midi au mardi 3 janvier au matin
Prémery, St Pierre le Moutier
• Du samedi 17 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin
Moulins Engilbert, St Saulge, Decize
• Du vendredi 9 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin
Suilly la Tour
• Du vendredi 9 décembre au soir au lundi 16 janvier au matin
Anlezy, Annay, Brinon, Châteauneuf, Ciez, Crain, Tronsanges
Quelques permanences seront assurées en région d'élevage pour répondre à des besoins urgents.
• Cercy (Tél. 03 86 77 00 22 ou 03 86 77 00 25) les 19-20-21 décembre et les 27-28-29 décembre 2011
• Corbigny (Tél. 03 86 20 13 58) les 19 décembre et 26 décembre
• Pour vos besoins en aliments composés, vous pourrez contacter directement le service Tellus
Tél. 04 70 90 60 70 - Fax 04 70 90 60 15
Les libres services seront fermés du 23 décembre au soir au 3 janvier au matin (Château Chinon – Decize – Donzy – Moulins Engilbert – Prémery - St Amand – St Pierre – St Saulge)
Les bureaux de Nevers seront fermés du 20 décembre au soir au 3 janvier au matin.

LGV Réunions thématiques le 17 janvier
La Commission nationale du Débat Public sur le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) organise jusqu'à la fin janvier de nombreuses réunions publiques territoriales ou thématiques. Ainsi, elle fera étape le 17 janvier à 19h à la Maison de la culture de Nevers pour un débat sur la « LGV et les transports régionaux », puis le 19 janvier à 19h à la salle Cuiry à Gien (45) sur le thème de « l'agriculture et l'environnement ».

Formation Sécuriser ses prix de vente en cultures
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 10, 17 et 26 janvier 2012 une formation à destination des agriculteurs souhaitant acquérir les bases du fonctionnement des marchés à terme. Les objectifs sont de permettre aux agriculteurs d'utiliser au maximum les marchés à terme européens et de comprendre le fonctionnement des nouveaux contrats de commercialisation proposés par les organismes stockeurs de la région. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Transformation et réglementation
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation intitulée «transformation: mettez-vous à l'aise avec la réglementation» les 10 et 17 janvier prochains, destinée aux personnes ayant un atelier de transformation (abattoir à la ferme, local de découpe, cuisine de ferme-auberge) et qui doivent être conformes à la réglementation. L'objectif est de connaître les bases micro-biologiques à l'origine des textes réglementaires, et les principes de nettoyage et désinfection (PND). Contact: Maud Perroy au 03 86 93 40 14.

Formation La réglementation sur l'exploitation
La Chambre d'agriculture organise un stage d'une journée, le 31 janvier, sur le thème « appréhender la réglementation sur l'exploitation ». Elle s'adresse à tout exploitant sollicitant des aides PAC soumis à une réglementation complexe et évolutive. L'objectif est d'identifier les réglementations propres à l'exploitation et savoir comment les respecter en établissant un plan d'amélioration. Contenu: la conditionnalité des aides, le stockage des matières dangereuses, les contrôles... Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle
Le 23 février 2012, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème « donner un second souffle à sa vie professionnelle ». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives.
Contenu: « une pause pour réfléchir » (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et « élaboration de son projet » (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

Yonne

Formation Calculez le coût d'utilisation de votre matériel
Une formation sur ce thème se déroulera mardi 20 décembre, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne à Auxerre. Objectifs : être capable d'apprécier la valeur d'occasion d'un matériel, calculer son coût d'utilisation pour de multiples hypothèses.
Renseignements au 03 86 94 22 24
Programme, tarifs et conditions générales envoyés sur demande ou disponibles sur : www.yonne.chambagri.fr

Terroirs Marché du réveillon aux caves Bailly-Lapierre
Marché du réveillon les samedi 17, dimanche 18, jeudi 22 et vendredi 23 décembre, de 10 h à 19 h, aux caves Bailly-Lapierre à Saint-Bris-le-Vineux. Plus de 70 producteurs et artisans présents : foies gras, escargots, truffes, truites, vins, chocolats, fromages régionaux, cidres, etc… Et pour ceux qui manqueraient d'idées de cadeaux, le savoir-faire des artisans d'art est là pour vous en apporter..
Renseignements supplémentaires sur : www.bailly-lapierre.fr

Expo Les métiers d'autrefois dans l'Yonne
Bûcherons, charbonniers, flotteurs, tuiliers, bouilleurs de crus… Il y a une centaine d'années, des dizaines de métiers aujourd'hui disparus, faisaient vivre des milliers de familles dans les campagnes de l'Yonne. L'association Adiamos de l'Yonne et le club cartophile de l'Yonne proposent une exposition pour voir comment la révolution industrielle a mis à mal cette vie campagnarde et comment l'exode rural a vidé les campagnes.
Entrée libre. Salle Images de l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre. Du 15 octobre au 15 janvier

Syndicat Betteravier Réunion d'information
Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tiendra une réunion d'information destinée aux planteurs jeudi 5 janvier au matin, à Gisy les Nobles, salle du Foyer communal.
Renseignement au : 03 25 73 30 58

Formation Le bien-être en élevage de volailles de chair
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Chailley et à Auxerre, les mardis 17 et 31 janvier, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du « Bien-être en élevage de volailles de chair »
Objectifs : Connaître la filière et la réglementation relative à la protection animale, être capable d'appréhender les problèmes de bien-être et apporter des mesures correctives ainsi que prévenir les risques sanitaires. Renseignements au 03 86 94 22 23

MSA Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne
Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?
Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI), (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Point Info Transmission
Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation
Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil Régional de Bourgogne.

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net



Session de la Chambre régionale d'agriculture

Construire une Bourgogne agricole sur un programme commun

La Session de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne a pris acte de l'arrêt du processus qui devait mener à la fusion des quatre Chambres départementales et de la Chambre régionale. La mutualisation de certains services et compétences restent cependant une obligation qui ne peut pas être différée. Alors que l'ébauche des futurs règlements de la prochaine Pac soulève de nombreuses interrogations et pas mal de craintes, les Chambres doivent réfléchir à de nouvelles modalités pour continuer d'avancer en commun.



La mutualisation des services "supports" et de certaines compétences se poursuit entre les quatre Chambres départementales mais le projet de fusion est stoppé.

Début de session empreint de solennité quand Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale a ouvert la réunion en revenant sur le coup de frein donné au processus de fusion dans lequel les cinq Chambres départementales (Côte d'Or, Nièvre, Sâone et Loire, Yonne et Chambre régionale) s'étaient engagées. *«Ce sera la mutualisation plutôt que la fusion»* a-t-il regretté, lisant de vive voix le texte réglementaire donnant obligation aux Chambres consulaires et aux Chambres d'agriculture notamment, de s'inscrire également dans le processus de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Les Chambres d'agriculture doivent se réformer pour mieux remplir leur mission et s'adapter à l'évolution du contexte agricole dans lequel elles interviennent. A partir d'une trame nationale elles sont appelées à déterminer le rythme et la nature de la réorganisation qu'elles souhaitent. Pour les Chambres de Bourgogne, le choix de la fusion avait été fait et le processus engagé au travers de la mutualisation de certains services et compétences au plan régional. Pour aboutir à la fin du processus à la constitution d'une seule grande Chambre régionale. Le projet bien avancé se concrétise aujourd'hui par la mutualisation de certains services et s'exprime au travers de la présentation d'un budget primitif 2012 consolidé.

Mais, en refusant de valider *«une étape décisive»* dans le processus de fusion, la Chambre d'agriculture de Saône et Loire stoppe net le processus. Il reste qu'en 2012, le *«fléchage»* de 10% des ressources fiscales des Chambres départementales vers la Chambre s'impose de toute façon. A trois Chambres ou à quatre, la contrainte reste la même et la mutualisation de certaines compétences et ressources ne peut être différée. Les Chambres de Bourgogne mutualisent actuellement 13,8% de leur part fiscale au niveau de la Chambre régionale, au titre de la mutualisation de certains services, actions ou compétences.

«Il ne s'agit pas d'induire un clivage entre un département et les autres, tempère Dominique Chambrette, *mais il va falloir réfléchir rapidement à la suite des opérations, nous devons envisager maintenant ce qui pourrait être construit dans un périmètre plus resserré »*. Alors même que la présentation du budget primitif 2012 *«montre qu'une collaboration plus large est possible»* . Le président de la Chambre régionale a rappelé l'important travail mené depuis cinq ans pour dégager une vision commune de l'agriculture bourguignonne, avec la volonté d'optimiser les budgets pour assurer au mieux les missions des Chambres. *«La volonté demeure, le projet n'est que retardé, la fusion est apparue comme une solution, mais il faut laisser le temps au temps»*. L'enjeu reste quand même de construire *«une Bourgogne agricole sur un programme commun»* aux Chambres d'agriculture.

S'agissant de l'actualité de la PAC post 2013, dont les projets des futurs règlements ont été présentés aux membres de la session régionale, Dominique Chambrette s'est engagé *«dans ce dossier à défendre les intérêts de la Bourgogne»*, alors que trois axes majeurs se dégagent et pourraient impacter lourdement certaines exploitations : la convergence nationale, le verdissement et les possibilités de recouplage.

Jean-Roch Gaillet, directeur de la Draaf, a saisi l'occasion de cette session régionale pour revenir sur les dossiers qui ont marqué ces derniers mois. La publication des résultats du nouveau recensement agricole permet d'avoir une vision exhaustive de l'agriculture régionale et de disposer d'un intéressant *«support pour des simulations dans le cadre de la Pac»*. Concernant le dossier calamités agricoles, les taux définitifs sont maintenant établis. Pour toutes les zones reconnues, le taux de perte à 30% est confirmé, certains pics étant même constatés à 56%. *«Au total, l'enveloppe de la Bourgogne s'élève à plus de 35 millions d'euros»* quantifie le Draaf. Tout en regrettant que le Bulletin de santé du végétal *«ne soit pas encore assez connu ni utilisé par la profession»*, Jean-Roch Gaillet a annoncé la parution de deux nouveaux bulletins *«pommes de terres»* et *«oignons»*. Un coup de chapeau a salué l'Yonne et la Nièvre *«les deux seuls départements métropolitains à atteindre le zéro papier»*. Le Draaf a également apprécié *«l'important travail de présentation d'un budget régional consolidé»*, qui représente *«une approche pertinente entreprise par les cinq Chambres d'agriculture de Bourgogne»*.

Enfin, Gilles Abry est revenu sur le contexte de l'élaboration de la future PAC. 2013… 2014… 2015 ? Entre la conjoncture européenne et les échéances électorales *«le budget de l'Union va être difficile à finaliser»*. Le vice–président de la Chambre régionale a particulièrement insisté sur certains points où *«la Bourgogne n'a rien à gagner mais tout à perdre»* comme la convergence nationale. Il encourage également à mener une réflexion de fond sur des solutions permettant d'amortir le choc de certaines dispositions particulièrement défavorables à certains systèmes très spécialisés. **AMK**

En bref

PAC Les céréaliers déplorent le manque d'ambition

Les producteurs de grandes cultures réunis en assemblée plénière d'Orama en appellent à une véritable ambition pour l'agriculture française. S'ils sont favorables à *«produire plus et produire bien»* comme les encourage le G20, ils regrettent le manque d'ambition des propositions de la réforme de la Pac de la Commission européenne. Et, notamment, l'accent mis sur le verdissement des aides. *«Les trois mesures européennes de verdissement obligatoire proposées (diversification des productions, création de surfaces d'intérêt écologique et maintien des prairies permanentes)… doivent être profondément modifiées»* estime Orama en précisant que *«les exigences de sécurité alimentaires nous interdisent en effet la constitution stérile de jachères obligatoires masquées»*. Pour Orama également, le maintien du budget à son niveau de 2013 *«représente un impératif»*.

Céréales d'hiver Progression des emblavements

Selon les premières estimations du ministère de l'Agriculture, la sole de céréales d'hiver dépasserait 7 millions d'hectares, soit 1,3% de plus qu'en 2010. Les surfaces consacrées au blé tendre atteindraient 5,06 millions d'hectares (+1,2%) et augmenteraient pour la troisième année consécutive. La sole de blé dur devrait s'accroître également en 2012, mais elle se situerait toujours à 2,5% en dessous de la moyenne quinquennale. Pour l'orge, après deux année consécutives de baisse, les emblavements progresseraient légèrement (+0,8%), mais demeureraient nettement inférieurs à la moyenne des cinq dernières années. Nouvelle progression pour les semis de colza dont les surfaces sont estimées à 1,576 million d'hectares, en progrès de 1,6 % par rapport à 2010.

Cheval Un guide des bonnes pratiques

La filière cheval manque d'information sur les questions sanitaires. La Fédération nationale du cheval (FNC) et le réseau d'épidémio-surveillance en pathologie équine européen (RESPE) ont sorti le guide des bonnes pratiques sanitaires, lors du salon du Cheval à Paris. Ce manuel, destiné aux détenteurs d'équidés professionnels ou non, détaille les différentes pratiques sanitaires en répondant aux questions liées aux exigences sanitaires et au développement durable. Pour commander le livre : fncheval@fnsea.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Dijon Céréales

«On n'a jamais rien fait de grand tout seul»

L'assemblée générale de Dijon Céréales s'est déroulée vendredi dernier au Parc des expositions de Dijon. Le groupe poursuit sont évolution avec le développement de la coopération à l'échelle d'un grand bassin inter-régional.

L'esprit fédérateur de Dijon Céréales a été, plus que jamais, mis en avant lors de l'assemblée générale du groupe qui s'est tenue la semaine dernière à Dijon. Tous les projets, ou presque, sont liés à une volonté de *«jouer collectif»*. *«On n'a jamais rien fait de grand tout seul»* souligne le président Marc Patriat. Belle illustration de cette volonté de *«travailler ensemble»*: l'union Cérévia, qui regroupe trois régions françaises (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes). Son périmètre vient de s'élargir avec l'adhésion de la coopérative La Dauphinoise. *«Il faudra également compter sur Interval qui nous rejoindra prochainement»* ajoute le directeur Pierre Guez. Cérévia pèsera alors 4 millions de tonnes de céréales.

AREA : un plus pour l'appro

Cette évolution n'est pas une *«course au gigantisme»* comme le précise Marc Patriat, mais plutôt la *«recherche d'une taille critique vis-à-vis des marchés qui sont portés par les effets de la mondialisation»*. Pour Dijon Céréales, le développement des activités de commercialisation passe par ces unions, avec en ligne de mire, l'ouverture du marché dans le bassin méditerranéen via Fos-sur-Mer. Un autre exemple illustre cette recherche de poids critique dans un monde concurrentiel : la nouvelle union AREA (Alliance régionale Est-Appro), qui est une extension de l'Union Est Agro. L'idée est de faire face à la mondialisation des marchés, cette fois-ci en matière d'approvisionnement. *«Sept régions sont représentées pour un total de 600 millions d'euros de chiffre d'affaires»* souligne Marc Patriat, *«par cette union de 19 coopératives, nous avons raisonné logistique et fournisseurs. Il y aura de nombreux avantage concernant l'approvisionnement»*.

Artémis, pour viser l'excellence

Pierre Guez parle ensuite de la plateforme d'innovation agro-environnementale Artémis. *«L'idée est de regrouper les coopératives de Bourgogne/Franche-Comté et mettre en commun les différents services techniques»* explique le directeur. Les enjeux commerciaux du bassin méditerranéen ne sont pas étrangers à cet objectif : *«Les pays du Maghreb achètent et continueront d'acheter de la qualité, c'est certain. Visons l'excellence en terme de qualité, et il n'y aura pas de souci pour exporter. Nous sommes allés en Ukraine: il est évident que la qualité s'améliore dans les pays de l'Est. Ce sont de redoutables challengers»*. En plus d'Artémis, une autre réalisation est très prometteuse selon Pierre Guez : le futur technopôle de Bretenière, où les compétences des secteurs agricole et agroalimentaire se réuniront, avec notamment la présence du pôle Vitagora.

Stocker, c'est réguler

Dijon Céréales a fait le point sur ses avancées en termes de stockage et de logistique. Les capacités de stockage de Dijon Céréales ont augmenté de 55 000 tonnes en un an (avec notamment une hausse de 30 000 tonnes à Pagny). *«Le stockage permet une meilleure maîtrise des céréales dans un marché très volatil, même si la spéculation des financiers et la loi de l'offre et de la demande seront toujours là»* indique Pierre Guez. Pour Marc Patriat, cette notion de stockage est particulièrement intéressante : *«Les pays de l'Est sont loin d'être au top dans ce domaine. Quand leur récolte est abondante, ils vendent l'intégralité et on assiste alors à une baisse des prix. Nous avons un avantage certain, en plus de la logistique qui fait également défaut aux pays de l'Est»*. Sur cette notion de logistique, le président de Dijon Céréales s'est félicité du partenariat constructif avec Europorte, une filiale d'Eurotunnel, sur le site de Venarey-les-Laumes. Concernant le transport fluvial, Marc Patriat s'est réjoui de l'investissement réalisé à Pagny depuis plus de 20 ans.

Nouveaux débouchés pour STL?

Une des grandes actualités de Dijon Céréales concerne le moulin 100% bio d'Aiserey. Celui-ci termine actuellement sa phase d'essais et *«tout sera calé d'ici mi-février»* selon Pierre Guez. Le directeur a enchaîné sur STL, usine spécialisée en oignons déshydratés. STL est à la recherche de nouveaux partenaires pour pouvoir *«tourner»* toute l'année. L'investissement réalisé dans la société *«Point chaud»* (un *«McDo à la française mais en beaucoup mieux»* selon Pierre Guez) a également été évoquée, tout comme celui réalisé dans les magasins Gamm Vert.

Deux nouveaux sites ont vu le jour à Marcilly-sur-Tille et Quétigny. *«Il était important d'être présent dans le Grand Dijon»* relève Marc Patriat, avant de rappeler la présence d'un rayon de produits frais à Quétigny. *«Nous donnons la possibilité aux agriculteurs de vendre leurs produits»* termine Pierre Guez, qui pronostique un bel avenir pour ce nouveau concept de magasins, à taille beaucoup plus *«humaine»* que celle de la grande distribution.

L'assemblée s'est déroulée devant près de 500 personnes. Elle a été ponctuée d'une intervention brillante de l'économiste Michel Godet sur *«La France et ses territoires»*. Elle a aussi reçu la visite du ministre de la Fonction publique François Sauvadet.

AURÉLIEN GENEST



Marc Patriat, président de Dijon Céréales, a notamment parlé des extensions de Cérévia (six groupes coopératifs) et de la création d'AREA (représentée par 19 coopératives).

▶ Bilans céréaliers

Le président Marc Patriat est revenu sur la campagne 2010-2011. Après un hiver rigoureux et un printemps sec, la récolte 2010 a été dans la moyenne *«haute»* des cinq dernières années avec 948 000 tonnes. Un des faits marquants de l'année a été la hausse subite des cours en juillet 2010, liée à une très forte volatilité. La collecte des céréales est finalement en baisse de 8,5% par rapport à une collecte 2009/2010 exceptionnelle. En ce qui concerne la campagne 2011-2012, un inattendu retournement de situation s'est opéré. L'année sera *«moyenne»* avec une baisse des volumes avoisinant 7%.

▶ Des parts sociales à rémunération intéressante

L'autonomie financière de Dijon Céréales s'améliore chaque année. Entre 2005 et 2011, les emprunts sont passés d'une proportion de 40 à 20% (les fonds propres, eux, sont donc montés de 60 à 80%). Pierre Guez souhaite amplifier cette tendance. Une opération visant le renforcement des fonds propres sera prochainement lancée. *«Les entreprises ont intérêt de montrer une grande solidité financière dans l'actuelle tempête qu'elles traversent, avec des taux d'intérêt qui grimpent et toutes les conséquences qui s'en suivent»* souligne le directeur. Dijon Céréales va proposer à ses adhérents, à ses anciens agriculteurs et à ses salariés de souscrire des parts sociales à avantages particuliers, avec une rémunération *«intéressante»*. *«Les statuts de la coopérative le permettent et le projet, ambitieux, vise à collecter un montant de 20 millions d'euros»* termine Pierre Guez.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Valorisation paysagère

De nombreuses communes décorées

Le palmarès du concours départemental des villes et villages fleuris a été dévoilé la semaine dernière au parc des expositions de Dijon.

Les résultats 2011

Communes jusqu'à 100 habitants. 1er prix : Drée (canton de Sombernon), 2ème prix ex-aequo : Bouhey (canton de Pouilly-en-Auxois) et Frénois (canton de Saint-Seine-l'Abbaye). Communes de 101 à 200 habitants. 1er prix : Chaumont-le-Bois (canton de Châtillon-sur-Seine), 2ème prix: Senailly (canton de Montbard), 3ème prix : Charmes (canton de Mirebeau-sur-Bèze).

Communes de 201 à 500 habitants. 1er prix ex-aequo : Minot (canton d'Aignay-le-Duc), Darois (canton de Fontaine-lès-Dijon), 3ème prix ex-aequo : Tanay (canton de Mirebeau-sur-Bèze), Soirans (canton d'Auxonne)

Communes de 501 à 1000 habitants.1er prix : Merceuil (canton de Beaune Sud), 2ème prix : Sombernon, 3ème prix ex-aequo : Bretenière (canton de Genlis), Bretigny (canton de Dijon I), Gilly-les-Cîteaux (canton de Nuits-Saint-Georges), Mâlain (canton de Sombernon).

Communes de plus de 1000 habitants. 1er prix : Auxonne, 2ème prix ex-aequo : Perrigny-lès-Dijon, Ladoix-Serrigny.

Prix spéciaux

Canton le plus fleuri de Côte-d'Or: Canton de Beaune Sud. **Prix du jardinier** : Arnaud Dupasquier de Mâlain (canton de Sombernon). **Prix des Stations vertes de vacances** : Montbard. **Prix de l'espace communal** : Ladoix-Serrigny. **Prix de l'arbre**: Beire-le-Châtel. **Prix de la Route des grands crus de Bourgogne**: Volnay. **Prix des nouveaux adhérents au Club fleurissement** : Magnien (canton d'Arnay-le-Duc). **Prix des Petits jardiniers de Côte-d'Or** : Minot (canton d'Aignay-le-Duc)

Maisons fleuries. Jardin visible de la rue et éventuellement utilisation de la voie publique.

1er prix : François Gauthier (Velars-sur-Ouche). **Prix des balcons, terrasses et façades**. 1er prix: Edmond Pereira (Marcilly-sur-Tille). **Prix des bâtiments publics**. 1er prix : lavoir de Villy-en-Auxois. **Prix des cafés, hôtels, restaurants et autres commerces**: 1er prix pour le Grill du Castel (Châteauneuf-en-Auxois), 2ème prix pour l'Auberge de Villy-en-Auxois, 3ème prix pour la brasserie Séraphine de Vitteaux. **Prix des écluses**. 1er prix : Ludovic Denuit (Plombières-lès-Dijon). **Prix des meublés de tourisme et chambres d'hôtes** : 1er prix : Pierre Faure (Sainte-Colombe-en-Auxois).

Une fleur : Bonnencontre, Champrenault, Drée (primée en 2011), Foncegrive, Levernois, Marcellois, Marcilly-sur-Tille, Merceuil (primée en 2011), Montagny-lès-Beaune, Nolay, Pouilly-en-Auxois, Savigny-lès-Beaune, Saulieu, Semur-en-Auxois, Velars-sur-Ouche.

Deux fleurs : Arnay-le-Duc, Bèze, Billey, Châteauneuf-en-Auxois (primée en 2011), Châtillon-sur-Seine, Chevigny-Saint-Sauveur, Darcey (primée en 2011), Faverolles-les-Lucey, Is-sur-Tille, Lacanche, Nuits-Saint-Georges (primée en 2011), Santenay, Trouhaut, Vélogny, Villaines-les-Prévotes.

Trois fleurs : Chenôve, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Missery (primée en 2011), Montbard, Poiseul-la-Grange, Roilly, Saint-Apollinaire, Talant, Venarey-Les Laumes, Vignoles.

Grand prix national de fleurissement et Quatre fleurs : Beaune, Dijon, Quétigny.

Prix européen de l'Entente Florale: Beaune



▶ Le prix Dijon-Céréales des fermes fleuries

1er prix : Janine Modin (notre photo,Velars-sur-Ouche), 2ème prix : Andrée Lucotte (Civry-en-Montagne), 3ème prix : Danièle et Henri Courcambeck (Athée), 4ème prix ex-aequo : Delphine Belin (Viévy) Nadine Millot (Clomot), 6ème prix : Anne-Marie Dupuis (Saint-Mesmin), 7ème prix : Murielle Noury (Bure-les-Templiers), 8ème prix : Domaine Clemencey (Couchey), 9ème prix : André Bachelard (Lux), 10ème prix : André Martinet (Venarey-Les Laumes), 11ème prix ex-aequo : Thérèse Maire (Trochères) Pierre et Denise Menetrier (Maconge), 13ème prix : Gérard Marchand (Tréclun), 14ème prix ex-aequo : Bertrand Choublier (Senailly) Luc Dupaquier (Vesvres), 16ème prix : Fabienne Mugnier (Montenaille), 17ème prix : Isabelle Olivier (Nuits-Saint-Georges), 18ème prix : Gilles Corderot (Montagny-lès-Seurre), 19ème prix : Thérèse Gabiot (Saint-Thibault), 20ème prix : Gaec Colson Estivalet (Moloy).

Produits fermiers

Bienvenue à la ferme de Noël

Dix-neuf producteurs du réseau Bienvenue à la ferme ont participé, jeudi 8 décembre, au traditionnel marché de Noël du 42, rue de Mulhouse à Dijon.



Anne-Marie Ormancey et Emmanuel Degrace.



Preuve du succès de cette édition, plusieurs stands ont été installés à l'extérieur.

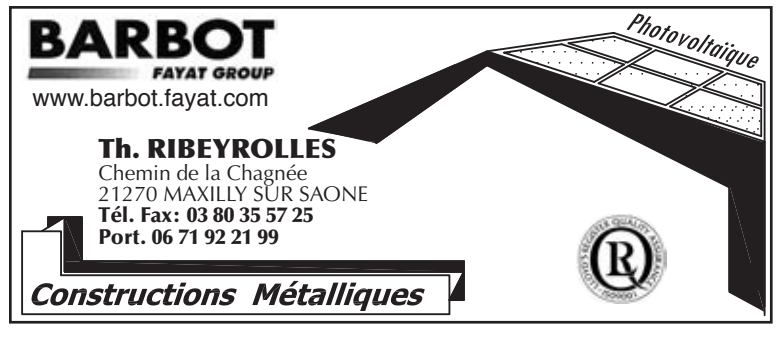
« *Il n'y a jamais eu autant de participants»* signale Anne-Marie Ormancey (Chambre d'agriculture), qui a pris part à son dernier marché de Noël en tant qu'organisatrice, départ en retraite oblige. Ils étaient dix-neuf à être venus des quatre coins du département, avec leurs productions diverses, variées et de qualité.

Côté affluence, *«De nombreux salariés des différents OPA du quartier sont venus»* informe Pascal Mure, le président de Bienvenue à la ferme. Preuve du succès de l'évènement, les stands des producteurs occupaient tout le rez de chaussée des locaux de la Chambre d'agriculture et avaient investi l'entrée du bâtiment.

Parmi les producteurs présents, un *«petit»* nouveau: Emmanuel Degrace, apiculteur dijonnais de 31 ans, adhérent au réseau depuis le mois de juin.

En milieu d'après-midi, ce propriétaire de 300 ruches autour de Dijon en était déjà à 25 clients. *«La journée est très positive, tout comme mon bilan depuis mon arrivée à Bienvenue à la ferme. Ce réseau me permet de participer à plusieurs marchés et à élargir ma clientèle»* signale Emmanuel Degrace.

AURÉLIEN GENEST



Association des Moutonniers Nivernais

La Pac 2014 en invitée vedette

Une trentaine de membres de l'association des Moutonniers Nivernais s'est retrouvée le 8 décembre à la mairie de Bona pour tenir son assemblée générale annuelle. Il a beaucoup été question de Politique agricole commune.



Une trentaine d'éleveurs ovins a assisté à l'assemblée générale de l'AMN, le 8 décembre, à Bona.

Comme dans de nombreuses réunions agricoles, depuis quelques semaines, l'AG de l'AMN a fait la part belle à la PAC 2014-2020. François Roze, conseiller économique de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne a une nouvelle fois, diaporama à l'appui, fait le point sur les orientations prises en la matière par Dacian Ciolos et la Commission européenne.

Même si aujourd'hui, dans les Etats membres, des voix s'élèvent pour demander à tout le moins un report de cette échéance pour cause de non préparation, on en sait un peu plus sur le cadre financier (et non pas le budget) de cette future politique agricole commune.

On en imagine également les déclinaisons en terme d'aides au revenu, qui devront être *«mieux ciblées, plus justes et plus simples»*, a cité François Roze. Parmi les objectifs, il y aura aussi la mise en place du paiement vert, à côté des paiements de base (qui ne s'appelleront plus DPU), lié à la mise en oeuvre de trois mesures vertes obligatoires et qui représentera 30% des paiements directs. La Commission européenne demande également des *«outils de gestion des crises plus réactifs, une chaîne alimentaire plus compétitive, des investissements dans la recherche et l'innovation et un 2ème pilier (aménagement rural) plus flexible»*. Le cadre financier devrait avoisiner les 435,5 milliards d'euros avec des objectifs de convergence entre Etats membres qui devraient lisser les aides obtenues par la France (baisse de 1,7% de l'enveloppe nationale).

La moyenne des paiements directs, actuellement de 300 euros/ha devrait s'approcher du seuil de 270 euros/ha. A côté du dispositif obligatoire (paiements de base+ verdissement + JA), devrait éclore un dispositif facultatif à base de soutiens couplés et de soutiens aux zones à contraintes naturelles mais tous les paiements seront soumis à la conditionnalité.

Rôle d'interlocuteur de l'AMN

Face à cette présentation, François Bourdon, le président de l'AMN, a exhorté les Moutonniers Nivernais à continuer à peser dans les débats. *«Nous aurons des choses à discuter et à obtenir de cette Pac»* a-t-il dit: *«il faut que les élus de Chambre nous écoutent pour que le mouton soit représenté dans le département»*. Christophe Rainon, conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, lui a emboîté le pas: *«la création de votre association a été bénéfique au niveau départemental. Le but était d'être entendus et c'est plutôt réussi. Aussi bien la DDT que la DDCSPP vous considèrent en tant qu'interlocuteur naturel»*. Et François Bourdon de conclure: *«c'est maintenant que nous devons être présents. Et qu'on demande aussi à s'occuper de nos filières en aidant nos abattoirs. C'est bien de faire des moutons mais qu'est-ce qu'on fait si on ne peut pas les vendre»* a-t-il ainsi demandé.

E.C.

Conseil général

Un budget 2012 de «*construction*»

Les conseillers généraux se sont réunis en session, lundi et mardi, afin de voter le budget primitif 2012 du département. A 309,26 millions d'euros, il est en hausse de 5%, ce qui marque une volonté d'action soutenue des élus sur l'ensemble de leurs domaines d'intervention. Les lignes consacrées à l'agriculture et à la filière bois seront en augmentation.

Dans la présentation des grandes orientations du budget 2012, Patrice Joly, le président du Département, a détaillé les soutiens que l'institution allait continuer à mener. Et parmi eux, l'agriculture et la filière bois ne seront pas oubliés puisque l'une va connaître « *une augmentation de 18% de son budget et l'autre de 50% du sien par rapport à 2011* ». Au total, le budget agricole représentera 1,12 million d'euros, lui-même inséré dans la politique de développement économique (11 millions soit 4% du total).

Aides exceptionnelles

Comme cette année, les élus réserveront en 2012 des capacités financières d'intervention en cas de crise exceptionnelle de l'agriculture nivernaise. En 2011, le conseil général avait débloqué une aide de 1000 euros pour les exploitants installés depuis moins de 5 ans, en raison des surcoûts de la sécheresse du printemps.

Cette aide, qui avait été remise en cause par les services de l'Etat, a été requalifiée en aide à la personne et non plus en aide à l'entreprise, afin de répondre aux critères des minimis. En cas de nouvelle crise (économique, énergétique, climatique...) cette année, le Département garde une marge d'intervention de solidarité vis-à-vis des agriculteurs.

Espaces tests de maraîchage

Si le soutien à l'installation sera encore à l'ordre du jour en 2012, la grande nouveauté, c'est que le Conseil général veut mettre en place deux espaces tests de maraîchage, à la fois dans l'agglomération de Nevers et dans le Morvan, autour de Château-Chinon. Le maraîchage a été choisi car cette *«diversification est peu consommatrice de foncier»* et qu'elle *«s'inscrit dans la poursuite de la construction de filières courtes»*, priorité du Département dans le cadre de son programme de développement Nièvre 2021.

Daniel Barbier, vice-président chargé du dossier agricole, évoque un maintien de l'approvisionnement de produits locaux dans les collèges, *«même si nous touchons les limites du système»* dit-il, les gestionnaires d'établissements trouvant encore plus simple de se servir chez les grossistes habituels.

Les différents débouchés du bois...

Enfin, le conseil général poursuivra son intervention dans la filière bois, qu'il considère « *comme un atout important* », à différents niveaux de son développement : sylviculture, bois-énergie, soutien aux entreprises de la filière... Priorité 2012 : *«seront élaborés un dispositif permettant une réappropriation collective ou publique de la forêt nivernaise et un dispositif de soutien aux communes en vue du renforcement des routes communales sur les axes stratégiques de transport du bois»*.

L'aide à la 1ère et à la 2ème transformation, le soutien au bois énergie et l'appui aux dossiers de Sardy-les-Epiry et de granulés à Cosne-sur-Loire seront aussi poursuivis.

E.C.

Qualité, Robustesse avec PALMS



Ensemble grue et remorque - à partir de 9390 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
Matériel Forestier ASTIC
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

Concours interdépartemental de taille de vigne

Le sécateur d'or est venu du Cher

Le concours bi-annuel organisé par l'ASAVPA58 s'est tenu à Cours, samedi dernier, en présence d'une cinquantaine de concurrents venus de cinq régions françaises. Le lauréat est salarié viticole dans une exploitation de Chavignol.



Le sécateur d'or s'appelle Yannick Jacquemain. Il vient du Domaine Henri Bourgeois à Chavignol.

178 points sur 180. Presque la perfection. Yannick Jacquemain, employé du Domaine Henri Bourgeois à Chavignol (18), a survolé cette 12ème édition du Concours de taille de vigne organisé par l'ASAVPA58 à Cours (58). Si Dominique Wignanitz, président du comité d'organisation, a collecté les notes des 15 jurys en notant qu'il y avait *«une grande homogénéité entre les candidats»*, cette fois-ci, *«c'est la formation de la taille et surtout la propreté qui ont fait la différence»*. L'épreuve pratique se déroulait sur le domaine Michel Quintin, à Cours, sur une parcelle de Sauvignon blanc destinée à l'élaboration de vins d'appellation Coteaux du Giennois. Elle comptait pour 160 points sur les 180 du total, l'épreuve théorique -un questionnaire technique- étant noté sur 20 (15 questions sur la connaissance du métier et de l'œnologie et 5 questions sur la prévention des risques).

Venus de la Nièvre comme de l'Aude...

A ce jeu-là, ouvert à tous les salariés viticoles, une cinquantaine de concurrents se sont prêtés au jeu. Dès 14 heures, ils se sont chacun retrouvés devant huit pieds de vignes qu'ils devaient tailler, en 30 minutes, selon la technique du guyot simple modifié. Des femmes, des hommes, des jeunes et des moins jeunes, venus de la Nièvre ligérienne ou de l'Aude, de l'Auvergne, de l'Yonne, de Côte d'Or ou du Cher, ils étaient tous équipés, outre du sécateur et de la cisaille, de masques, de gants et de bottes. La météo, heureusement, est restée clémente, facilitant ainsi le travail des tailleurs de vigne mais aussi celui des jurés, qui ont circulé, après l'épreuve, entre les rangs attribués anonymement à chaque concurrent. La salle des fêtes de Cours a ensuite servi de cadre à l'épreuve théorique, avant la cérémonie de remise des prix (chaque participant est reparti avec un lot) et le repas dansant. A en croire Jérôme Ferré, l'animateur de l'ASAVPA58, l'ambiance a été particulièrement chaleureuse entre les concurrents cette année, même s'il y a eu une vingtaine de participants de moins qu'en 2009. *«Outre les échanges conviviaux entre professionnels, c'est aussi l'occasion de mettre en valeur votre savoir-faire. Qui mieux que vous pouvez promouvoir nos métiers, souvent méconnus, auprès du public»* a salué Gérard Perry, le président de l'association, en guise de conclusion.

E.C



Une cinquantaine de concurrents se sont affrontés entre les rangs de vigne du Domaine Michel Quintin, à Cours.

▶ Le palmarès

Sécateur d'or:
Yannick Jacquemain, 26 ans, salarié du Domaine Henri Bourgeois à Chavignol, Cher.
2ème: Alexandre Geneix, salarié à Saint-Gengoux-de-Scissé, Saône-et-Loire
3ème et meilleur apprenti: Maxime Charrette, étudiant au lycée viticole des Cottereaux à Cosne-sur-Loire, Nièvre
4ème: Patrice Louison, Odenas, Rhône
5ème: Jean-Philippe Tournefier, Cosne sur Loire, Nièvre
6ème: Sébastien Barillon, Maligny, Yonne
7ème: Sébastien Chevalier, Saint Satur, Cher
8ème: Henri-Paul Mardemoutou, Saint-Andelain, Nièvre
9ème: Olivier Bouchard, Saint Satur, Cher
10ème et meilleure féminine:
Laurence Guyard, Maligny, Yonne

Télé-déclaration

Aide ovins caprins 2012

Le dépôt des demandes d'aide aux ovins et aux caprins 2012 doit se faire entre le 1er et le 31 janvier 2012. Dans le cadre de la démarche *«Zéro Papier»*, il ne sera pas envoyé de dossier papier cette année.

Vous pouvez télé-déclarer sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr à compter du 7 janvier 2012. Vous pourrez utiliser le code Télépac 2012 qui vous sera transmis avec la lettre de fin de campagne 2011 en décembre 2011 ou vos codes personnels 2011.
La DDT et les organisations professionnelles peuvent vous assister dans cette télédéclaration :
Vous pourrez :
- soit télé-déclarer par vos propres moyens de tout poste connecté à internet,
- soit prendre rendez-vous auprès d'un des organismes suivant qui mettra à votre disposition un ordinateur et pourra vous assister,
- DDT (03 86 71 52 24)
- Chambre d'agriculture (03 86 93 40 40)
- CER France Alliance Centre 03 86 71 92 50 (pour les adhérents)
- CIALYN au (03 86 58 39 39) (pour les adhérents)
- ADPA (03 86 84 24 87) (pour les adhérents)
- Capri-Nièvre (03 86 93 40 00) pour votre déclaration aide caprins

Éligibilité :
- Engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an)
- Détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2012
- Déclarer ses surfaces dans le cadre du dossier PAC 2012
- Avoir un ratio de productivité minimal de 0,6 agneau par brebis et par an.

Remplacement :
Vous avez la possibilité de remplacer respectivement des brebis ou des chèvres sorties de l'exploitation par des brebis ou des chèvres, mais également dans la limite de 20% des effectifs engagés, par des agnelles ou des chevrettes nées au plus tard le 31 décembre 2011 et identifiées dans les 7 jours suivant leur naissance.

Majoration :
Une majoration de l'aide aux ovins peut être perçue pour les éleveurs engagés dans une démarche de commercialisation, à savoir :
- être adhérent d'une organisation de producteurs commerciale (OP) dans le secteur ovin reconnue par le ministère de l'agriculture
- ou commercialiser au minimum 50% de la production annuelle d'agneaux avec au maximum 3 acheteurs

Les contrats passés doivent porter des indications relatives aux volumes commercialisés, à la durée du contrat, à la catégorie des produits concernés, aux modalités de collecte ou de livraison, aux critères et modalités de détermination des prix , aux modalités de paiement, à la révision et à la résiliation du contrat. Les preuves d'adhésion à une OP commerciale ou les contrats peuvent être déposés ou réceptionnés à la DDT jusqu'au 31 janvier 2012
Un prévisionnel de sortie des animaux doit être fourni à la DDT au plus tard le 31 janvier 2012.

Engagement :
- respect de la conditionnalité des aides
- localisation des animaux dans le cas où le demandeur dispose de surfaces agricoles ne figurant pas sur sa déclaration surface 2011 : il doit alors compléter sa demande par un bordereau de localisation des animaux précisant les parcelles ou îlots sur lesquels est maintenu le troupeau pendant sa période de détention.

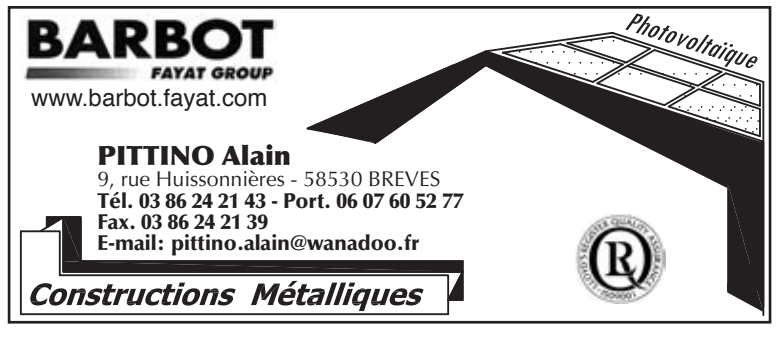
Montant de l'aide :
- Aide aux ovins : 21 € et majoration de 3 € avec éventuellement un stabilisateur sur l'aide de base en cas de dépassement de l'enveloppe nationale
- Aide aux caprins : l'enveloppe nationale est de 10 millions d'euros, le montant unitaire sera calculé en fin de campagne.

▶ Contact

Mmes Mireille Perraudin, Michèle Méhéni
tel 03 86 71 52 24

mel :
mireille.perraudin@nievre.gouv.fr michele.meheni@nievre.gouv.fr

Site internet :
http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr



▶ En images

Sens: Un marché de Noël au parfum terroirs

Le marché de Noël organisé par la ville de Sens, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, a connu un succès populaire ce week-end, à en juger par les milliers de visiteurs qui s'y sont succédés deux jours durant. Répartis place de la République et sous les halles du marché couvert, plus de 120 stands à leur disposition, pour des emplettes de tradition, à 15 jours de Noël.
Chapons, foies gras, escargots, miels, champagnes, vins…, autant de noms au goût de fête et de terroir pour préparer la table du réveillon. Parmi les producteurs présents, de nombreux membres du réseau *«Bienvenue à la ferme»* venus avec tous leurs trésors.
L'occasion aussi pour les visiteurs plus *«aventureux»*, de tenter quelque expérience gustative, à l'image de cette *«bière chaude»* proposée par la Brasserie sénonaise Larché. La recette ? Une bière ambrée où l'on a remplacé les bulles par un savant cocktail de cannelle, oranges, clous de girofles et citrons. Le résultat flatte les papilles, même si le vin chaud que l'on pouvait déguster aux détours des stands a encore de beaux jours devant lui !
Côté animation, la musique celtique du groupe *«Air de rien»* a rythmé les allées du marché couvert toute la journée du dimanche. Comme un souffle de Bretagne en terre bourguignonne. Et pour les enfants, petit tour sur le stand de la Chambre d'agriculture où de charmantes animatrices leur enseignaient l'art de fabriquer des badges personnalisés. Le temps pour leurs parents de faire le tour du marché et remplir les cabas !

DB



Des milliers de visiteurs se sont succédés, le week-end durant, sous les halles du marché couvert…



… Comme devant le marché, place de la République.



Sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, les plus petits pouvaient confectionner leurs propres badges.

Lycée La Brosse

Les diplômes récompensés

Le lycée La Brosse a fêté ses diplômés en organisant une cérémonie officielle de remise de prix, en présence de nombreux parents et de membres de l'amicale des anciens *«Brossards»*. Une première pour l'établissement.

Jeunes diplômés, parents d'élèves, enseignants, membres de l'amicale des anciens de la Brosse, tous étaient réunis ce samedi dans l'amphithéâtre du lycée pour la remise officielle des prix obtenus en juin dernier. Une première pour l'établissement, à l'initiative de son nouveau directeur, Jean-marie Baillard, qui a souhaité faire de l'évènement un moment fort et convivial. Une trentaine d'élèves ont répondu à l'invitation, pour certains, accompagnés de leurs parents. L'occasion pour Jean-marie Baillard, de se féliciter des relations entretenues avec les familles pendant la scolarité de leurs enfants. Le succès de la journée de rencontres de la semaine précédente avec les professeurs est là pour en témoigner, avec près de la moitié de parents d'élèves présents. Chaque diplômé s'est vu remettre le précieux document qui atteste de sa réussite, les majors de chaque classe se voyant gratifiés d'un ouvrage offert par le lycée et d'un chèque, par l'amicale des anciens élèves de l'établissement. Une association qui existe depuis 1888, comme l'a souligné son président, Christian Plisson, dont le rôle est d'être *«une courroie de transmission entre la vie étudiante et professionnelle et aussi le moyen d'aider les Brossards à rentrer dans la vie active, que ce soit par des stages ou des offres d'emploi»*. Tous n'en sont pas encore là, nombre d'élèves ayant fait le choix de poursuivre un cursus scolaire après avoir quitté la Brosse en juin dernier : licence d'agronomie, de microbiologie, études de technicien en recherche clinique, stage de trois mois à Madagascar… Autant de parcours divers, pour une qualification de pointe. Globalement, les résultats de la dernière session, toutes classes et filières confondues, sont de l'ordre de 78 % de réussite aux examens, en conformité avec la moyenne régionale, comme l'a rappelé Jean-Marie Baillard.

DOMINIQUE BERNERD



Une partie des lauréats nouvellement diplômés, avec à leurs côtés, le directeur du lycée, Jean-Marie Baillard et le président de l'Amicale des anciens élèves, Christian Plisson.

▶ Zoom sur...

Le palmarès des meilleurs résultats :

Brevet des collèges : Charles Bidaud (moyenne 13,94)
BEPA Tace : Sandra Raimond (moyenne 14,60)
Bac Pro CGEA SDC : Benjamin Gagnaire (moyenne 15,03)
Bac Techno STAV Production : Gilles Breuillé (moyenne 13,59)
Bac Techno STAV Aménagement : Mathieu Rambert (moyenne 13,08)
Bac Techno STAV Transformation : Mélanie Clément (moyenne 14,56)
BTSA Agronomie Productions Végétales : Baptiste Naudet (moyenne 13,78)
BTSA Analyse et Conduite Système Exploitation : Emilien Pillon (moyenne 13,68)
BTSA Anabiotec : Angélique Fernandes (moyenne 16,28)

Lycée La Brosse

«Pas facile de choper les chapons...!»

Trop tard pour acheter l'un des chapons élevés par la classe de 4e d'enseignement agricole du lycée la Brosse ! A la veille de Noël, ils ont tous été vendus.

Chaque année, les élèves de 4ème de la Brosse, sous l'égide de leur professeur de zootechnie, Francis Marquet et de leur professeur principal, Madame Langin, se transforment en éleveurs de chapons le temps du 1er trimestre de leur cursus scolaire. Nés début juillet, chaponnés le 7 août, les quarante chapons commandés auprès d'un agriculteur de Saint-Fargeau, sont arrivés le 22 septembre au lycée. Les 18 élèves de la classe, se sont relayés depuis, par équipe de deux, pour les soigner, nettoyer les abreuvoirs, les alimenter et surveiller leur croissance, chaque animal étant identifié par une bague de couleur et pesé tous les 15 jours. Cette année, l'indice obtenu entre leur arrivée et la finition est de 4,6. Un chiffre très correct si l'on considère qu'un chapon fermier élevé par des professionnels avoisine un indice de 5 ! Nourris d'un mélange de céréales (soja, blé, maïs) additionné de minéraux tout le temps de leur croissance, les chapons bénéficient d'un régime enrichi depuis un mois, d'aliment à base de poudre de lait. Ils ont même droit en guise de boisson, à leur ration quotidienne de lait venu tout droit de l'exploitation laitière du lycée. Ce qui n'est pas sans inquiéter certains élèves : *«M'sieur ! C'est pas grave si on retrouve des chapons en train de se baigner dans la bassine à lait ?»* Le destin des *«chapons Brossards»* est en marche : dans quelques jours ce sera l'ultime voyage jusqu'à l'abattoir certifié de Taingy, avant leur retour pour être conditionnés et préparés à Venoy par les élèves.
Le plus difficile dans l'aventure aura tout de même été de surmonter l'appréhension naturelle manifestée pour attraper les chapons quand c'était nécessaire. Surtout quand ils battent des ailes… *«Pas facile de choper les chapons !»* reconnaît un élève. Chaque animal sera vendu accompagné d'un livret de recettes confectionné par les élèves, à la couverture ornée du plus beau dessin réalisé. En l'occurrence cette année, celui de Manon, beaucoup plus à l'aise en graphisme qu'en capture de chapons… ! Les gains obtenus par la vente serviront à financer un voyage. *«A condition d'être sages»* souligne leur professeur principal, Madame Langin. Les paris sont lancés !

DOMINIQUE BERNERD



Pas facile de tenir un chapon entre les mains, surtout lorsque le journaliste prend son temps pour faire la photo… !

110 Bourgogne

La coopérative poursuit sa politique d'alliance et de mutualisation

Dans un environnement économique incertain, soumis à la volatilité des cours et des matières premières agricoles, la politique d'alliance menée depuis plusieurs années par la coopérative 110 Bourgogne prend toute son importance.



Le président Delagneau s'est félicité de la politique d'alliance forte menée avec d'autres coopératives.

C'est en regrettant l'absence de tout représentant élu du monde politique, que Gérard Delagneau a ouvert les travaux de l'assemblée générale de la coopérative dont il est président. Une absence d'autant plus désolante a-t-il souligné, *«qu'une structure comme 110 Bourgogne fait partie du Top 5 des entreprises agroalimentaires départementales»*.

Sur le plan de la collecte 2010, le tableau dressé par le directeur de la coopérative, Jean-Marc Krebs, classe le millésime au rang des *«récoltes difficiles»*. Avec 512 384 tonnes au compteur, toutes variétés confondues (dont 53 % de blé, 28 % d'orge, 13 % de colza). En retrait de 16 % par rapport au volume global collecté en 2009. Une baisse due essentiellement au climat froid et sec du printemps, peu favorable aux rendements, ainsi qu'aux épisodes grêleux de début juillet, qui ont gravement endommagé les récoltes, particulièrement en colza. Heureusement, l'explosion des cours après moissons est passée par là, balayant le pessimisme ambiant du mois de juin, alors que les stocks étaient importants, offrant peu de perspectives haussières en matière de prix. Un retournement des marchés dû aux effets conjugués de la sécheresse dans les pays de l'est, de l'embargo des céréales russes et des inondations en Australie.

Bilan des filiales

Le chiffre d'affaires du secteur *«Appros et services»* est en hausse, à plus de 48 millions d'€. En tête de l'activité, les fertilisants, à 49%, suivis des fertilisants à 34%. Une augmentation importante, liée au renchérissement de 10 % du prix des engrais, particulièrement, en ce qui concerne les produits azotés.
Concernant l'activité *«semences»*, les prévisions ont été largement revues à la baisse durant la campagne 2009/2010, conséquence directe des économies réalisées sur ce poste par les agriculteurs, suite aux prix catastrophiques de la moisson 2009. La filiale 110 Vert a le vent en poupe et voit son CA augmenter de 3,5 %, à 12 M€. Une performance liée notamment au développement en magasin, du rayon *«jardins durables»*. L'activité *«110 Vignes»* enregistre pour sa part un CA de 4,3 M€. Le printemps sec ayant conduit nombre de viticulteurs à diminuer l'utilisation de produits de protection. Les six stations d'observations positionnées au cœur même des vignobles étant un outil précieux pour une juste préconisation des produits à utiliser en période sensible, en terme de date, de doses, voire d'absence de traitement.



De nombreux représentants du monde céréalier et d'organisations professionnelles agricoles ont assisté à l'assemblée générale de la coopérative, qui s'est tenue à Auxerrexpo.

La coopérative a poursuivi au cours du dernier exercice sa politique d'investissements, permettant entre autres, à l'intégralité des camions de rouler avec des semis 44 t, pour une optimisation maximum du pôle transport.
L'exercice 2010/2011 se solde pour 110 Bourgogne, par un chiffre d'affaires en hausse de 19 %, pour un résultat net en progression de 33 %, à 3,3 M€.

Une politique d'alliance tous azimuts

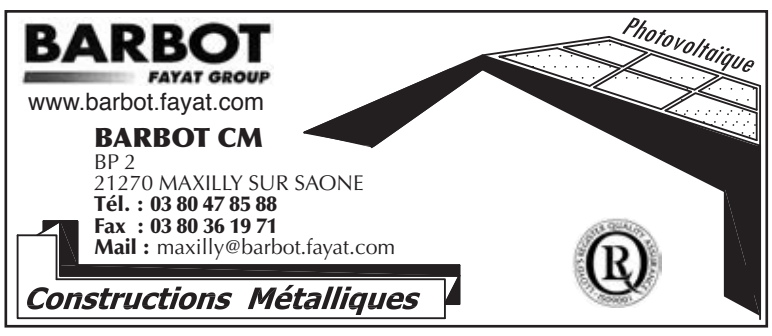
Depuis plusieurs années, 110 Bourgogne a développé un travail de rapprochement et de partenariat avec d'autres coopératives céréalières régionales sur plusieurs axes. Pour la commercialisation des grains, en s'alliant en juillet 2009, avec Cerevia, l'un des premiers intervenants sur le marché français, qui *«pèse»* aujourd'hui annuellement 3,5 millions de tonnes de céréales. Porte ouverte sur un bassin méditerranéen de 300 millions de consommateurs.

Annoncée l'an passé, la plateforme d'innovation agroenvironnementale Artemis est aujourd'hui sur ses rails et poursuit un triple objectif : développer l'agronomie en conformité avec les mesures du Grenelle de l'environnement et le plan Ecophyto 2018, maintenir la qualité des productions agricoles de la région, développer l'agriculture de précision.

Dernière née en matière de mutualisation, l'Alliance Régionale Est Appro (AREA) : une centrale d'achat d'approvisionnement transrégionale, regroupant SeineYonne, Transval et Union Est Agro, qui tire sa force de la couverture de territoire ainsi créée, devenue 2ème centrale d'achat appro française, avec 600 M€ de chiffre d'affaires. Améliorant d'autant les conditions d'accès aux approvisionnements pour les adhérents.

Dans son discours de clôture, le président Delagneau a rappelé les grands enjeux du monde agricole, à la veille de la nouvelle PAC plus *«verdissante»* qui se profile pour 2013, s'interrogeant dans le même temps sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir à nourrir les 9 milliards d'habitants qui peupleront la planète en 2050 : *«comment l'Europe peut oublier à ce point qu'elle a un devoir majeur en matière de production agricole, compte tenu de sa situation privilégiée au niveau climatique et de son potentiel agronomique ?»*

DOMINIQUE BERNERD





Bourgogne du Sud

Bien produire, acheter et vendre

Vendredi 9 décembre à Chalon-sur-Saône, Bourgogne du Sud tenait son assemblée générale. Le chiffre d'affaires de la coopérative augmente de + 28% pour atteindre 205 millions d'€ (M€). *«Pas d'euphorie»* cependant mais *«un sentiment de détente»* avec le redressement des prix des céréales collectées et avec la progression des ventes d'approvisionnements sur les trois métiers : viticulture, élevage et grandes cultures.

Tout va mal, pourvu que ça dure !», commençait Didier Laurency, le président. Dans un contexte de crise financière, économique et politique - notamment en Europe - le bilan de Bourgogne du Sud sur l'exercice 2010/11 *«contraste»*. Un retour du chiffre d'affaires (CA) *«à la normale»* après une année difficile (160 M€ en 2009/10) a permis de *«sécuriser le revenu de ses adhérents»* en redistribuant sous forme de ristournes et des compléments de prix, plus de 28 M€, soit 52€/t en moyenne. Les 1 .600 adhérents livreurs, 1 300 viticulteurs et 1500 éleveurs apprécient. *«Nouveauté»*, la coopérative propose que les ristournes soient distribuées sous forme de parts sociales. *«C'est un bon placement, bien rémunéré, déductible (des impôts, ndlr) de l'exercice en cours»*, précisait Michel Duvernois, le directeur.

Collecte *«moyenne»*

La collecte fut *«moyenne»* mais *«pas une année noire»* comme on a pu le craindre au printemps. 526 825 tonnes ont été collectées contre 560 915, l'exercice précédent. Mais avec *«l'envolée des cours en céréales»*, le CA grandes cultures progresse de + 21%. La viticulture fait de même. L'élevage *«retrouve des couleurs»* avec un CA faisant + 11%. Enfin, l'activité *«emballage»* suit le mouvement (+21 %). *«La coopérative fait de plus en plus de travail à façon pour d'autres entreprises»*, rajoutait le directeur.

Le stock de céréales restait *«conséquent»* au 30 juin 2011 avec 42 000t. Un stock moindre que l'année précédente (54 000t) mais *«au dessus des 25 000t»* prévus. Une différence résultant des *«difficultés logistiques liées aux mouvements sociaux dans les ports maritimes et le report d'exécution des contrats, sortis en juillet au lieu d'avril-mai-juin»*.

«Jouer pour battre la coop»

«Un phénomène amené à se développer probablement», les prises de position et achat d'options sur les marchés à terme font augmenter les charges sur l'exercice 2010/11 alors qu'elles concernent la récolte de la campagne 2011/12. 7% des adhérents de la coopérative *«jouent»* directement sur les marchés à terme. *«C'est moins que dans les autres coopératives nationales car nous sommes en zone polycultures élevage»*, analysait, la veille, Didier Laurency. Compliqué et chronophage, sur le Matif, les céréaliers ont deux motivations principales ici : *«garantir leur prix de production»* ou tenter de *«faire mieux»* que les prix de la coopérative.

Hors prime, Bourgogne du sud a collecté 240 164 t de blé payées en moyenne 185 €/t en tendre et 195/249 €/t en dur ; collecté 170 174 t de maïs payées 186 €/t séchées ; collecté 50 362 t d'orges payées 140 € pour Esterel… A noter que le prix *«coop»* pour la moutarde a atteint 788 €/t, le tournesol 425 €/t, le colza 380 €/t et le soja 340 €/t.

Naissance d'Area

Pour *«bien acheter»*, la centrale de référencement et d'achat, Area a vu le jour le 26 octobre (avec Transval, Seine Yonne et UEA) et regroupe 15 coopératives de l'Est de la France. *«Elle devient un acteur majeur dans les marchés de l'agrofourniture : achats d'engrais pour 1 200 000t, produits phyto 200M€ et semences hybrides (environ 600 000 doses de maïs)»*. Elle *«sécurise»* les approvisionnements en engrais, *«ne modifie en rien»* le plan azote adopté en interne et devient la *«première structure française d'approvisionnement»* pour la vigne.

Cette *«nouvelle dimension de la relation avec nos fournisseurs»* est accompagnée de conseils *«certifiés»*. En plus de sa certification sur le métier du grain, Bourgogne du Sud a formé cinquante techniciens et formera chaque année un panel d'agriculteurs dans le but *«d'harmoniser les méthodes de conseil et d'être crédible face aux agriculteurs»*. 300 certiphytos ont été passés et l'intérêt des contrats de service *«est plus que confirmé»* pour satisfaire aux objectifs de la viticulture raisonnée. En vigne, le nombre de traitements est en moyenne en baisse de 40 % contre le mildiou et de 25 % contre l'oïdium en 2011.

Démarche similaire aux JA ?

Didier Laurency reprenait sur l'approvisionnement de l'élevage. *«A l'interrogation de certains de nos adhérents éleveurs surpris de ne pas voir plus de collaboration entre notre coopérative et leurs coopératives de viande, j'ai répondu que nous avions déjà lancé à plusieurs reprises des appels dans ce sens, de même que nos collègues de Dijon. Faut-il comme les JA initier nous-mêmes une démarche, voire le faire avec eux ? A suivre»*, lançait-il à la salle du Colisée, remplie de responsables professionnels.

En attendant, les tonnages en matières premières pour l'élevage progressent. Un partenariat a été noué avec la Coopérative de Déshydratation d'Ivry offrant là, *«une activité intéressante (…) dans la gestion des zones à fort enjeu environnemental ou en agriculture biologique»*.

Triple A, agricole

Une réponse forte à la demande environnementale des consommateurs qui, en ces temps de crise, recherchent encore plus des produits de terroir fabriqués localement. Une démarche *«terroir»* local a donc été initiée dans les magasins Gamm vert de la coopérative. Avec le Pays de Bresse, un travail est entrepris pour mieux identifier ces produits de proximité. Idem, pour Naturalis (jardinerie, paysagerie) qui travaille avec les collectivités et espaces verts dans 17 départements. *«Nous avons trop longtemps produit pour produire…délaissant la vente, tributaire ici des transformateurs, là des metteurs en marché. Soyons forts ensemble pour traiter si possible à un niveau d'égal à égal »*. Le *«bien vendre»* en action donc.

«En cette période à fort enjeu électoral, espérons que nos métiers seront reconnus et soutenus à leur juste valeur. Parce que dans le classement des agences de notations, s'il y a un A (des fameux triple AAA, ndlr) à garder, c'est bien celui de l'agriculture, surtout en ce qui concerne la balance commerciale», concluait le président. Un message fort qui quelques minutes plus tard trouvait un écho contraire avec les propos de Didier Nedelec, directeur marché des grains chez Invivo : *«Préparez-vous à Juillet 2012, après les élections présidentielles, ce sera un massacre avec la rectification de la Loi de finance»*. Au premier rang, les parlementaires restaient impassibles, laissant tout le monde dans l'incertitude…

CÉDRIC MICHELIN



▶ Zoom sur…

Artemis : «Bien produire»

«Motivation» première, la coopérative cherche en permanence «des solutions pour les agriculteurs» côté diversification des débouchés (chanvre, 2ème ligne Extrusel…). Véritable chantier pour la productivité, la compétitivité et l'environnement, la recherche agronomique n'est pas en reste avec le regroupement des essais dans la plateforme Artemis (ex PIAE). Ainsi, «300 essais sont mis en commun en Bourgogne Franche-Comté». Pendant huit ans, la coopérative fera 52 essais à «long terme» (rotations, intercultures, labour/TCS, RTK…). C'est le «bien produire» favorisant le potentiel agricole et la réduction des intrants.

Une agriculture de précision qui permet d'insérer «nos amis apiculteurs» et la protection de la faune, en partenariat avec les chasseurs. «Contrairement à ce que certains prétendent, l'environnement est notre quotidien», clamait Didier Laurency.

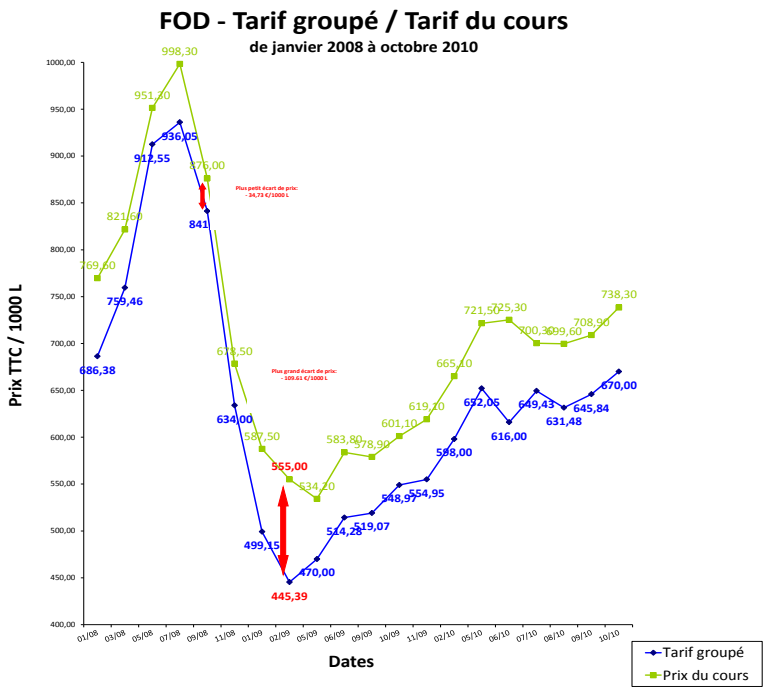


FDSEA de la Nièvre

Grouper plus pour gagner plus

Depuis maintenant près de six ans, la FDSEA de la Nièvre propose à ses adhérents des achats groupés qui permettent de réaliser des économies substantielles, notamment en matière de carburant. Retour sur un service où l'adhérent s'y retrouve forcément.

«*Maintenant que j'y ai goûté, je ne veux plus en sortir*». Cette réflexion, les adhérents FDSEA qui prennent part aux *«opérations fuel»* du syndicat ne cessent de la reformuler. Et il est vrai qu'en dépit des quelques freins s'opposant au plein développement de ce service, notamment lié aux habitudes de travail des agriculteurs avec un seul et unique fournisseur, la mayonnaise semble vouloir prendre. Car avec un niveau de charges aussi élevé sur les exploitations, toutes économies est bonne à prendre, qui plus est lorsque celle-ci est importante.



Ce graphique comparatif fait apparaître une économie moyenne de 66,47 €/1000 litres de carburant.

Qu'est ce que *«l'opération fuel FDSEA»* ?

L'opération fuel, c'est se grouper pour peser et gagner. Par le biais d'un appel d'offre, la FDSEA, sur la base des volumes commandés par ses adhérents, fait purement et simplement jouer la concurrence. Au final, seul le meilleur remporte le marché, celui qui bien évidemment est capable d'assurer aux agriculteurs une livraison dans les meilleures conditions financières possibles.

Et comment ça marche ?

Le groupage est réalisé à l'échelle cantonale ou intercantonale. A la demande du responsable local de l'opération (coordonnées des responsables fuel FDSEA dans l'encadré ci-joint), la FDSEA contacte l'intégralité de ses adhérents et collecte auprès d'eux les besoins en carburant de chacune des exploitations. Le fuel ordinaire ainsi que le Gazole Non Routier (GNR), et le gazole sont disponibles. Une fois les besoins des adhérents collectés, la FDSEA lance un appel d'offre sur la base des volumes répertoriés auprès d'une douzaine de fournisseurs. Une fois le marché attribué, les coordonnées des agriculteurs, ainsi que leurs besoins sont transmis à l'entreprise ayant remporté la soumission. Les livraisons sont alors effectuées dans les trois jours ouvrés suivant l'appel d'offre.

Sous quels délais la facture est-elle à régler ?

Chaque fournisseurs répondant à l'appel d'offre propose deux tarifs: paiement comptant ou à 30 jours. L'agriculteur résonne alors son choix en la matière. Il arrive néanmoins que l'entreprise la mieux positionnée le soit paiement comptant et non à 30 jours. Dans ce cas, la FDSEA contacte les agriculteurs ayant commandé pour les informer et les inciter à régler dans les plus brefs délais.

N'y a t-il pas de risque au niveau de la qualité du carburant ?

Une à deux fois par an, des prélèvements de carburant sont effectués à la livraison chez un adhérent. Ceux-ci sont alors soumis à analyse auprès d'un laboratoire spécialisé. Jusqu'alors, aucun problème ne nous a été signalé en terme de qualité.

Et concrètement, qu'est ce que j'y gagne ?

Les comparatifs établis entre les prix obtenus par le réseau syndical et les cours du marché (chiffres fournis par le ministère du Développement durable) fait apparaître une économie moyenne de 66,47 €/1000 litres de FOD au profit des adhérent FDSEA. Non négligeable lorsque toute charge est bonne à compresser et largement suffisant, même sur des niveaux de consommation moyen de 5000 à 8000 litres par an pour rentabiliser deux fois sa cotisation syndicale !

Comment puis-je y participer ?

En prenant contact avec votre responsable local FDSEA qui vous indiquera la marche à suivre pour bénéficier de ce service et de l'intégralité de l'accompagnement offert par la FDSEA. Outre les adhérents FDSEA, l'opération est ouverte aux adhérents JA. Nous contacter pour plus de renseignements.

S.L - FDSEA 58

▶ Les responsables Fuel FDSEA

- **Pouilly/La Charité/Donzy : Jean-Pierre Condamine – 03.86.26.30.49**
- **Pougues les Eaux : Philippe Tardivon – 06.86.74.45.67**
- **Nevers/Saint-Benin/Saint-Pierre : François Lardreau – 06.87.67.93.65**
- **Decize/Fours : Stéphane Aurousseau – 06.16.74.83.03**
- **Château-Chinon : Michel Prévotat – 06.70.57.20.22**
- **Moulins-Engibert : Philippe Rault – 06.85.48.61.11**
- **Châtillon en Bazois : Sylvain Bonnodot – 06.82.41.62.97**
- **Brinon/Corbigny : Laurent Cornu – 06.08.58.26.08**
- **Montsauche/Lormes : Pierre Bobin – 03.86.78.20.17 Elisabeth Langlet 06.83.10.64.25**
- **Prémery : Vincent Giraud – 06.68.98.26.85**
- **Varzy : Paul Dourneau – 06.08.61.95.63**
- **Tannay : Régis Taupin – 06.30.91.26.09**
- **Cosne : Jean Doudeau – 06.84.77.43.60**
- **Saint-Amand : Philippe Rollet – 03.86.39.79.69**
- **Dornes/Luzy/Saint-Saulge/Clamecy : Nous contacter à la FDSEA au 03.86.93.40.92**

▶ En bref

Exonération de TIC: La FNSEA obtient une nouvelle fois la reconduction de la mesure pour 2011

Après de nombreuses relances et un travail de lobbying particulièrement intense, la FNSEA a une nouvelle fois cette année obtenu, dans le cadre de la quatrième loi de finances rectificative pour 2012, la reconduction du dispositif de remboursement de la TIC (ex TIPP) pour les carburants achetés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011. Outre le fioul domestique et le fioul lourd, le Gazole Non Routier (GNR) est également concerné par la mesure. Ainsi les niveaux de remboursements s'élèveront à :
- 5 € par hectolitre pour le fioul domestique et le GNR
- 1,665 € par kilo de fioul lourd

Alors que certaines organisations s'agitent stérilement depuis quelques semaines pour dénoncer une mesure qui permettra à l'agriculture française d'alléger le coût de la main d'œuvre des salariés permanents pour une enveloppe de 210 millions d'€, la FNSEA elle se contente d'œuvrer avec acharnement pour l'intégralité des paysans français. La discrétion et le travail ont du bon … Il est néanmoins dommageable que ces valeurs ne soient que le pain quotidien de la FNSEA.

S.L – FDSEA 58

Ovins-Caprins: Identification électronique des ovins/caprins nés avant 2010 - report de la date butoir en 2015

L'identification électronique des ovins et caprins nés après 2010 a été rendue obligatoire au niveau européen depuis le 1er janvier 2011. Pour les animaux nés avant 2010, l'identification devait devenir obligatoire à partir du 1er janvier 2012. A la demande de plusieurs Etats membres tels que le Royaume-Uni, une proposition de report d'application de cette mesure a été soumise au vote des experts du Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale. La proposition mettait notamment en exergue le problème de la surcharge administrative et des risques d'erreurs. Suite à cette proposition, les experts des Etats membres se sont mis d'accord sur un report de trois ans des mesures d'identification électronique des ovins et caprins nés avant 2010. Les éleveurs ne seront donc tenus d'identifier les mouvements individuels des ovins et caprins nés avant 2010 qu'en 2015. Cette extension permettra aux éleveurs de continuer à rapporter les mouvements des ovins et caprins nés avant 2010 en groupes.

SECTION OVINE – FDSEA 58

Paquet lait : «*Une avancée significative*» pour la FNPL

La Fédération nationale des producteurs de lait salue l'accord intervenu sur le Paquet lait car «*il va dans sens nécessaire du rééquilibrage des relations au sein de la chaine alimentaire. Il autorise en effet les éleveurs à s'organiser «au-delà de ce que permet l'actuel droit de la concurrence*» et à renforcer le pouvoir des producteurs dans les négociations contractuelles sur les volumes et les prix. Autre satisfaction, la reconnaissance des interprofessions, ainsi que la capacité pour les ACP et les IGP fromagères de gérer les volumes après 2015. Mais, ajoute la FNPL, le Paquet lait ne résoudra pas tout, en insistant sur le nécessaire maintien des outils de régulation «*pour assurer un véritable avenir aux éleveurs et à la filière européenne*». Le ministère de l'Agriculture se réjouit également d'un compromis qui introduit une modification du droit de la concurrence qui va permettre aux producteurs «*de négocier collectivement*».



FDSEA 21

«Il nous faut des marges de manœuvre»

Le dernier conseil d'administration 2011 de la FDSEA de Côte d'Or s'est déroulé lundi au lycée agricole de Quétigny. Les incompréhensions ne manquent pas en cette fin d'année, notamment en matière d'environnement.



Cinquième programme de la directive nitrate, Cipan, écophyto 2018.... *«Ça ne va vraiment pas dans le bon sens des exploitations agricoles»* regrette le président Fabrice Faivre.

Chaud, le dernier conseil d'administration de l'année, à la FDSEA de Côte d'Or. Le 5ème programme de la directive nitrates, qu'il faudra appliquer en 2012, a tout d'abord été présenté. *«Il y a encore beaucoup de choses à déterminer, des négociations vont se faire en région»* signale le président Fabrice Faivre, *«ça ne va vraiment pas dans le bon sens des exploitations agricoles. Il faut arrêter de mettre des couches successives sur les exploitations, ça commence à bien faire. Si l'on se compare avec les autres départements bourguignons, il n'y a pas de Cipan dans la Nièvre. En Côte d'Or, il y a obligation de 80%... Et l'an prochain ce sera 100%»*. Le président de la FDSEA continue : *«dans les terres argileuses, il y a vraiment un gros problème avec les Cipan, notamment avec les précédents légumes. Il nous faut des marges de manœuvre, on ne peut pas obliger 100% de couverture avant l'hiver dans les grosses argiles de la Plaine»*. Pour maintenir une diversité dans les assolements et garder des cultures de printemps, Fabrice Faivre demande des *«aménagements nécessaires»* : *«sinon, je crains que la sole de tournesol et d'orge de printemps passe à la trappe»*. Concernant Ecophyto 2018, le secrétaire général Jean Bertrand pense qu'il ne faut pas tomber dans du *«n'importe quoi»* même si les agriculteurs sont *«d'accord»* pour faire des efforts. L'objectif de diminution de 50% des produits phytosanitaires paraît difficilement réalisable, c'est même une *«utopie»* selon Fabrice Faivre.

Orama à l'horizon

Un bref bilan des réunions intercantonales FDSEA a été dressé, de *«riches débats»* ont animé ces rendez-vous. Outre l'omniprésente problématique environnementale, les dégâts de gibier ont encore été mis sur la table. *«Il y a toujours des zones très compliquées»* regrette Jean Bertrand. Les grandes lignes de la Pac 2014-2020 ont également été présentées, *«il n'y a rien de sensationnel pour l'instant»* indique Fabrice Faivre, *«le dossier peut sensiblement évoluer, nous ne savons pas encore grand chose. Aujourd'hui, on nous dit que le budget sera maintenu, mais qu'en sera t-il dans six mois, dans un an et demi?»* Autres sujets abordés lors de ces réunions : le projet de remise en eau des méandres de la Seine sur une commune du Châtillonnais, *«700 000€ pour inonder les champs? c'est inacceptable»* commente Jean Bertrand. Pour le secteur laitier, la FDSEA a réaffirmé son soutien vers les producteurs de lait en Epoisses. Concernant la venue d'Orama le mois prochain dans le département, *«l'organisation du sommet du végétal en Côte d'Or sera grand moment pour la FDSEA. Nous martèlerons sur les zones à faibles potentiels»* insiste Fabrice Faivre.

Recensement agricole

La Draaf est venue présenter les résultats du recensement agricole 2010 aux membres de la FDSEA (voir résultats dans nos dernières éditions, actualités Côte d'Or). La diminution du nombre d'exploitations *«n'est pas vraiment une surprise»* pour Fabrice Faivre et Jean Bertrand. Celle-ci met en évidence la problématique du non-remplacement des agriculteurs partant en retraite. *«Néanmoins, la Côte d'Or résiste mieux que les autres départements bourguignons, les chiffres sont meilleurs que la moyenne française»* commente le président de la FDSEA, *«notre politique en matière d'installation, de projet départemental ne sont peut-être pas si mauvais que cela. Certes, il y a encore beaucoup à faire, mais nous n'avons pas à rougir de la politique agricole menée depuis les douze dernières années»*. Les membres de la FDSEA ont été surpris du chiffre publié sur l'évolution des surfaces agricoles, celle-ci n'ayant baissé que de 0,2% en dix ans. *«Cette baisse représente un total de 75 hectares par an. C'est surprenant, on s'attendait à beaucoup plus avec l'impact de l'agglomération dijonnaise, les carrières, sablières et tous les travaux comme l'autoroute»* commente le président. A la question *«Quelle Côte d'Or voyez-vous dans dix ans?»*, Jean Bertrand envisage deux issues possibles : *«si on est fataliste, les exploitations vont encore s'agrandir et le nombre d'agriculteurs va encore baisser. Si on est optimiste, on peut maintenir les actifs si on se met à faire de la valeur ajoutée. Il y a beaucoup de choses à faire : de la vente directe, de la création de poulaillers, de l'engraissement....»*. Concernant la création de poulaillers et différents problèmes connus récemment dans le nord du département, la FDSEA organisera prochainement une réunion publique *«pour expliquer clairement ce qu'est un poulailler»* à la population.

AURÉLIEN GENEST

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

Encore 2 semaines pour vous abonnez à un tarif préférentiel
30 euros pour 6 mois
OU profitez-en pour faire un cadeau pour Noël à vos proches

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011
Offre réservée aux non-abonnés

► Mes coordonnées

❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP / Ville:
Tel: Fax: Mobile:
Email: @
Signature

► A retourner

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net
❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
❍ Facture: oui ❍ non ❍ *(Cocher la case correspondante)*
❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

Jugement de bétail

Les JA à Flez-Cuzy ce dimanche

Dimanche, les JA du canton de Tannay et de la Nièvre vous attendent nombreux sur l'exploitation de Béatrice et Éric Laguigner, à Flez-Cuzy. Les concurrents de la finale de jugement de bétail s'affronteront dans les catégories bovine, ovine et équine.



Ce 18 décembre sera jour de fête à Flez-Cuzy, à côté de Tannay, dès 14 heures. Les JA, conduits par Fabrice Prévotat et Jennifer Paillé, y organisent leur traditionnelle finale départementale de jugement de bétail. Seront candidats les finalistes des épreuves cantonales ainsi que certains élèves des lycées agricoles du département. Concrètement, chaque concurrent devra évaluer les qualités des animaux à partir d'un animal de référence, déjà noté par un jury professionnel. L'évaluation des candidats sera assurée par Mme Varignier, proviseure adjointe du Lycée agricole de Challuy. Les deux premiers lauréats seront sélectionnés pour représenter la Nièvre à Paris lors de la finale nationale au prochain Salon de l'Agriculture. Côté animation, pour cet événement qui réunit chaque année un nombreux public, les JA ont imaginé des démonstrations de matériel agricole avec les concessionnaires du département, des stands des organisations professionnelles agricoles ainsi qu'un petit marché de produits locaux, des dégustations de viande, des jeux d'adresse et des baptèmes en poney. La proclamation des résultats aura lieu à partir de 18 heures, en présence des officiels et avant le vin d'honneur.

E.C.

RIFFAULT S.A.

Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Coop'Evolia

Restructuration en vue

Coop'Evolia tenait son assemblée générale ce mardi à Fontaines. Devant une centaine d'éleveurs, la situation de l'insémination artificielle (IA) était détaillée. L'activité reste bien orientée, en hausse tant en laitier qu'en allaitant. La génomique fait sa place dans les fermes mais d'ores-et-déjà, la nutrigénomique et l'épigénétique pointent leurs nez. Avec Genesia (Loire) et la Coopel, un «*audit*» est en cours pour «*restructurer*» «*en commun*».



«*Je n'en dirai pas beaucoup plus*». Guy Martin, le président de Coop'evolia, ménage le suspense avant de reprendre… «*Avec la coopérative Genesia (Loire) et avec la Coopel, nous envisageons une restructuration de nos territoires*». Les coopératives sont «*en plein audit*». Ce dernier montre déjà que ces trois coopératives «*ont beaucoup de choses en commun*» sur les services supports : similitude de taille, de répartition raciale, d'organisation, de méthode de travail... Autant dire que les réflexions s'intensifient «*pour faire des économies d'échelles*».

Mais rien n'est fait pour l'heure. «*Une seule ombre*» ralentit ce rapprochement : «*les entreprises de sélection ne sont pas communes*», expliquait Guy Martin. Autant dire qu'il devient stratégique de bien évaluer le positionnement et le potentiel des deux en lice : UCATRC et Gènes diffusion. Avec cette année, le départ du directeur Guy Pegoud et de Lydia Massicot, la chef comptable, Sylvain Poillot les remplace en tant que directeur administratif et financier.

Sauts technologies

Et le travail ne manque pas. Les "sauts technologies" s'accélèrent avec l'arrivée de la génomique, la nutrigénomique et bientôt l'épigénétique. Et ce n'est certainement pas fini, avec la transriptomique, la protéomique, la métabolomique et la future biologie synthétique. Du coup, les coopératives ont plus que jamais «*besoin de techniciens spécialisés*». Les partenariats se multiplient donc : Gènes diffusion prim-holstein et charolais, Umotest, Simmental France, Brune Génétique service, Axia Reprogen, GIE Synergie charolaise, Union Charolais croissance, Gènes diffusion immobilière et financière, Geneform, SASU Biogaz Fontaines, GRC Bourgogne Rhône-Alpes, SAS Equi diffusion… D'autres sont en cours avec Global autour des génisses laitières pour l'export vers le Maghreb, ou encore bientôt avec Socaviac.

Leader en race pure

Cette vision large permet à Coop'Evolia de constater une «*reprise de confiance pour les laitiers et malheureusement la poursuite de la galère en allaitant*». Reste néanmoins les chiffres. Les inséminations progressent tant en race laitière - «*avec mention pour la montbéliarde qui gagne plus de 1 100 vaches*», avec 25 000 IAP (+5 %) - qu'en race charolaise qui progresse aussi «*de l'ordre d'un millier de vaches supplémentaires*». Plus de 43 645 charolaises ont été inséminées. Ce dernier chiffre est similaire à l'activité avant FCO. Ce qui fait de Coop'Evolia, la coopérative française « leader en race pure ».

Idem en prim-holstein, la moitié des 10 000 vaches inséminées l'ont été avec plus de 50 % de taureaux génomiques, preuve de la «*technicité très pointue*» de ces élevages.

«*Nous faisons autant de constat de gestation (80 000) et de fouilles (10 000) que d'IA (90 075)*». Les techniciens sont intervenus dans 3 040 élevages, dont 509 pour des IA et 51 % étaient exclusivement en allaitant, notait Jean-François Fristios, du service bovin viande. Un inséminateur parcourt presque 50 000 km par an en moyenne.

Pas étonnant dès lors de constater un «*beau*» bilan économico-financier, selon Sylvain Poillot dirigeant les 50,4 salariés (ETP). «*Après deux années de baisse des IA, nous redressons la barre pour retrouver les chiffres de 2007. On progresse surtout en IA bovine*», synthétisait-il. Statistiques significatives dévoilées, «*25 % des adhérents réalisent 65 % des IA. Mais, dans l'autres sens, 60 % de nos éleveurs ne réalisent «que» 3 % du total des IA*», expliquait Jean-François Fristios.

Conclusion : «*il nous reste de la prospection*» à faire auprès des éleveurs qui «*restent au centre*» des dispositifs de la coopérative.

Un million de paillettes

Les semences sexées se développent. Le sexe ratio est d'environ 91 % et la baisse de fertilité de l'ordre de 10 points. En terme de production de semences, environ un million de doses ont été produites sur cet exercice. Prestations effectuées par la taurellerie pour d'autres acteurs de la filière également (sélectionneurs privés, associations d'éleveurs…). Un service de récolte en ferme vient compléter ce dispositif. Tout n'est pas simple néanmoins. Avec la génomie, en charolais, «*les taureaux rentreront très jeunes et ressortiront très tôt*», prédisent les techniciens. Le mode de recrutement des futurs reproducteurs s'en trouve déjà «*modifié en profondeur*». C'est le cas en prim-holstein et montbéliarde. L'indexation génomique est même devenue l'indexation officielle pour ces races en juin 2011. Le constat est sans appel : la «*production de semences a énormément baissé avec la génomie, il faut donc penser à former les collaborateurs*», en planifiant les carrières professionnelles… et aussi en diversifiant les activités.

Diversification des activités. Là, les pistes ne manquent pas. Pour mieux gérer la reproduction, un service dédié va voir le jour avec «*Conseil élevage*». Des bilans de fertilités permettront de détecter les éventuels disfonctionnements à l'aide également d'outils d'aide à la surveillance au vêlage avec prise de température et envoi automatique de SMS (80 vendus cette année) ou avec la détection des chaleurs (Heat box). Ces deux outils permettant «*de sauver des veaux et plus de confort à l'éleveur*» dans le cas du premier appareil. La Heat box permet, elle, «*d'assurer une meilleure fécondité pour utiliser moins de doses*».

Diversification toujours avec la nutrigénomique et la «*distribution*» de minéral en lien avec Geneform. Cette société est une filiale de Genesia. Coop'Evolia est «*rentrée au capital de Genesia à hauteur de 36 %*», «*qui couvre - avec sa logistique -tout le centre de la France, voir plus loin, avec un catalogue de plus de 3.000 références*» en compléments nutritionnels, matériel d'élevage et autre agro-fourniture.

Toutes ces diversifications répondent au besoin de gérer l'activité hors «*pic*» ; février-mars-avril représentant 80 % de l'activité annuelle de Coop'Evolia.



Technique

Adapter ses apports azotés grâce à la télédétection de la biomasse

La télédétection de la biomasse, proposée par 110 Bourgogne à ses adhérents, permet d'adapter les éléments azotés.

110 Bourgogne propose pour la quatrième année à ses adhérents de quantifier la biomasse au niveau de leurs parcelles par télédétection afin d'apprécier au mieux l'apport d'azote nécessaire à la plante. Les résultats obtenus prouvent que cette technique engendre une économie d'azote et un gain de rendement, ce qui, au total apporte un gain comparatif de 42 à 81 € de l'hectare.
De plus, les agriculteurs qui modulent leur apport avec l'agriculture de précision obtiennent un gain amplifié, car le conseil en apport d'azote tient compte des variations de biomasse télédétectées. Les agriculteurs qui adhérent à ce service reçoivent les données sur une clef USB qu'ils placent dans leur Système embarqué et par le géo positionnement couplé aux informations, l'épandeur d'engrais adopte la dose nécessaire en fonction de la zone.

«La télédétection de la biomasse est très adaptée au colza»

Emmanuel Mathé, agriculteur à Noisy Rudignon en Seine et Marne, utilise le service de détection de la biomasse depuis trois ans pour les apports azotés sur ses colzas. Il témoigne :
«Ce service permet de déterminer la biomasse de la culture par satellite. Il en découle un conseil en fertilisation azotée. Si ce système fonctionne avec un blé, il est particulièrement adapté au colza, culture qui valorise le mieux une adaptation de la fertilisation. En effet, alors que le blé le valorise sur le 3ème apport uniquement, pour le colza on agit sur un apport plus important. Je peux ainsi adapter ma dose d'azote à des zones précises.
Pour ce faire une photographie de la parcelle est prise avant et en sortie hiver. Du résultat obtenu en découle un plan de fertilisation à la parcelle. Comme je possède un épandeur équipé pour la modulation de la quantité d'engrais en fonction du tracé, la dose épandue s'adapte automatiquement en fonction des données. Je note des écarts allant de 100 à 300 kg.
Ainsi, en moyenne en 2011, j'ai épandu 140 unités d'azote en moyenne par hectare. Sans cet outil de précision, la valeur aurait certainement été de l'ordre de 160-170 unités.
Ce système, accessible techniquement et financièrement, permet donc de réaliser d'importantes économies. Mais, mon but ultime est de connaître le potentiel en fonction des zones dans les parcelles. En effet, le zonage moyen engendre encore des sur et sous fertilisation».



Emmanuel Mathé, agriculteur de Seine et Marne, se dit satisfait de ce nouveau service

Preciseo

Afin d'aller plus loin dans la précision de leurs travaux, les agriculteurs peuvent bénéficier d'un outil de téléguidage d'une précision allant, selon l'abonnement et le niveau de précision souhaité, de +/- 2 cm à +/- 10 cm.
Avec seize autres coopératives et en partenariat avec Geodata Diffusion, qui a développé la technologie avec les entreprises de travaux publiques, 110 Bourgogne propose le service Preciseo qui guide par géo localisation le tracteur et corrige la dérive par le biais de balises RTK.

Semences de ferme

Le point de vue de Rémi Haquin, président de ValFrance

Comment avez-vous accueilli l'adoption de la loi sur les certificats d'obtention végétale ?
Rémi Haquin : *«Très positivement puisqu'il s'agit en fait de légaliser et d'appliquer à d'autres espèces autogames un système de financement qui a fait ses preuves en blé tendre».*

Ne se traduit-elle pas par la main mise des firmes semencières sur l'agriculture ?
RH : *«Au contraire elle permet à de nombreux sélectionneurs de pouvoir exercer leur travaux de recherches et d'amélioration et d'obtention de nouvelles variétés performantes et adaptées à nos marchés. En effet le système de COV encourage les sélectionneurs actuels à poursuivre leurs recherches plutôt que, faute de moyens, à se vendre aux «grosses multinationales»(...)*

Est il si fondamental de rémunérer la recherche ?
RH : *«Pensez-vous que les chercheurs n'ont pas besoin d'être rémunérés ? Que les installations nécessaires se trouvent gratuitement dans le supermarché du coin? Regardez ce qui se passe en matière de recherche variétale dans le monde entier ! Alors que la France était un leader, elle se marginalise de plus en plus».*

Cela ne va-t-il pas se traduire par un aggravement des charges qui pèsent sur les exploitants agricoles ?
RH : *«Jusqu'à preuve du contraire, l'amélioration du potentiel de rendement et de l'adaptation qualitative aux besoins des marchés a plus que largement compensé le coût pour l'agriculteur».*

Au final qu'apporte cette loi à l'agriculteur que vous êtes ?
RH : *«L'espoir que le maintien (le développement) d'une recherche variétale efficace puisse m'aider à relever les défis de compétitivité et de qualité qui font le quotidien de mon métier d'agriculteur».*



Portrait d'un visionnaire

Désherber enfin en post-levée

Sébastien Schaeffer apprécie la simplicité de ne désherber qu'une seule fois ses tournesols en post-levée. Agriculteur dans le département de la Charente, il cultive 12 hectares de tournesols avec la technologie **Clearfield®**.

Pourquoi préférez-vous désherber le tournesol en post-levée ?
En Charente, nous ne réussissons pas toujours les semis précoces de tournesols à cause de périodes très chaudes. En désherbant avec **Clearfield®** jusqu'au stade 8-10 feuilles, on a le temps de voir si le semis est correct et comment les adventices présentes évoluent.

Quel est le principal bénéfice par rapport au désherbage traditionnel ?
Cela nous permet de bien travailler sur la flore présente. Avant d'utiliser **Clearfield®**, on faisait un premier traitement avant le semis et un autre aussitôt après, mais on n'avait plus aucune alternative une fois le tournesol levé.

Flashez ce code afin de visionner l'intégralité de l'interview

Clearfield Système de Production Tournesol

BASF The Chemical Company

Le symbole unique Clearfield et Clearfield sont des marques déposées de BASF. ©2011 BASF. Tous droits réservés. Photographe : Benoit Gendron

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

BRUNET

ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE

- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux

TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX

SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Bourgogne : une filière qui croit en son avenir

La volaille reste la seconde viande produite dans le monde après la viande de porc et de très loin devant la viande bovine. La France est le premier producteur de volailles de l'Union européenne avec 1,8 millions de tonnes en 2009 (devant le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne) et elle est au cinquième rang mondial après les États-Unis, la Chine, le Brésil et le Mexique. En France l'aviculture emploie près de 50 000 salariés et 15 000 éleveurs sont répartis sur tout le territoire national. La filière se porte mieux en 2010-2011 et ses marges se sont consolidées en dépit d'un coût alimentaire élevé. La conjoncture est donc meilleure, selon les résultats d'une grande enquête avicole dans le grand Ouest qui constate que les innovations en alimentation animale et en génétique ont permis aux élevages d'être plus performants. Toutefois, le vieillissement du parc bâtiment interpelle. 41% des aviculteurs ont plus de 50 ans en 2010, alors que les jeunes de 20 à 30 ans ne représentent que 3,2% des aviculteurs. France AgriMer s'est emparé du dossier et prévoit une plan d'action sectoriel pour les filières viandes blanches, dont la filière avicole. Quatre axes sous-tendent la réflexion en cours : la définition d'un modèle d'élevage conciliant performance économique et environnementale ; la politique de produits et de certification, les relations industrie/administration et le tissu industriel, les relations élevage/industrie. Christian Marinov, directeur de la Confédération française de l'aviculture insiste pour sa part sur deux priorités : le renouvellement du parc de bâtiments et la défense des productions françaises.

En 2008, la région Bourgogne était classée en 8ème position avec 25 millions de poulets de chair produits annuellement (3% de la production nationale). La Saône-et-Loire, avec 8 millions de têtes représente 33% de la production régionale derrière l'Yonne. La production bourguignonne est essentiellement tournée vers la volaille de chair et de nombreux producteurs adhèrent à des démarches d'entreprises autour de Duc au nord de la région et de LCD au sud. La Bourgogne se caractérise par un poids important des démarches de valorisation : certification (Duc principalement avec 17% des poulets certifiés français produits en Bourgogne), poulets label (comme chez LDC) bio, AOC poulet de Bresse.

La production de volaille label se structure au travers de deux syndicats de producteurs : les volailles fermières de Bourgogne et les volailles fermières du Charollais. Le secteur avicole, dynamisé par la progression des ventes engage des renouvellements et des constructions de bâtiments pour répondre à la demande des abatteurs, situés à proximité de grands bassins de consommation. Pour des raisons autant stratégiques qu'économiques la tendance est plutôt à la construction d'unités (souvent mixtes) de 1270 m² et d'une capacité de 30 000 volailles.

A Trambly (71)

Vivre de la volaille standard, c'est possible !

En 1991, René Vivier faisait le choix de se spécialiser dans la production de volailles standard. Sur son élevage hors-sol, il élève depuis des poulets et des pintades. Une activité très exigeante sur le plan sanitaire, mais qui assure un revenu relativement sécurisé.



Aviculteur spécialisé à Trambly, René Vivier exploite seul quatre poulaillers hors-sol. Le premier bâtiment a vu le jour en 1991. L'éleveur était alors âgé de 30 ans n'a eu qu'à acquérir une parcelle de 70 ares destinée à accueillir trois bâtiments. Il réalise la quasi totalité de ses poulaillers en auto-construction et conçoit des installations bien pensées. Un premier bâtiment de 600 m² a été suivi d'un second en 1992. Le troisième de 700 m² a été inauguré en 1995. Jusqu'en 2000, René a continué à travailler à l'extérieur pour compléter le revenu de ses trois poulaillers. L'ajout d'un quatrième ouvrage de 1 200 m² (portant la surface totale à 3 200 m²) lui a finalement permis de dégager un revenu complet et donc de se consacrer entièrement à son élevage.

Cette augmentation de surface a déclenché une procédure d'autorisation. Une démarche *«bien plus compliquée que dans le cas d'une installation soumise à simple déclaration»*, indique René. Il a en effet fallu se plier à une enquête publique et un plan d'épandage a du être établi. En outre, le système d'autorisation implique *«une remise à plat du dossier tous les dix ans»*, signale l'éleveur.

Avec quatre bâtiments d'une capacité totale de 54 000 volailles, technicité et rigueur sont de mise. René produit des volailles de type standard (poulets, pintades). Au départ, il n'élevait qu'une seule espèce, mais l'agrandissement de la structure a conduit à faire se côtoyer plusieurs âges de volailles sur le même site. *«Une situation qui favorise le microbisme»*, explique l'éleveur. D'où l'intérêt d'alterner les espèces ; *«le changement d'espèce fait l'effet d'un vide sanitaire»*, précise René. C'est ainsi qu'en plus des poulets et des pintades, l'élevage accueillera pour la première fois des canards pour les fêtes de fin d'année. *«La maîtrise sanitaire est la plus grosse difficulté dans un élevage de ce type»*, signale René. En volailles standard, le rythme de production est assez soutenu. S'il faut compter 3,6 lots de pintades par an, en poulets, 5 lots peuvent se succéder dans l'année. La durée d'élevage des poulets de René est de 44 à 52 jours. Arrivés poussins d'un jour, ils repartent lorsqu'ils atteignent 1,9 à 2,2 kg. *«L'idéal pour la filière, c'est que les poids des volailles soient compris entre 1,950 et 2 kg !»*, précise René. Les souches de poulet auraient pourtant le potentiel pour atteindre des poids bien supérieurs, mais la filière standard est très exigeante sur le format. N'en déplaise à ceux qui aiment dénigrer la production dite *«industrielle»*, le poulet standard est celui qui est de loin le plus consommé. Et en dépit d'une réputation peu flatteuse auprès du public, *«c'est un produit très sûr au plan sanitaire»*, défend René.

Idées reçues

Les poussins arrivent du couvoir déjà vaccinés contre la coccydiose et le gumboro. L'éleveur pratique, pour sa part, une vaccination contre la bronchite infectieuse par pulvérisation. Les volailles reçoivent trois types d'aliments différents selon leur stade de croissance (démarrage, croissance, finition). Automatisée, l'alimentation par chaîne au sol remplace les systèmes aériens installés au départ. Des pipettes remplacent également les abreuvoirs alimentés par le plafond. *«Il faut compter 20 000 € pour l'installation d'une chaîne d'alimentation au sol»*, indique l'éleveur.

La surveillance quotidienne se fait à raison de trois visites. René signale que les poulets, plus sensibles au confinement, ont besoin d'une ventilation plus *«sophistiquée»* que les pintades. Il prévoit d'équiper tous ses bâtiments d'échangeurs thermiques (systèmes de VMC à double flux).

L'enlèvement des volailles se fait en entraide. Après le départ, le nettoyage (lavage, désinfection) du poulailler demeure l'opération la plus lourde de la conduite. Le fumier est évacué vers deux fermes voisines dont les terres sont mises à disposition (une centaine d'hectares) dans le cadre du plan d'épandage. Avant de recevoir un nouveau lot à l'issu du vide sanitaire, le poulailler reçoit deux remorques de copeaux de bois en guise de litière. Pour les pintades, la litière est ensuite renouvelée avec de la paille.

Rémunération correcte

René travaille avec la coopérative de production avicole de Saône-et-Loire (CPASL). Lié par un contrat à cette dernière, l'éleveur achète cependant ses volailles et son aliment, ce qui lui procure une certaine indépendance. Il est toutefois tenu par le planning de production qui est établi par l'abatteur, en l'occurrence Guillot-Cobreda - LDC. René assure néanmoins que ses quatre poulaillers le font vivre correctement aujourd'hui. Les pintades dégagent une marge éleveur (aliments, achat poussins, frais vétérinaires déduits) de 0,60 à 0,70 € par volaille, tandis que les poulets procurent 0,45 € par volaille. De cette marge éleveur, on doit ensuite retrancher l'amortissement du bâtiment, les charges sociales, l'eau, le gaz, l'électricité, la litière.

Âgé de 50 ans aujourd'hui, René a la satisfaction d'avoir un outil de travail amorti. Désormais, il investit pour améliorer encore ses conditions de travail. Dans un tel élevage, la maintenance et l'entretien représentent un poste important, observe René.

MARC LABILLE






Photo: Réussir

Témoignage

"Se projeter en tant qu'éleveur"

Arnaud et Guillaume Rosier (SCEA du Gally-Précy le sec-89) céréaliers, ont choisi de se diversifier en élevage avicole. Retour d'expérience.

«Nous sommes à l'origine céréaliers. Il est difficile aujourd'hui de s'agrandir étant donné le prix élevé des terrains. Alors nous avons fait le choix de l'aviculture afin de créer un emploi au sein de notre SCEA et d'obtenir un revenu supplémentaire. Nous avons démarré notre premier lot début 2005. Notre voisin, avec qui nous travaillons pour les cultures céréalières, est aviculteur, ca qui nous a permis de découvrir l'élevage avicole.

La SCEA a une activité de travaux agricoles de curage et de désinfection de poulaillers depuis plusieurs années ce qui nous a permis d'avoir une première vision du fonctionnement de la filière.

Quand nous nous sommes décidés, notre dossier a été pris en charge par le technicien du fabricant d'aliment Soréal qui nous a présenté un projet clé en main. Il nous a guidé dans le choix des fournisseurs et il nous a accompagné dans toutes les démarches du projet jusqu'à la construction du bâtiment.

Dans le chiffrage du projet, nous avons notamment intégré le matériel de fonctionnement du bâtiment (curage, lavage, paillage), l'équipement en petits matériels et le stockage de la paille.

Pour bien aborder un tel projet, il faut se projeter en tant qu'éleveur. Il faut également bien saisir les avantages et les inconvénients de ce métier avant de se lancer, ainsi que les incidences sur l'exploitation existante. Cette nouvelle expérience nous révèle qu'il faut être en permanence à l'écoute de l'élevage et qu'il faut savoir réagir rapidement».

Repères

SORÉAL

- **Soréal : Société régionale d'alimentation constituée en 1999.**
- **5 actionnaires : Terres d'Alliances, 110 Bourgogne, Dijon Céréales, Interval, Invivo.**
- **Leader régional avec 296 000 tonnes d'aliments produits en 2010-2011 dont 100 000 t de volailles.**
- **3 sites de production : Vonnas (01) ; Saint jean sur veyle (01) ; Joigny (89).**
- **190 éleveurs en productions organisées pour 300 bâtiments avicoles et une surface de 220 000 m² ; 12 millions de volailles nourries/an ; 135 000m² de bâtiments créés depuis 1991 soit 156 de construits chez 124 éleveurs.**
- **Service volailles une équipe de 5 personnes.**

Poulets « label »

Un choix économique rentable

Michel Thibault et son fils Ludovic, exploitants polyculture élevage à Sussey en Côte d'Or, en sont à leur quatrième bâtiment accueillant des poulets label, en dix ans. Le label représente pour eux une valeur sûre et l'assurance d'une bonne rentabilité.


A partir du 43ème jour les poulets label ont accès tous les jours au parcours libre, le renard est alors souvent en embuscade et déploie des trésors de ruse et de souplesse pour faire bombance. L'éleveur se fait alors chasseur.

A Sussey, en Côte d'Or, c'est en 2001 que la construction de deux poulaillers label s'est décidée à l'occasion de l'installation de Ludovic, le fils de Michel Thibault. «*Le choix s'est porté sur le label*» se souvient Michel Thibault, car à ce moment là le syndicat des «Volailles fermières de Bourgogne» proposait de nouveaux partenariats. Vu la difficulté à trouver du foncier pour installer Ludovic, les exploitants saisissent l'opportunité et construisent deux poulaillers label sur deux hectares de terre. Entre temps, le foncier attendu a été débloqué, mais les premières volailles fermières de Bourgogne sont installées et la production conduite dans de bonnes conditions.

264 jours d'occupation par bâtiment

Au point qu'en 2010, c'est l'opportunité du photovoltaïque qui amène à la construction de deux nouveaux bâtiments destinés à accueillir des poulets label. Le projet est rondement mené et deux nouveaux poulaillers de 450 m², accueillant chacun 4 400 poulets, s'élèvent maintenant. Les bâtiments en auto-construction ont nécessité un investissement d'environ 125 000 euros. A raison de trois bandes et demie par an, les poulets sont élevés 83 jours et le départ de chaque bande est suivi d'une période de vide sanitaire de 21 jours. En tout, les locaux d'élevage sont occupés pendant 264 jours.

La production se fait en totale intégration : «*les poulets et les aliments sont fournis et les lots partent dès que les volailles sont finies*» explique Michel Thibault, «*c'est la différence entre les coûts de production et la valeur d'achat du poulet fini qui constitue la marge de l'éleveur*». Les frais de bâtiment, d'eau, d'électricité, de gaz, d'assurances, de litière et de mécanisation sont à la charge de l'exploitant. Ce dernier a donc tout intérêt à surveiller ses charges et à faire en sorte de limiter au maximum les pertes en soignant bien ses lots. Chaque bâtiment nécessite une tonne de paille par bande, en un seul paillage. Ces derniers mois, le temps de travail et la pénibilité de l'enlèvement des volailles finies se sont nettement allégés depuis que le ramassage s'effectue par containers, ce qui nécessite beaucoup moins d'effort et de main d'œuvre.

1,15 € de marge brute par animal

Quand les poulets arrivent ils sont tenus enfermés pendant 42 jours, puis ils accèdent au parcours herbeux ; les poulaillers sont alors ouverts chaque matin et refermés chaque soir. «*C'est la seule véritable contrainte* » confie Michel Thibault, pour le reste une bonne surveillance et une attention à ne jamais manquer d'aliment suffisent. Un détail qui a son importance «*les poulets produits sous label, du fait de leurs conditions d'élevage, sont moins soumis au stress et aux maladies*» observe l'exploitant.

Michel Thibault, comme son fils, sont parfaitement satisfaits de leur choix. L'activité est jugée rentable. Le label réclame un suivi exigeant et un travail soigné, mais moins de temps au final que des poulets standards, dont le rythme d'arrivée et de départ des bandes est plus soutenu. Le temps d'astreinte reste limité et comme le souligne Michel «*ce qui compte quand on évalue la rentabilité d'une activité c'est de ramener le résultat au temps passé*».

En moyenne sur une année, ce temps est évalué à une heure et demie par jour. La marge brute est de 1,15 €/animal et la marge nette se calcule après déduction des prélèvements MSA (0,60cts €). Au final, en fonction des performances des bandes, les quatre poulaillers laissent une marge nette de 1 600 à 2 000 euros par mois, «*un ratio intéressant*» estime Michel Thibault, en regard du temps passé. Gain supplémentaire pour cette exploitation en polyculture élevage, le fumier fourni par les volailles constitue un excellent amendement.

ANNE-MARIE KLEIN



Poulets de chair

Une nouvelle vie avec le poulet de Bresse

Jeune mère de famille travaillant auparavant dans l'animation socio-culturelle et sportive, Betty Poquet a choisi de se reconvertir dans l'élevage, pour une vie plus proche de la nature et plus active. Qualitative, organisée et bien encadrée, la filière volailles de Bresse lui a permis de réaliser son rêve.



Betty Poquet est installée depuis près d'un an en production de volailles de Bresse.

Le 1er janvier dernier, Betty Poquet s'est installée à Montpont-en-Bresse pour produire des volailles de Bresse. Il s'agit de l'aboutissement d'un projet ayant germé cinq ans plus tôt lorsque cette jeune trentenaire décidait, avec son compagnon, d'entamer une reconversion. En 2005, vivant encore en Côte-d'Or, elle choisissait avec son compagnon de préparer un BPREA à Quetigny. *«Nous avions envie de nous poser et de vivre dans un environnement qui nous corresponde. Changer de mode de vie, être plus décideur, travailler dehors avec des animaux…»*.

Des aspirations qui ont abouti à un projet d'installation en agriculture, après leur déménagement dans l'Ain. Le couple a alors découvert la Bresse et ses spécialités. *«J'ai fait mon stage six mois chez un producteur de volailles de Bresse à Bantanges. C'est là que j'ai tout appris !»*, confie la jeune femme. Comme l'impose la filière volaille de Bresse, Betty a accompli un stage obligatoire de formation théorique et pratique. Par l'intermédiaire du Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse et en relation avec l'Adasea, Betty a pu acquérir une ancienne ferme laitière avec 37 hectares de terres en location.

Sept hectares de parcours bocager

La structure comprenait des bâtiments d'élevage bovins désaffectés, 13 hectares de céréales ainsi que des prairies bordées de haies arborées, comme le préconise le cahier des charges de l'AOC Volaille de Bresse. Dans l'ancienne étable entravée, Betty et Patrick ont aménagé quatre poussinières de 50 mètres carrés chacune, d'une capacité de 700 poussins par unité. Équipées d'abreuvoirs, de mangeoires et de chauffages au gaz, elles accueillent les poussins jusqu'à leur trente-cinquième jour de vie. Au-delà de 35 jours, les volailles disposent de sept hectares de parcours. Le couple y a construit six poulaillers déplaçables de 60 mètres carrés chacun. Ils abritent 700 volailles, lesquelles disposent d'un peu plus d'un hectare d'herbe par poulailler. A partir de 14 ou 15 semaines d'âge, les volailles les plus avancées sont conduites dans des épinettes pour une finition *«au calme»* d'une quinzaine de jours. Pour ce faire, Betty loue une salle d'épinette à un ancien éleveur des environs.

Produire les céréales sur l'exploitation

Côté conduite d'élevage, durant leur séjour en poussinières, les poussins reçoivent un aliment démarrage. Une fois installés dans les parcours, les poulets consomment un aliment sec «Croissance», agréé par l'AOC et fait d'un mélange de blé, maïs et poudre de lait. Pour l'instant, Betty est obligée d'acheter son aliment (en sacs de 25 kg) auprès de fabricants agréés, mais à terme il est prévu d'utiliser le blé et le maïs produits sur l'exploitation, confie l'éleveuse. Le transfert d'un lot de 700 volailles en épinette se fait en trois fois selon l'état d'avancement de chaque individu. Chaque animal quitte l'épinette lorsqu'il a atteint son stade optimal de finition, les volailles pèsent alors de 2 à 2,5 kg selon le sexe.

Contrat, planning, marge garantie

Betty commercialise ses volailles de Bresse auprès de l'abatteur Mairet à Simard. Un contrat est établi à l'année entre l'éleveur et l'abatteur par l'intermédiaire du CIVB. Ce contrat porte sur les volumes, les dates de mise en place et de sorties. Les prix sont négociés deux fois par an. Conformément à l'accord passé entre la filière et les abatteurs, le prix payé évolue de telle sorte que la marge de l'éleveur soit préservée. Tout cela rend la production de volailles de Bresse relativement sécurisante pour l'éleveur. Un groupement de producteurs se charge de négocier le prix du gaz, le prix de reprise ainsi que les prêts de trésorerie pour l'achat de bâtiments.

MARC LABILLE

Des opportunités à l'Est de la France

Œufs : une production en recul, un marché porteur

La mise en place de poulettes de ponte régresse à mesure que la date butoir pour la mise aux normes des cages de poules pondeuses se rapproche. Pourtant le marché reste porteur et la demande soutenue en œufs, dans tous les segments de consommation.



Photo: Réussir

Peu de poulaillers sont conformes aux nouvelles règles. 50% du parc devrait être renouvelé

Depuis janvier 2011, la production d'œufs de consommation n'a pas cessé de reculer. Une étude d'Agreste constate que ce recul est manifeste sur l'ensemble des deux premiers trimestres et d'autant plus significatif que pendant deux années la production d'œufs de consommation était restée plutôt stable. L'échéance du 1er janvier 2012, date butoir pour la mise aux normes des cages de poules pondeuses, pourrait bien expliquer cette situation selon Agreste. Cette baisse de production se traduit par des niveaux de prix plutôt élevés pour la saison : en septembre 2011, il se situe à 33% au-dessus du niveau de septembre 2010.

Major dans ce domaine de production, avec 650 millions d'œufs produits par an, l'entreprise CDPO d'Esternay en Haute-Marne, est le plus gros centre de conditionnement indépendant de France. Des œufs produits en cage, au sol, en volière, avec ou sans parcours… Il y en a pour tous les goûts et tous les prix. Quand on pense à l'œuf, on pense rarement à l'effet du prix des céréales sur le produit «frais pondu». En fait il faut environ 2,3 kg d'aliments contenant deux tiers de céréales pour produire 1kg d'œuf ! La nouvelle réglementation applicable au logement des pondeuses va modifier le paysage actuel à partir de 2012. Les cages seront toujours d'actualité, mais il faudra réduire la densité des populations, les équiper de nids, de perchoirs… Et bien peu de poulaillers sont conformes aux nouvelles règles. 50% du parc devrait être renouvelé, ce qui amène CDPO à encourager l'ouverture de nouvelles unités, dans l'Est en particulier. La tendance aujourd'hui est à la construction de nouvelles unités ultramodernes, intégrant les pondoirs, les perchoirs, les lignes d'alimentation et d'abreuvement, des bâtiments entièrement automatisés où les poules sont confortablement installées et où les œufs sont acheminés dans une pièce attenante sur un tapis.

Le segment œuf représente aujourd'hui «*un segment alternatif*» commente Johan Marcon de Soréal, avec des productions en label rouge et en plein air. CDPO développe également le segment des œufs certifiés AB. Les besoins de consommation restent importants et les consommateurs sont de plus en plus attentifs et sensibles au mode d'élevage qui doit être obligatoirement mentionné sur la boîte.

Comme pour la production de volaille de chair, les œufs de consommation représentent une opportunité de diversification et de complément de revenu pour des exploitants ou d'installation pour des jeunes agriculteurs.

AMK

Pailleuse SPREAD A BALE
Spécial TÉLÉSCOPIQUES
IDÉAL POULAILLERS



• Balles rondes et carrées
• S'adapte sur le mat du chargeur télescopique

Visible à l'EARL RIBIÈRE Jean-Pierre aux Ormes

Votre distributeur exclusif
DAFP MATERIEL AGRICOLE
TOUCY - 03 86 44 00 77

Ouverture du nouveau dépôt PHILICOT sur votre secteur

PHILICOT

Mr et Mme COTTIN Annie et Eric
Avril Les Loups
58 340 DIENNES AUBIGNY

Tél. : 03.86.50.06.31



Ouverture du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00

Filière canards gras

Recherche éleveurs et gaveurs !

Créée il y a 23 ans, la Sica des « Canards gras de l'Yonne » recherche de nouveaux associés afin de développer son activité. Vous souhaitez vous diversifier..? Vous assurer un complément de revenu..? Devenez producteur de foies gras !



Tous les canards produits au sein de la SICA sont de type «Barbarie R61». Une souche donnant une viande jugée moins grasse que le «Mulard» traditionnel.

Née en 1988 du regroupement d'une dizaine d'éleveurs du département, la Société d'Intérêt Collectif Agricole (Sica) des *«Canards gras de l'Yonne»*, a produit jusqu'à 13 000 canards par an. À l'époque, tous les associés étaient exploitants agricoles et avaient créé cette activité dans le cadre de la diversification. La production étant alors commercialisée essentiellement à destination de la société Borvo traiteur qui assurait la transformation et la mise en conserve. Depuis la Sica a évolué vers le secteur de la vente directe et recherche de nouveaux associés pour remplacer les plus anciens aujourd'hui retraités et rejoindre les 11 producteurs encore présents. Chaque arrivant pouvant faire le choix de n'être qu'éleveur ou gaveur ou les deux cumulés. Jean-Louis Gaujard, exploitant céréalier à Villiers-Louis, dans le Sénonais, fait partie des associés d'origine : *«notre objectif est d'augmenter notre production annuelle redescendue à 7 000 canards, le problème étant que les jeunes s'installant seuls sur leur exploitation n'ont plus le temps de se diversifier. C'est pourquoi nous élargissons notre recherche de nouveaux associés auprès de retraités de l'agriculture ou d'un public néorural en recherche d'un complément de salaire»*.

Une enveloppe de 5 000 € suffit pour démarrer

L'intérêt de la production de canards gras est que l'on peut démarrer son activité avec peu d'apport. Un seul impératif : avoir un bâtiment disponible, sinon la rentabilité n'est pas assurée. D'une surface de 150 m² au sol minimum, suffisamment haut et bien ventilé, si on choisit l'option élevage et de 60 m² pour l'option gavage. Si l'on se contente de matériel d'occasion, une enveloppe globale d'environ 5 000 € peut suffire pour démarrer, incluant l'achat d'une gaveuse électrique, d'une armoire frigorifique et d'une vitrine réfrigérée pour les marchés. Les caillebotis pour les parcs pouvant être remplacés dans un premier temps par des palettes et les abreuvoirs par d'anciennes gouttières.

L'intérêt du groupement étant de diviser le travail en 3 équipes pour une meilleure répartition des tâches. Il n'y a pas de salariés. Chaque associé, à tour de rôle, toutes les 3 semaines, participe à l'abattage et à la découpe hebdomadaires, dans le bâtiment conçu à cet effet, installé au parc d'activités des Mignottes à Auxerre. Aujourd'hui, on compte au sein de la Sica : 3 éleveurs pour 7 gaveurs et 1 éleveur gaveur.

Si la souche classique reste le *«Mulard»*, tous les canards produits ici sont de type *«Barbarie R61»* : *«leurs foies sont un peu moins gros, mais la viande beaucoup moins grasse que chez un Mulard et plus adaptée aux goûts de notre clientèle»*. Chaque éleveur reçoit ses canetons à 1 jour, par lot de 500 poussins et les engraisse de 11 à 12 semaines. Le gaveur prend la suite, pour 14 jours, avant l'abattage, une fois atteint le poids de 6 kg. Les animaux n'étant gavés qu'avec du maïs grain entier, rappelle Jean-Louis Gaujard : *«du maïs sélectionné spécialement, sans aucune impureté, que l'on fait tremper dans l'eau pour le ramollir, selon une recette ancestrale. Ici, pas de foies gras industriels avec gavage pneumatique à la bouillie. De la qualité avant tout !»* Et pour les néophytes, encadrement assuré, pour démarrer, au niveau technique. Eleveur ou gaveur, pas de profil type, mais un impératif : *«être patient et savoir prendre son temps pour apprendre. Il faut se donner un plan de deux ans pour bien démarrer. De toute façon, si on part trop vite, la clientèle ne suivra pas !»*. Au début, une période d'essai est proposée, chaque nouvel associé ne se voyant demander des parts sociales qu'au bout d'un an.

A chacun ensuite d'assurer la vente directe de ses produits : cru sous vide, foies gras, produits transformés. Principalement sur les marchés, auprès de particuliers, mais également de restaurateurs. Un temps de travail non négligeable, à rajouter aux 3 heures quotidiennes sur une période de 14 jours lorsque l'on se consacre au gavage et à la centaine d'heures cumulées, sur 3 mois (en gros, 1 heure par jour), pour élever une bande de 500 canards.

DOMINIQUE BERNERD

Pour tout renseignement : Jean-Louis Gaujard au 03 86 88 20 19 et Didier Girault au 03 86 47 24 09 et 06 Tous les deux, le soir après 20 h.



Dans les mains de Jean-Louis Gaujard, un plateau de foies gras qui vaut de l'or, en ces veilles de fêtes de fin d'année… !



Il y a longtemps que la réputation du magret de canard a franchi les frontières du Sud-Ouest pour devenir l'un des plats préférés des Français.

GRILLAGE
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION
CLÔTURE ÉLECTRIQUE
GRILLE ET FILET POUR VOLIÈRES
BÂCHE CELLOTEX 200
(protection compost ou plaquette de bois)
FILM DE COUVERTURE TUNNEL
LONGUEUR À LA DEMANDE
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

SODALEC Distribution
ROXELL
MSE tout pour l'élevage de vos volailles.
Ventilation, bâtiment, distribution eau, aliments..
www.multi-service-elevage.fr
Tél: 04.74.92.05.80 Port : 06.79.40.81.95 email: olivier@multi-service-elevage.fr

L.D.C., LEADER FRANÇAIS DE LA VOLAILLE
le Gaulois LDC
Les groupements d'éleveurs régionaux
et les ETS SIRUGUE vous proposent
de construire en partenariat
VOTRE PROJET D'ÉLEVAGE DE VOLAILLES CONTRACTUALISÉ !
Une installation, un manque de surfaces,
une diversification des revenus, envie d'une filière organisée...
Ets SIRUGUE Spécialiste en aliments volailles
Visites d'élevages et abattoirs
Montage et accompagnement de votre projet
+ Depuis plus de 40 ans dans la volaille
+ Leader régional en aliments volailles
+ Une qualité d'aliments régulière et reconnue
A votre service: Jérôme VOISIN - 06 84 21 61 40
ALDDR Alimentation Animale
Ets SIRUGUE S.A.

Filière Bio

Il est bio mon poulet !

Avec le lancement de sa filière bio, le groupe Duc souhaite répondre à la demande accrue des consommateurs pour ce type de produits, tout en misant sur une logique de production régionale et de valeurs de proximité.

Après l'inauguration de ses deux premiers bâtiments d'élevage bio en Puisaye, il y a deux mois, le groupe Duc poursuit sa démarche et assure aujourd'hui une première rotation d'environ 5000 poulets abattus par semaine dans son usine de Chailley. Deux autres bâtiments sont en cours de construction, auxquels se rajoutent sept prospects bien avancés qu'il reste à intégrer dans le plan global de développement du groupe. Trois autres bâtiments appartenant à un agriculteur en production biologique désireux d'intégrer le circuit seront reconditionnés à cet effet. A terme, un maillage de 45 bâtiments répartis sur tout le département permettra une production de 15 000 poulets/semaine

Pas question pour autant de brûler les étapes, comme le souligne Jean-Pierre Chareyron, directeur de production amont du groupe : *« nous sommes dans une phase pilote, mais surtout, on vend d'abord, on prend les référencements et on construit seulement après. Aujourd'hui, on entend tout et n'importe quoi. Si demain on s'aperçoit que le marché est saturé ou qu'il n'y a pas dé débouchés, on se limitera à notre première série de bâtiments, sans construire la seconde qui est prévue ».*



«Né et élevé en Bourgogne», ou comment valoriser la proximité.



A terme, 15 000 poulets bio seront abattus chaque semaine dans l'usine de Chailley.

Bientôt du poulet bio à la cantine ?

Les passions ne se sont pas apaisées et la polémique toujours présente quand aux critères de durée d'élevage d'un poulet certifié bio. Jean-Pierre Chareyron est confiant : *«aujourd'hui, certaines personnes veulent interdire ce qui est autorisé par la réglementation européenne et depuis 2010, par la réglementation française. Vous avez des poulets bio à 81 jours, d'autres à 70 jours, demain peut-être à 91 jours… Regardez les Label rouge, ils s'appellent tous comme ça, qu'ils soient élevés à 81, 90 ou 120 jours !»* D'autant que la compétition est rude et que le poulet bio belge, allemand ou italien risque d'arriver très vite sur le marché français, avec des prix plus compétitifs si l'on se réfère à leur durée d'élevage (56 jours pour l'Allemagne) et à leur alimentation : *«ils vont chercher leurs matières premières dans toute l'Europe, là où nous nous limitons exclusivement à la Bourgogne et aux régions limitrophes, une proximité qui crée un surcoût important»*. Globalement, allonger la durée de production de 10 jours, équivaut à 200 grammes d'aliment supplémentaire par kg vif : *«ce n'est pas exceptionnel, mais demain, on ne veut pas être confronté, compte tenu du prix de production, au fait de voir les cantines parisiennes ou auxerroises approvisionnées en poulet belge !»* Outre la grande distribution, l'une des cibles visées par le groupe Duc pour la commercialisation de ses poulets bio est clairement affichée : la restauration hors domicile (RHD), notamment les cantines scolaires. Une façon aussi de privilégier les circuits courts, en référence aux exigences du Grenelle de l'environnement : *«un poulet élevé en Puisaye, avec un aliment fabriqué dans l'Yonne, abattu à Chailley et livré dans les cantines d'Auxerre ou Joigny, difficile de faire plus court ! A part les marchés, mais ce n'est pas notre créneau»*.

En instaurant cette nouvelle filière, le groupe Duc souhaite voir *« démocratisée »* la consommation de volaille bio en créant un nouveau segment de parts de marché. Une façon aussi d'amplifier l'image de proximité liée depuis plus de 10 ans à l'entreprise, à l'exemple de ces poulets certifiés où apparaît sur l'étiquette le nom de l'éleveur. Une démarche poursuivie depuis quelques mois par un nouveau graphisme des emballages, avec en plus sa photo !

D. Bernerd



Les premiers poulaillers bio ont été inaugurés le 24 octobre dernier en Puisaye.

Bâtiment avicole Un "plus" en zone céréalière

Les derniers bâtiments édifiés dans le cadre d'un partenariat avec Soréal en Bourgogne, sont des bâtiments mixtes «dernier cri», qui bénéficient de toutes les avancées technologiques en matière d'aération, d'automatisation et de climatisations pour les poulets de chair ou les dindes.

Certains bâtiments, comme celui de Balot en Côte d'Or, accueillent des volailles halal, du fait d'un marché en plein essor et en attente d'un type au standard bien défini (souche 957) certifié et répondant à des caractéristiques précises : poulet élevé pendant 50 jours, destiné à l'approvisionnement des rôtisseries halal et autres kebab. Situé à Appoigny, dans l'Yonne, l'abattoir Laguillaumie (100% halal) qui pratique le sacrifice rituel selon le rite islamique et Soréal, groupe spécialisé dans l'alimentation animale, sont parties prenantes dans la recherche d'implantation de nouveaux bâtiments pour cette filière spécifique.

L'abattoir Laguillaumie ayant programmé une augmentation de sa production de 120 000 poulets abattus par semaine à 150 000 unités par semaine à court terme.

Benoît Dufraigne, responsable avicole et cunicole chez Soréal ,estime que ces nouvelles opportunités de développement de la production avicole sont particulièrement intéressantes pour les zones céréalières. Ces unités, peu consommatrices de foncier, nécessitent en effet de grandes capacités d'épandage (40 ha pour 1 270m2 de bâtiment). Le lien du «hors sol» avec le sol reste important du fait de la paille consommée pour la litière, des céréales qui participent à la production de l'aliment et des effluents de bonne valeur agronomique à épandre localement. En zone de production céréalière, un bâtiment se situe ainsi *«en complète interaction avec le milieu dans lequel il est implanté»*.

AMK

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr



Innovation

Pari réussi pour un producteur de cassis

Un agriculteur du canton de Selongey s'est lancé dans la production de cassis Noir de Bourgogne bio. La première crème dédiée à cette production vient d'être lancée par le liquoriste Védrenne.



Éric Méot, agriculteur à Sacquenay, a réalisé avec succès la reconversion biologique de ses cultures Noir de Bourgogne.

Ce que vient de réaliser Éric Méot, agriculteur à Sacquenay, au Nord-Est de la Côte d'Or, est particulièrement remarquable si l'on s'en tient aux discours de plusieurs spécialistes. Seul sur sept hectares de cassis Noir de Bourgogne, Éric Méot s'est brillamment reconverti en agriculture biologique. *«C'est trois fois plus de travail, avec des rendements trois fois moins importants»* résume l'agriculteur côte d'orien, qui a raconté son expérience lors du lancement de la première crème de cassis Noir de Bourgogne bio, *«made in Bourgogne»*, la semaine dernière au Cassissium de Nuits-Saint-Georges. La méticuleuse gestion des mauvaises herbes, opération la plus importante selon l'agriculteur du canton de Selongey, a été réussie avec succès. *«Avec 3,5 kilomètres de rangs par hectare, cela représente 49 kilomètres de désherbage mécanique»* précise Éric Méot, qui a opté pour une débroussailleuse avec fil, solution *«la plus économique et la plus protectrice de l'intégrité de la plante»* selon le Côte d'orien. *«En ce qui concerne les traitements et les engrais, j'étais déjà en culture raisonnée donc le passage en bio n'a pas été très difficile sur ces postes là»* enchaîne Éric Méot, chez qui le liquoriste Védrenne s'est rendu pour signer un contrat de partenariat. La récolte 2011 permet la mise à la vente d'un potentiel de 40 000 bouteilles. Le prix des 50 cl oscillera entre 12 et 15 euros, un prix *«forcément en hausse»* selon le directeur de Védrenne car pour être classé bio, le sucre et l'alcool de la crème de cassis doivent également être «bio».

AURÉLIEN GENEST



Lors d'une année normale, 40 000 bouteilles devraient être mises sur le marché. Les ventes ont commencé la semaine dernière.

Document unique de prévention des risques professionnels

Une journée de sensibilisation initiée par les Actrices nivernaises

Le document unique de prévention des risques professionnels est un impératif pour toute exploitation qui compte un salarié ou un stagiaire. L'association Actrices Nivernaises organisait le 1er décembre une journée de sensibilisation à cette obligation, pas toujours suivie d'effet.

«*Ce fascicule de 30 pages recense point par point la situation de travail, l'évaluation du risque (classé de 1 à 4), la gravité du risque (de 1 à 4) et les mesures de prévention à réaliser, qu'il s'agisse des cardans de tracteurs à changer ou de l'électricité à mettre aux normes*».

Pour Dorine Michaud, adhérente de l'association Actrices Nivernaises, ce document, qui est obligatoire et qui peut faire l'objet de contrôles de la MSA, n'est pas toujours considéré à sa juste place «dans le milieu agricole». Pourtant, la responsabilité de l'exploitant est engagée en cas de manquement et d'accident.

Dès lors qu'il fait travailler sur sa ferme au moins un salarié ou un stagiaire, l'agriculteur est tenu de se procurer et de remplir ce fameux Document unique de prévention des risques professionnels. Pour sensibiliser les Nivernais à cet impératif, Actrices Nivernaises organisait une journée axée «sur l'aide à la réalisation», jeudi 1er décembre dernier à la salle de la mairie de Ternant.

«Mesures organisationnelles et de personnel»

Comme le registre est relativement épais et peut sembler fastidieux, il a paru utile aux adhérentes de l'association de se voir aider dans les démarches à accomplir pour être en conformité avec la réglementation.

Le matin, pour suivre la partie théorique, les participants ont donc écouté Pierre-Marie Joseph François, conseiller de la prévention des risques à la MSA Bourgogne, leur présenter les différents chapitres du document. «*Outre les mesures de prévention à réaliser sur l'exploitation, le document doit également prendre en compte les mesures organisationnelles et les mesures de personnel, qui vont de la prévention du mal de dos, à l'utilisation des produits phytosanitaires en toute sécurité jusqu'au travail du sol*» explique Dorine Michaud.

L'après-midi, place était faite à la pratique avec un passage en revue des aspects concrets d'une ferme, en l'occurence celle de Lydia Pautet à Savigny-Poil-Fol. Là, les stagiaires ont pu «*constater avec un oeil extérieur les risques et comment ils avaient été prévenus*», notamment par la construction d'une rampe sur un escalier.

Au cas où vous ne l'auriez pas dans votre exploitation, le Document unique de prévention des risques professionnels est disponible auprès de la MSA.

E.C.

Pac 2011

Modalités de paiement des aides

Depuis le 1er décembre, les aides directes suivantes sont versées sur les comptes des producteurs dont les dossiers sont complètement instruits, y compris contrôle effectué par l'agent comptable de l'agence de service et de paiement (ASP):

- solde des aides découplées (DPU)
- prime aux protéagineux et aide supplémentaire aux protéagineux
- solde des aides aux ovins et aux caprins
- aide à la production de lait de montagne
- aide aux veaux produits selon le règlement de l'agriculture biologique.

Les versements du soutien à l'agriculture biologique ne débuteront qu'en janvier 2012.
L'assurance récolte fera l'objet d'un paiement global à partir de mars 2012.

Concernant les aides bovines, le paiement des avances pour la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes se poursuit et les soldes interviendront avant la fin du premier semestre.

Précision sur le montant des aides:

L'aide supplémentaire aux protéagineux est arrêtée comme suit:
- 140 € / ha pour les surfaces en protéagineux (100 €/ha en 2010),
- 16 € /ha pour les nouvelles surfaces en légumineuses fourragères (13.50 € en 2010).

Pour assurer le respect du plafond budgétaire, il a été fixé un coefficient stabilisateur de 96,60 % aux paiements des aides découplées (DPU).

Le montant de l'aide aux «*veaux bio*» est fixé à 34,50 € (35 € en 2010). La majoration pour les adhérents à une organisation de producteurs est de 69 €.

Le montant unitaire de l'aide laitière en montagne est de 20 € pour 1000 litres avec un plafond de 110 000 litres (98 000 litres en 2010).

Enfin il est rappelé qu'une modulation de 9 % est appliquée sur l'ensemble des aides directes 2011.

La consultation des comptes-rendus de paiement est accessible sur le site TélePac :
www .telepac.agriculture.gouv.fr
module «*mes données personnelles*» puis «*mes courriers*».

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DDT 89

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Des professionnels à votre service

Garage **du MOUESSE**
Agent POLARIS
VENTE, QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr



Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990** €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
V6Osys

EARL **CUNIN**
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)
21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63



CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Sarl Giacomel

Les travaux du nouveau bâtiment ont commencé

La Sarl Giacomel, concessionnaire John Deere à Auxonne, déménagera au printemps prochain. L'entreprise familiale quittera l'avenue du Général De Gaulle pour la zone artisanale des Granges Hautes à la sortie d'Auxonne, sur la route de Dole. Les locaux actuels où a démarré l'activité de distribution de matériels agricoles en 1960, sont devenus trop exigus et mal adaptés aux gabarits des engins d'aujourd'hui. Jean-Pierre Giacomel, le PDG de la concession a donc fait l'acquisition d'un bâtiment de 2700m² couverts (2,5 fois le bâtiment actuel) sur 15000m² de terrain. Le bâtiment accueillera un libre service, un show room notamment pour l'espace vert, un magasin technique et bien sûr un atelier moderne et spacieux.
Les travaux d'aménagement extérieur ont démarré, il y a deux mois: terrassement, création d'une aire de lavage, voies d'accès, quai de déchargement et plateforme d'exposition. Ensuite viendra le cloisonnement et l'aménagement intérieur d'ici à fin février pour une possession des lieux au printemps 2012 si tout s'enchaîne bien.

Stéphane Pain, son équipe et leur réseau d'agents
vous remercient pour votre confiance
et vous souhaitent une excellente année 2012

2012



MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !

vous souhaite de passer une bonne
saison de vêlages
ainsi qu'une bonne et heureuse année 2012

Olivier VIRMONT (58 - 89) 06 73 69 80 21 - Alain GIMET (21) 06 07 43 69 12



EUROPAGRI
St Clément **03 86 83 02 01**
Brienon **03 86 43 07 90**
et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64

GROUPE METHIVIER SUREAU AGRICULTURE
Toucy **03 86 44 01 08**
Avallon **03 86 34 18 35**
Moulot **03 86 27 27 13**
Bazoches **03 86 22 11 54**



Vos Partenaires

JEANDOT Pneus

Thierry, Christophe JEANDOT,
Bruno CHAUVIERE et tout le Personnel
vous remercient de votre confiance
et vous souhaitent

De Belles Fêtes de Fin d'Année

JOIGNY
Fermeture Du 24/12 Au 02/01 inclus

TONNERRE
Ouvert pendant les fêtes

JOIGNY
Tel: 03.86.62.18.84

TONNERRE
Tel: 03.86.55.45.75

Nodimat

NEW HOLLAND AGRICULTURE

10 Route Nationale
21 110 Longeault
03 80 48 91 60

Route de Chaumont
21400 Châtillon / Seine
03 80 91 52 21

www.nodimat.com

Vos concessions agricoles
de
Longeault et de Châtillon / Seine
vous présentent leurs meilleurs voeux

2012

NODIMAT, ce sont aussi des magasins libre-service et des techniciens spécialisés !
NODIMAT sera fermée du 21/12/11 au 08/01/12 inclus

Les Etablissements BAZOLLES MOTOCULTURE
informent sa clientèle que ses bureaux
et ateliers seront fermés

LE MARDI 20 DÉCEMBRE 2011 À 12H00
JUSQU'AU MERCREDI 4 JANVIER 2012 À 8H00

Toute son équipe remercie
sa clientèle de leur fidélité
et leur souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année

MASSEY FERGUSON

8% DE REMISE
sur l'ensemble
du magasin libre service

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 2011
sur présentation de cette publicité

AGRICENTER

Permanence commerciale et technique assurée pendant les fêtes

Toute l'équipe de Brazey Agriculture
vous souhaite
une excellente année 2012

BRAZEY AGRICULTURE

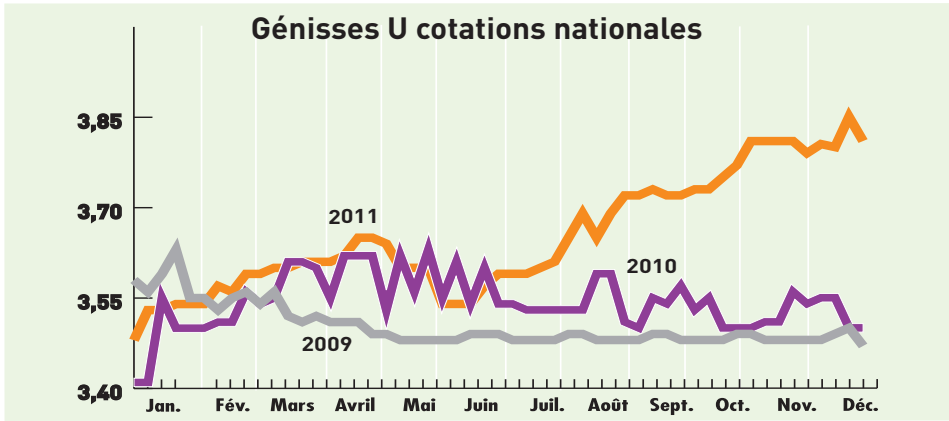
Brazey en Plaine- 03 80 32 00 50
brazey-agriculture@orange.fr

SAME DEUTZ-FAHR

Bovins

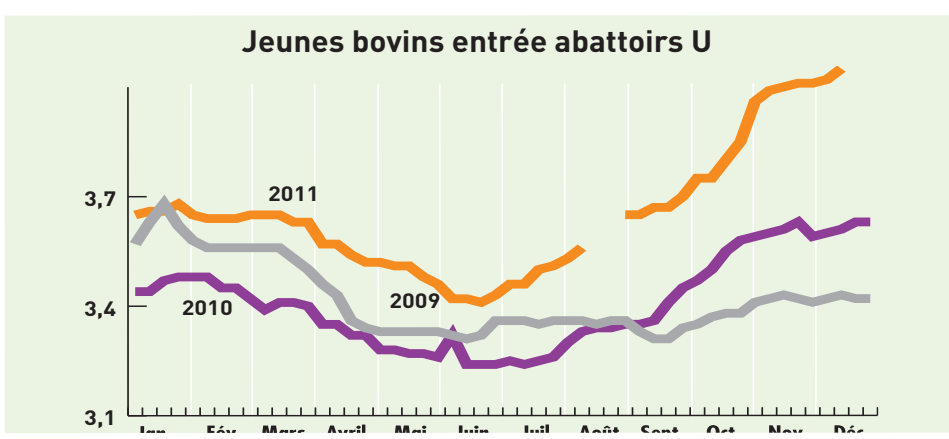
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/12/11	Corbigny 12/12/11	Bourg-en-Bresse 13/12/11	St Christophe-en B. 7/21/11	M.Engilbert *maxi* 06/12/11	National : *7/13* au 13/12
Effectifs		-	270	676		-	
Génisses	U	3,77 €		4,05 €	4,12 €	2,20 €	3,80 €
	R	3,60 €		3,60 €	-	2,10 €	3,49 €
	O			3,10 €	-	-	2,96 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,66 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,52 €	-
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,64 €	2,00 €	3,65 €
	R	3,51 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,70 €	3,40 €
	O	3,08 €	nc	2,95 €	3,05 €	1,57 €	2,93 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,71 €	2,06 €	2,61 €
	R	-	-	2,55 €	2,64 €	-	2,55 €
Broutards (256-365 kg) *maxi*			2,60 €				
Génisses (24 - 36 mois) *maxi*			1,94 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 05/12/11 au 11/12/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,24 €	4,06 €	3,60 €	3,14 €	
Vaches	4,41 €	3,92 €	3,50 €	3,03 €	2,72 €
Jeunes bovins	4,31 €	4,05 €	3,83 €	3,37 €	



Tendances

SEMAINE DU 12 DÉCEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 2011

Bovins de boucherie

Tous les achats de viande festive pour les fêtes de fin d'année ont été effectués sur les nombreux concours de bovins de haute valeur bouchère. Ces animaux seront abattus cette semaine pour laisser à la viande une bonne dizaine de jours de maturation avant Noël, afin qu'elle puisse exprimer toute sa tendreté. Sur les marchés, la tendance est au plafonnement des prix dans le domaine des viandes haut de gamme. Pour les bonnes génisses et les jeunes vaches de qualité bouchère, la modestie de l'offre permet un maintien des cours. Dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, la vente est régulière avec une reconduction des cours. En réformes laitières, la demande est moins soutenue à la veille des vacances de Noël et la tendance est au maintien des prix dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, la vente est fluide avec une bonne tenue des cours sur un marché dynamisé par la Turquie. ■

Broutards

La commercialisation est plus régulière avec des besoins pour finir les bateaux en partance pour le Maghreb ou la Turquie avant la trêve de fin d'année. Les échanges se montrent assez fluideq pour tous les animaux bien conformés de plus de 350 kg. En revanche, la commercialisation est plus difficile pour les sujets plus légers ou de moins bonne conformation. En laitonnes, les tarifs sont sans changement pour les Italiennes de qualité et lourde. L'écoulement demeure difficile sur l'Espagne. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La faiblesse des disponibilités rend les approvisionnements de plus en plus difficiles pour des engraisseurs en recherche de bétail lourd. Les tarifs sont stables pour les allaitantes de conformation ordinaire ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction saisonnière de l'offre et des conditions climatiques plus dures, entraînent un commerce ciblé sur des veaux frisons ou montbéliards lourds et solides. Les sujets fragiles sont délaissés. Dans les bons sujets destinés aux labels, les échanges restent fluides avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 13/12/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,55 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : Vente calme - Moins d'apport.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 7/12/11*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,21 €	2,97 €
300 à 350 kg	3,21 €	2,95 €
350 à 400kg	2,68 €	2,47 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,79 €	2,23 €
220 à 300 kg	2,48 €	2,34 €
> 300 kg	2,33 €	2,18 €

Tendance :
Apports plus faible en général avec un gros apport en femelle non vaccinées, ce qui a limité la vente. Cours reconduits dans les mâles.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 13/12/11*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,03-3,09 €	2,80-3,03 €
200 à 250 kg	2,90-3,04 €	-
250 à 300 kg	2,81-2,88 €	2,54-2,82 €
300 à 350 kg	2,53-2,94 €	2,44-2,63 €
350 à 400 kg	2,47-2,69 €	2,42-2,66 €
400 à 450 kg	2,45-2,61 €	2,40-2,51 €
450 à 500 kg	2,48-2,61 €	2,37-2,45 €
500 à 550 kg	2,42-2,50 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 220 kg	-	2,08-2,37 €
220 à 300 kg	2,20-2,46 €	-
> 300 kg	2,13-2,34 €	2,00-2,26 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 400 kg (12-24 mois)	-	2,12-2,22 €
400 à 450 kg (12-24 mois)	-	2,07-2,34 €
> 450 à 300 kg (12-24 mois)	-	1,88-2,14 €
(24-36 mois)	1,78-2,14 €	1,72-1,78 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,72-2,01 €	1,51-2,83 €
5 à 10 ans	1,67-2,06 €	1,49-1,77 €
+ 10 ans	1,42-1,64 €	1,08-1,44 €

Tendance :
• Broutards : L'ambiance commerciale reste favorable. Les acheteurs sont plus nombreux et coninuent d'exprimer des besoins bien ciblés, notamment dans les broutards de qualité, mais aussi dans les broutards lourds ainsi que dans l'ensemble des sujets vaccinés depuis plus de 60 jours. Ainsi c'est l'ensemble des cours des broutards qui sont renégociés en légère hausse.
• Laitonnes : Les laitonnes de plus de 300 kg vaccinées FCO continuent de se négocier facilement à des cours fermes. Toutefois, l'ambiance reste morose dans les sujets médiocres non vaccinés.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 12/12/11*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 365 kg	630-940 €	2,43-2,60 €
375 à 425 kg	920-1000 €	2,30-2,55 €
435 à 510 kg	1040-1200 €	2,35-2,50 €
Laitonnes		
320 à 345 kg	690-770 €	2,15-2,22 €
Génisses		
545 à 765 kg	980-1480 €	1,79-1,94 €
Taueaux		
580 à 1200 kg	1030-1990 €	1,48-1,83 €

Tendance :
Apports plus importants en broutards, cours reconduits en sujets lourds de bonne qualité. Repli des tarifs en sujets non vaccinés FCO (la plupart n'étant pas annoncés). Cours facilement reconduits e laitonnes vaccinées FCO, commerce plus difficile pour les femelles non vaccinées.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 05/121/11 au 11/12/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,53 €	2,46 €
350 kg	-	2,50 €	2,44 €
400 kg	-	2,46 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,35 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,19 €	2,12 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,01 €	1,95 €

Tendance : Sorties saisonnières, cours reconduits.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 05/12/11 au 11/12/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	6,28-6,39 €	3,95-4,10 €	3,50-3,80 €	3,28 €	-
Vache	5,74 €	3,65-4,67 €	3,40-3,55 €	2,90-3,17 €	2,74-2,85 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	4,07-4,17 €	3,63-4,03 €	3,39-3,57 €	-

Moyenne européenne
Prix en euro / 100 kg

Carcasse de jeune bovin	371,47 (semaine 46)	371,98 (semaine 47)
Carcasse de vache	272,4 (semaine 46)	271,5 (semaine 47)
Veau (vif) type broutard	234,65 (semaine 46)	234,25 (semaine 47)
Veau de boucherie	567,79 (semaine 46)	562,36 (semaine 47)
Carcasse d'ovin lourd	523,25 (semaine 46)	515,92 (semaine 47)
Carcasse d'ovin léger	687,70 (semaine 46)	689,13 (semaine 47)

Veaux

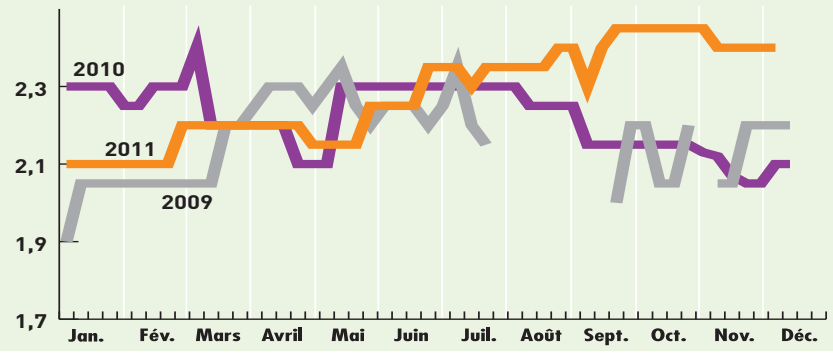
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 07/12/2011 au 13/12/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,63 €**	-	-	-
U	**7,88 €**	**7,30 €**	**5,91 €**	-
O	**6,18 €**	**6,06 €**	**5,06 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 12/12 au 16/12/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**120**	**370-595 €**	**320-520 €**	**180-275 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**210**	**220-550 €**	**200-470 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**120**	-	-	**100-150 €**	**10-125 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**256**	-	-	**80-145 €**	**60-130 €**

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 12/12/11*

Agneaux	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Maigres	**1,84-2,97 €**	-
Gras (-38 kg)	**2,86-3,35 €**	**2,59-2,84 €**
Gras (38-44 kg)	**2,74-3,33 €**	**2,58-2,96 €**
Gras (44-50 kg)	**2,72-3,06 €**	**2,51-2,72 €**
Gras (-50 kg)	**2,28-2,75 €**	-
Brebis		
	1,00-1,30 €	**0,80-1,03 €**

Tendance : Vente totale à des cours sensiblement reconduits dans toutes les catégories. Prochain marché lundi 19 décembre (pesée 6h30, vente 9h00) puis mercredi 4 janvier 2012

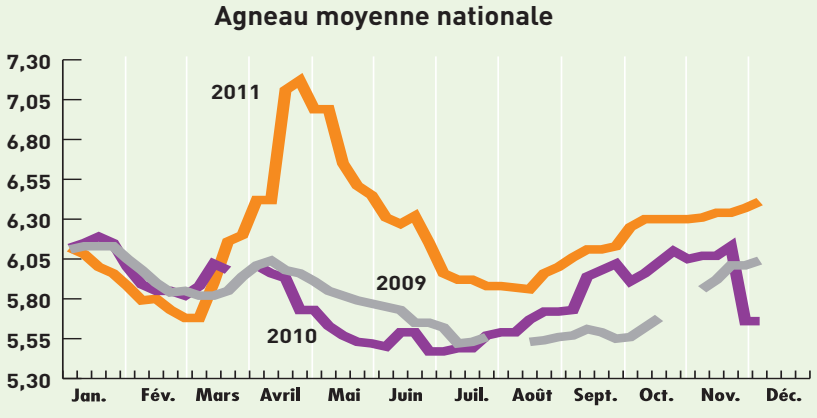
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 28/11 au 04/12/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**7,06 €**	**6,79 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,65 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 28/11 au 04/12/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,09 €**	**6,41 €**

Agneau moyenne nationale

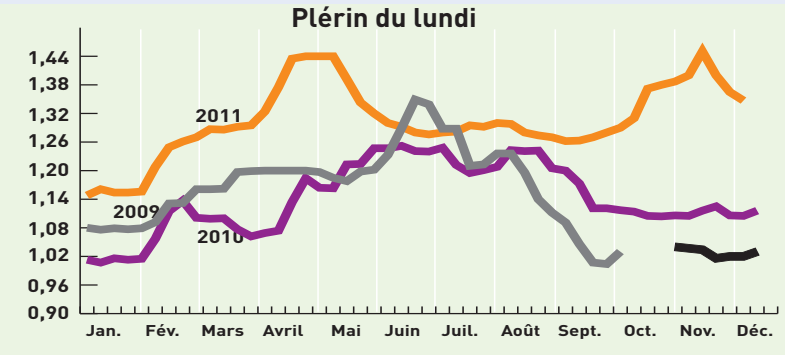


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 549 porcs présentés) — *Cotations du lundi 5/12/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,347 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/11 au 01/12/2011*

1,60 €/kg/carcasse euros

Matériel

Tracteur

01 - Vds JD 6530 Prenium 2007, 2800 h, boite autoquad+ HMS clim 120 cv pneu michelin tbé - Deutz K420, 110 cv, 2010, 1500 h, clim chargeur 3 distrib. cabine suspendue tbé
✆ **06.87.47.27.27**

01 - Vds tracteur Zetor 65 cv, 4 RM, fourche croco, godet, 4300 h, 8700 euros
✆ **04.74.24.67.63**

01 - Vds piquets acacia appointés 1m90 px 2 euros ou 1m70 prix 1,80 euros
✆ **03.85.31.52.01**

03 - Vds Fiat Scudo 1,6 multitet 90 ch 35000 km année 2009 prix 17000 euros à débattre disponible le 10012012.
✆ **04 70 46 00 77**

07 - Vends tracteur Fiat 9090 DT 90cv 4RM cabine année 1989 en bon état
✆ **06 78 98 62 29**

07 - CSE Santé vds tracteur Mac Cormick 2009 550 H TBE BV méca 30kmh vit ramp C100 max 95 cv rel hydro 27 000 euros
✆ **04 75 64 01 42**

21 - VENDS MF 6455, 4 RM, 3 800 h., TBE + chargeur mailleux MX 100, godets 2 m, pince bottes Bugnot (réf. 50VB1)
✆ **06 16 21 40 12**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Remorq.bascul.14T Boggy-Rid.+4x4 Mahindra Goa 88000kms TBE 6000ttc
✆ **06 71 21 26 62**

38 - Valtra 6250, an. 2005, 2700 Hres, chargeur Quik 760, croco 2 m., godet terre rel. avt 2 T5 coupleur clim., prix : 35500 E HT.
✆ **06 83 48 17 25**

38 - Vends tracteurs Renault 103.54 TX 1996, 6000 H avec Cergos 335 + chargeur 2001, 4000 h clim TBE.
✆ **06 08 47 74 88**

38 - Cherche tract. Renault série 110, 120, 133-54, très bon état moins de 5000 h.
✆ **04 90 72 22 42**
06 84 82 72 65

38 - Vds Farmal cub Renault D30 N 72 super 5 p 70 utility essence.
✆ **06 70 04 60 70**

39 - Vds tracteur Deutz M 610 a. 2009 PDF relevage avt cab. pont suspendu 1 000 h, 55 000 euros
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds Massey Fer 3050 2850 h avec chargeur excel. état
✆ **06.80.90.22.24**
ou 04.77.54.18.20 HR

69 - Vds paille et foin de qualité, livraison par CRQ.
✆ **04 74 00 30 70 ou rep**

69 - Vds Case IH MXU100 3200 H. charrue TRE65 semoir engrais et céréales Amazone.
✆ **04 74 69 90 94**
ou 06 99 36 39 59

71 - Vds trac. 4 x 4 Someca 850, charge. Mailleux 7.500 E, remorq. auto charg. ensil. pottinger top 3, 4.000 E.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - Cause retraite vds tracteur JD 6520, «2004», 3.600 H, pont avant et cabine suspendus, clim. boite Powrquad plus 24/24, 40 km/h, 3 dist. hyd. système HSM PTO 540, 540 E 1000, pns ar. 520/70/38, av. 480/70/24, 10 % usure, presse B.R. JD 550, faucheuse conditionneuse JF GX 2800, 2,80 m, char 4 roues Gilibert 6 m, échelettes, ridelles 0,60 m, frein hyd., pns 12,5/80/15, bétaillère Hauswisth 7 bêtes, benne Gourdon 8 T, pns 18/22,5, épandeur Gilibert 5 T, pns 15/22,5, sous-soleuse Techiné 0,80 m, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28**

89 - VENDS MX 150, année 2001, 6 660 heures, relevage avant, clim., TBE, 27 000 euros (réf. 5002)
✆ **06 67 39 15 31**

Travail sol

01 - Vds trisoc MF attl aut. ret. hyd. - vieux vannoir blé haricots rouges égrenés
✆ **06.26.45.10.93**

01 - Vds herse rotative Howard 3m rouleau packer, vitesse, bon état, rel. hyd.
✆ **06.24.73.67.21.**
ou 06.15.55.80.48

01 - Vds décompacteur Kuhn DC 300, 4 dents, attelage arrière combinable avec herse rotative bon état prix 1600 euros poss. livraison
✆ **04.50.68.00.16. hr**

07 - CSE Santé vends charrue Ransomes TSR114B 2 corps état moyen 600 euros Griffon Quivogne 2m
✆ **04 75 64 01 42**

21 - RECHERCHE charrue Bonnel 5 corps semi portée reversible. (réf. 5005)
✆ **03 80 35 00 49**

26 - Vds Semoir cereales Nordstem NS 3100 servi150ha Tra hydraulique Tremi 741L Prix 6500euros
✆ **06 80 23 24 70**

38 - Recherche ramasseuse à noix Rousset médiane - R19 ouvert 21 de 3 à 5 ans maximum.
✆ **06 32 12 96 87**

42 - Vds charrue bisoc Huard 265, sécurité hydraulique, récolteuse 1,40 démultiplicateur Pratica
✆ **04.77.54.07.20**

Récolte

07 - CSE Santé vds faucheuse doigts mobiles Gribaldi 2m 1000 euros HT faneuse Deutz 4 rotors 500 euros andaineur Khun 250 euros
✆ **04 75 64 01 42**

07 - CSE4 Santé vds RB Greenland RV136L BE 5000 euros HT dérouleuse Calvet DR 160 BE 3000 euros
✆ **04 75 64 01 42**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas Consul Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John Deere 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 506, 507 et presse moyenne densité RB 120 x 120 (réf. 480C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - RECHERCHE MD presses Claas, Markant, 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, constant dominant John Derre, 330, 332, 336, 342, 346, 456, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Renault et RB 120 x 120 (réf. 500A)
✆ **06 24 48 24 53**

26 - Vds Faucheuse condition rotative Khun 2M portée peu servi 3000 euros
✆ **06 71 09 01 96**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable PU large et filet tract. 60/90 cv
✆ **06.23.19.33.18**

57 - Vds MB Claas Lexion 560 année 2006, 620 HB coupe chariot 6m60 145.000 euros.
✆ **06 99 75 62 02 - 06 37 70 43 09**

58 - VENDS Deutz 5690, balance 2006, 700 h. batteur, TBE, coupe colza, 6.30 m., chariot, prix: 112 000 euros (réf. 480D)
✆ **06 24 27 58 66**

58 - VENDS MB JD 1550 WCS, année 2002, heures batteur 960 h, coupe 5.50 m. suivi au sol chariot, TBE, scie colza, prix: 75 000 euros (réf. 490D)
✆ **06 75 86 52 20**

58 - VENDS presse BR JD 580, pick up 180 liage, ficelles, année 95, TBE. (réf. 5004)
✆ **06 14 05 58 03**

69 - Recherche moteurs pneus broyeurs cabines occasion pour moissonneuses batteuses - mois. Batt. et MD presses en panne ou pour pièces.
✆ **06 74 15 73 44**

74 - Vds Pirouette KHUN 8 toupies de 2007, déport hydro pour 1er tour de champs.
✆ **06 82 10 30 18**

Traitement

38 - Vends atomiseur 1500 l servi 3 campagnes 6000 E HT calibreuse noix.
✆ **06 75 17 98 83**

89 - VENDS pulvé. porté Berthoud Mack 12, 24 m., DPAE, 1994, aux normes, pompe refaite. (réf. 4910)
✆ **03 86 96 08 44**

89 - VENDS pulvé. porté Seguip VXP120, 2008, 24 m., 1 200 l., DPAE comme neuf + pulvé Technoma 14 m., rampe manuel 800 l. (5007)
✆ **06 21 54 81 17**

Arbo-viti

26 - Vds Alambic trois vases six cent litres Chaudière verticale
✆ **04 75 98 52 16 (HR)**

69 - Vds atomiseur Caffini 400 l. + Nicolas Tornado 400 l. + brouette solo 40 l. + vibroculteur 2,50 m. + andaineur Kuhn 2,50 m. + structure filet paragrêle poteau ciment 4 m. + cable surface 5000 m2.
✆ **06 77 47 87 95**

MATERIEL D'OCCASION

- tracteur RENAULT CELTIS 446 RX 92cv avec 4000 h
- tracteur VALMET 8450, 6300, 6350
- tonne à lisier SAMAS 10.000 L
- tonne à lisier 8.100 L avec bras de pompage PICHON
- épandeur à fumier ROLLAND V2-12 10 T, 12 m3 avec hérissons verticaux
- épandeur à fumier GILIBERT 6 T, 8.50 m3 avec hérissons verticaux
- 2 semoirs à maïs MONOSEM NG PLUS 6 RANGS
- débroussalileuse MC CONNEL MAG 500
- débroussailleuse FERRI TYPE TS E 50
- roto broyeur NICOLAS 3.20 m
- roto broyeur QUIVOGNE 4 M
- faucheuse conditionneuse KRONE 2.80 m
- faucheuse KVERNELAND 2528
- tanière RABAUD 3 point tracteur avec différentes vrilles
- cureuse GREFFET D650
- charrue varilarge 4 socs KVERNELAND
- charrue HUARD 475 4 socs
- charrue BONNEL 5 corps varilarge
- rouleau bêche 3 m
- rouleau culti packer 3 m QUIVOGNE
- broyeur mélangeur à lisier PICHON 5 m
- lève sac AUDUREAU
- pulvérisateur TECNOMA avec rampes de 15 m
- décompacteur QUIVOGNE 3 M, 4 dents
- semoir à maïs MONOSEM 4 rangs PNU
- presse FERABOLLI filet 2005
- presse FERABOLLI ficelle 2000
- Divers presse VICON
- Godet dessileur
- Herse rotative 4 m
- Bineuse maïs 6 rangs

Ets Roger DONGUY - (71) Romenay - Tél. 03 85 40 30 98

Matériel neuf ou de démonstration

- 2 micro tracteur KIOTI CK35 avec ou sans chargeur
- 1 tracteur KUBOTA 108 avec ou sans chargeur
- 1 tracteur LINDNER GEOTRAC 104 PRO
- 1 herse émousseuse PONGE 6 m
- 1 cureuse ROTO VARIO GREFFET et D650
- 4 fendeuses de bûches RABAUD avec ou sans centrale
- plusieurs bennes trois points DESVOYS
- bétonnières trois points TB6
- scies circulaires à bois, trois points tracteur avec ou sans tapis de chargement
- 1 faucheuse KRONE AM 283S
- 1 dessIleuse pailleuse JEANTIL PR 2000, distribution de l'enrubannage
- 2 enrubanneuses KVERNELAND dont 1 de démonstration
- 1 andaineur FELLA TS 801 double rotors
- andaineurs mono rotor FELLA TS 456, TS 426
- 2 pirouettes KRONE KW552, KW782
- 1 andaineur mono rotor KRONE SWADRO 46
- 1 combiplow 32 S avec rouleau cage
- 1 herse rotative RABE 3 m avec rouleau packer
- 1 cover crop QUIVOGNE HYBRIDE 3 M
- 2 manutentions pinces balles rondes et pinces en enrubannées SOUPA
- 1 semoir a chaux CALVET 3 m
- faucheuses LELY 240 et 280 pendulaire
- 1 plateau balles rondes PONGE 8 M, 12 T
- presse KRONE 1,80
- Godets hydraulique
- toute une gamme de matériel de motoculture de plaisance et de nettoyeurs haute pression eau chaude et eau froide

Ets Roger DONGUY - (71) Romenay - Tél. 03 85 40 30 98

Épandage

69 - Vds épandeur fumier Duchesne 6 T. 2 hérissons horizontaux tapis à cliquet 1500 euros à déb.
✆ **07 86 50 89 07**

Irrigation

38 - Vds enrouleur turbo cipa tourelle 330 mx82 chisel 1 ,7 m, 5 dts haut, 60 couv. integ 1 Ha tuyaux Bauer 85 et 70 planteuse.
✆ **04 76 64 35 19**

Agri. divers

01 - Vds décompacteur 4 dents Rabewerk - herse rotative packer - semoir 21 rangs Amazone - distributeur engrais DPX Sulky Spire diam 900, 3m - cultivateur 13 dents - herse plate Bourguignon - vibro 4m50 lame nivellement + 3 rouleaux
✆ **06 08 92 34 80**

01 - Vds tracteur JD 6910, 5900 H, relevage AVT, clim, TLS BE - racleur lisier + mécanisme réduct. en V - surélévateur BR
✆ **04.74.22.03.78**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, mois. bat. (réf. 490B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

21 - VENDS installation stockage 170 T. + vis horizonte et verticale, diam. 160 + ventilateur (réf. 5003)
✆ **06 19 36 05 35**

26 - Vds téléscopic Manitou MT420 entièrement révisé Godet et Fourches - Prix à débattre
✆ **06 08 70 06 97**

38 - Vds presse JD 332, fourgon Iveco 35C11, 3T5, caisse 19 m3, Fenwick 2 t, caisse frig.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

38 - 1 Faneuse Fahr 2 t, 1 andaineur Kuhn 2 m., 1 semoir engrais 300 kg, 1 herse + 1 démousseuse 3m40, 1 tonneau 1000 l, ratelier + auge Doucet, 1 moulin criquet avec réserve 500 l, pressoir sur roue poêle mazout patite coupe de bois.
✆ **06 44 31 55 42**

38 - A vendre : soufflant pousseur Guttin tuyau 60 cm moteur 7,5 ch triphasé - remorque agricole 3 t cage pour foin - pressoir cage de 70 cm - âne pucé, identifié.
✆ **04 76 07 53 92 HR**

38 - Vds 12 abreuvoirs (La Buvette), 1 tambour faucheuse Fahr KM22, 1 pompe à purin.
✆ **04 76 35 90 60**

38 - Vds tombereau bon état, ensileuse à fléau X J-F, 1 palan 400 kgs triphasé, 1 pneu 14,9 R28, 3 palettes féraille, petite p. de terre pour animaux + divers vérins hydrau.
✆ **04 74 54 42 28 HR 06 75 46 58 83**

38 - Recherche bétaillère pour 3 à 4 vaches, Achète pelle rétro pour tracteur 60 cv, Recherche petit tracteur entre 20 et 30 cv.
✆ **06 88 56 91 53 ap. 19 h**

38 - Distributeur d'engrais Amazone 1500 l, 15 à 24 m TRBE 2200 E, semoir à blé Sulky 2,3 m, déchaumeuse 9 disq., monte botte 9 m, pulvé 800 l 12 m : 800 E.
✆ **06 60 77 58 11**

42 - Vds tanks à lait Japy, 2 700 l, an. 97, tbé, 420 l an. 90, prix à débattre
✆ **06.77.48.25.13**

42 - Vends dessileuse 1,5m3 BE Jeantil BE + pailleuse Lerin commande hydro. tbé
✆ **hr 04 77 27 36 11**

42 - Cse cess. vds broyeur malaxeur lisier type B4 Pichon servi 20h année 2010
✆ **04 77 62 80 60**

58 - VENDS curage va et vient Seta complet en bon état, - vis Denis, chariot diam. 160, - cellules 700 qx, 350 qx, TBE. (réf. 5011)
✆ **06 16 41 71 71**

71 - Vds cultirotor Kuhn EL 7, année 89, larg. travail 1,55, TBE, peu utilisé.
✆ **06 85 33 42 10**

71 - Vds plateau Hauswirth 8 m, an. 09, PTAC 19 T, état neuf, Fiatagri G170, an. 95, 7.930 H, rel. av., TBE.
✆ **06 77 80 36 39**

74 - Vds tracteur MF6280, salle de traite 2X5 Wesphalia, bétaillère 6 places.
✆ **06 10 36 66 87**



71 - Vds TA Deutz Agrotron 90, an. 2004, 3.517 H, clim. rel. élec. avec charg. manip. 105 sans outil.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dessil./paill./recycl. mélang. Kuhn 6 m3, cdes élec., an. 2003, par crédit, 5 campa. 2,85 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds TA Renault Cérès 85 X, BV, Hilo. 5.250 H, révisé, 14.800 E HT, Same Expl. 80, 80 CV avec charg.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vds silo aliment métal 14 m3 - H 8, 5 M, diam. 2 - 2 M, prévoir camion grue pour dépose prix 400 E HT.
✆ **06 50 05 90 94**

84 - 30-Vds combiné semis 4,80 m repli. (Vibrosem+Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS dessileuse-pailleuse Lucas Hulotte 425 A, - andaineur Class Liner 430 S. (réf. 5001)
✆ **06 99 68 97 17**

89 - VENDS MB 4075 HTS, 35 000 euros, - benne Duchesne 8 T., combiné 4 m. Maschio DM / Sulky SPL, 13 000 euros, - paille BR, bas prix. (réf. 500B)
✆ **03 86 75 94 61 HR**

89 - VENDS groupe électrogène 60 KVA insonorisée EJP, armoire de commande automatique, TBE, (réf. 500E)
✆ **03 86 33 03 97 - 06 80 08 05 60**

Elevage

25 - VDS aplatisseurs 7,5 cv occasion révisé t.b.é.
✆ **03 81 56 11 76 ou 06 28 29 00 87**

26 - Vds cause retraite 6 pulsateurs électroniques Delaval/ 1 rabot à lisier / 1 ventilateur pour salle de traite
✆ **04 75 45 50 67 ou 06 16 69 38 82**

26 - Vds Cornadis à chèvre Tank à lait 333L 550L Machine à traire chèvre 2pols 4pote + Luzerne
✆ **04 75 63 06 64**

38 - Vends tank à lait Japy, 1410 litres, bonne cuve.
✆ **04 74 20 52 92**

57 - Vends salle de traite 2X4 Surge déc. aut., Dac 2 stalle, récupérateur de calories 200 L.
✆ **06 98 52 07 97**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds remorque bétaillère-van 2 essieux porte AV et AR marque Menard n°1 carrosserie bétaillère PV 500 kg PTAC 1800 Kg en bon état prix 5500 euros prix neuf 12000 E
✆ **06.87.05.63.94**

38 - Vds Citroën Berlingo HDI TBE 102000 Kms, 5100 E HT nbreuses options an. 2007.
✆ **06 77 18 07 37**

38 - Vds C15 d, 760 kgs de charge, très bon état, 68000 kms, CT OK, crochet attelage.
✆ **04 74 20 37 33 HR**

69 - Vds Renault Trafic 2 générique 80 DCI an 2003 - 90000 km. 5500 euros CT OK.
✆ **06 82 80 24 62**

Tourisme

26 - Vds Peugeot 106 essence Année 94 100000km Prix à débattre
✆ **04 75 04 42 13**

26 - Vds Ford Fiesta Année 1993 pour pièces ou à réparer 500 euros
✆ **06 50 67 57 21 ou 04 75 47 49 86**

38 - Vends Citroën C5 HDIO 2,00 l décembre 2002, 130000 kms, première main, clim, pack électrique, très bon état.
✆ **06 08 75 22 64**

38 - Vds 308 Peugeot Premium Fap 110 cv 1,6 HDi, 5 portes année 2008, 81000 kms, grise foncée int. et ext. impec., prix : 10900 E à débat.
✆ **04 76 05 49 15 06 07 69 85 32**

69 - Vends Renault Laguna diesel 2,2 l. DT RXT de 1998 - 215000 km avec crochet d'attelage - CT OK - Pneus bons - 2600 euros.
✆ **04 74 04 35 86**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia appointés en 2m ou 1m90 livraison possible
✆ **06.26.59.18.41**

01 - Vds regain BR - piquets acacia appointés 1m80 - désileuse pailleuse Lucas Hulotte - broyeur mélangeur - pompe à lisier hacheuse
✆ **06.83.53.99.84**

38 - Vds 20 B de refoin récolte 2011.
✆ **04 76 05 55 66**

38 - Vds 15 t ensilage maïs, livraison possible, location fendeuse bois horizontal poussée 100 t.
✆ **06 07 33 77 17**

38 - Vds Corn-Gluten, pulpe de pommes de terre, bottes de maïs ensilage ou Epis.
✆ **06 84 09 59 82**

38 - Vds DRECHES brasserie, CORN-GLUTEN, PULPE betterave, bottes maïs épis ou plantes entières.
✆ **06 84 09 59 82**

74 - Vds 2e coupe MD : 5 T + BC 120x90x200 : 40 T (50 %, luzerne, 25 % PN, 25 % PA) + 3e coupe : 12 T prix : 180/200 E/T départ.
✆ **06 50 05 90 94**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

07 - A vendre pois triés en big-bag pour alimentation animale 225 euros la tonne
✆ **06 10 48 17 80**

38 - Vds foin en petites bottes de 8 kg 1 euros la botte.
✆ **04 76 35 66 02**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

71 - Vds foin BC et BR, regain BR paille.
✆ **06 33 33 31 81**

Pépinière

01 - Vds haies de chêne grand vent - 01 St Etienne/Chalaronne
✆ **04.74.04.07.05. hr**

01 - Vds haies de chêne grand vent - 01 St Etienne sur Chalaronne
✆ **04.74.04.07.05. hr**

26 - Vds Plants de chenes truffiers blancs et verts selectionnes 1 et 2 ans
✆ **06 76 92 81 71 ou 04 75 04 74 33**

26 - Vds Oliviers Tanches 40ans cause surnombre autres variétés de 150 à 300 euros (drôme)
✆ **06 79 30 69 05**

Bât. Pro.

67 - Jeune agriculteur cherche pour son installation, exploitation à reprendre en location ou achat.
✆ **06 82 21 00 98**

Propriété

01 - Recherchons ferme à reprendre
✆ **06.12.27.97.48**

Terrain

01 - Vds terrain agricole sur Challes La Montagne parcelle de 2 ha 35a 40 ca, 1 parcelle de 2 ha 10
✆ **06.87.58.40.29**

69 - Poney Club des Allouets à Amplepuis 69 cherche prés à louer ou acheter aux alentours.
✆ **06 86 57 94 53**

Divers

27 - ACHETE vestes de chasse anciennes, - vieilles blouses de maquignon, - vieux vêtements de campagne (vestes, pantalons, robes ravaudés), - blouses grises anciennes, etc... pour théâtre ou fêtes folkloriques (réf. 42VB1)
✆ **02 32 50 50 22 06 08 84 27 75**

38 - Vends 2 celulles à grains maxi-bag 7 m3 alimentation par vis + vis à grains.
✆ **06 70 96 22 17**

42 - A vendre vaches au lait + ensilage maïs 2011
✆ **06 37 02 66 23**

58 - VENDS copieur Canon FC 120, état neuf + cartouche neuve 350 euros (réf. 5009)
✆ **06 84 14 26 77 - 09 61 38 97 36**

58 - DISPOSE de DPU 58 (réf. 5013)
✆ **06 70 60 50 40**

67 - Vends tracteur Fendt 716 + cover-crop + épandeur fumier + semoir 3 m + citerne acier 6000 L + pneus neufs + 2 portes de garage + planches sèches + tracteur ancien de collection.
✆ **06 88 07 74 52**

69 - Vds 1200 piquets vigne bois 1,20 m. diam. 416 et 600 piquets PVC diam. 10 avec encoches.
✆ **06 07 47 84 19**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro + MB LAVERDA 3400-3450-3500.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Tracteur Ford 60cv av chargeur et MF 60cv, Pirouette Krone 8.50m semi-portée, Presse BR JD 590, Welger gros ballots carrés, Benne 5t av ridelles et 6 et 7t porte auto et Superbe 12t IH, Bétaillère 5.20m, Epandeur 8t, Semoir Vaderstad pn 4m repli à disc avec tasse av, Séparateur trieur et Vannoir métal 50 et 100 qx, Remorque routière cu 600 kg.
✆ **03 84 70 02 77 ou 06 84 83 19 90**

70 - Vds Epandeur Brochard HV 9t, cab. tracteur, couloir de contention mobile galva, covercrop 24-32-40d, porte char basculant et fourrager, Désileuse pailleuse, Rouleau 6.20m Dalbo. Rech presse MD et semoir Nodet pn2.
✆ **03 84 70 02 77 ou 06 84 83 19 90**

pp - Vds fauch. Kuhn GMD600, a. 96 : 1650 E - Applat. Fao 2 rouleaux : 800 E, manip. B Audureau : 1000 E, charrue Huard NSM 265 : 800 E, semoir Sulky 15 rgs : 600 E.
✆ **06 86 56 84 92**

71 - Vds selle complète en cuir forestier, parfait état, 450 euros.
✆ **06 89 58 05 39**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

21 - PRENDRAIS CHEVAUX sur prés en pension pour année 2012, surface 2 ha 70, pos. de faire 2 lots, région Seurre. (réf. 5006)
✆ **06 70 29 29 32**

21 - CHERCHE pré secteur Val de Saône/Vingeanne (réf. 5008)
✆ **06 21 01 49 76**

Offre

Emploi

74 - Exploit. lait recherche salarié pour traite trav. des champs, fab fromagère, assoc. envisageable, logement possible.
✆ **06 24 52 05 02**

Service

84 - DELTA Arboriculture à Cavaillon -Prestataire services arboricoles Siret 522 669 407 00010- taille, greffe arbres fruitiers, vigne – Matériel de pointe - Personnel qualifié – 35 ans d'expérience.
✆ **06 75 38 29 28**

84 - ADDOU Trav. Agri.propose ses sces pour taille arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, vignes etc... .). Siret 438 124 752 00025.
✆ **06 23 73 59 94**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85 06 86 01 50 99**

Demande

Emploi

38 - Femme s'occuperait de personnes âgées situé sur Chamrousse, nourri, logée, aide-soignante, accepte chèque emploi service, 30 ans expérience.
✆ **06 76 62 05 48**

Mariage

Rencontre

01 - Agriculteur 48 ans cherche JF retraitée maxi 60 ans pour relation sérieuse
✆ **07.60.17.44.09**

42 - Agriculteur 50 ans cherche F. 40/50 ans, pour relation sérieuse, simple, motivée
✆ **06.75.39.93.75**

89 - Agriculteur 58 ans, célibataire, dispo. aider agricultrice B, lait ou autre, situation indifférente (5012)
✆ **03 86 47 12 81**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

En raison des congés de Noël,

Terres de Bourgogne

NE PARAÎTRA PAS le 30 décembre.

Pensez à envoyer

vos petites annonces

AVANT LUNDI 19 DÉCEMBRE 12H

pour parution

le vendredi 23 décembre

Animaux

Divers

71 - Achète agneaux, brebis et chèvres de réforme.
✆ **03 85 53 84 79**

Bovin

01 - Vds génisse 46 à terme début 12 mère CL indemne IBR BVD FCO faite
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds génisse 46 à terme début 12 mère CL indemne IBR BVD FCO faite
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds 7 génisses et 2 vaches Salers portantes ind. IBR
✆ **04.74.76.45.95. le soir**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds lot génisses Salers 8 mois IBR ok origine lait 2ème année conversion bio
✆ **06 85 12 73 24**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

25 - VDS 2 belles femelles Abondance + 4 génisses à saillir + 3 chèvres pleines agric. bio.
✆ **03 81 96 58 97**

38 - Vds taureaux Limousins de 12 à 20 mois élevage HBL indemne paratub + toutes garanties sanitaires.
✆ **06 12 05 40 97**

42 - Vds gros taureaux charolais fils de Rochefort mère RR4S, vêlage facile, 5 ans
✆ **06 08 99 46 88**
ou 06 86 17 42 85

42 - Vds très bons taureaux charolais, type viande, 18 mois HBC
✆ **06 08 99 46 88**
ou 06 86 17 42 85

43 - Vds TX Limousin 2 ans HBL, bonne origine, très calme, cse renouvellement, liv poss.
✆ **06 08 10 29 72**

54 - Vends repro Limousins HBL, 3 males 1 à 2 ans + génisses à saillir garant. sanit. + bétaillère Ifor William 3,70 x 2,85 m charg. utile 2T5.
✆ **06 09 53 89 49**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. (réf. 4707)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 47 59 78 09

58 - VEND veaux reproducteurs Limousins 15 mois, type mixte viande, très docile, IND IBR Paratub. (réf. 490C)
✆ **06 80 13 50 81**

58 - VENDS 2 nourrisseurs veau sélectifs 1.90 m. de large, prix : 500 euros les 2 (réf. 5010)
✆ **03 86 50 60 70**

63 - AV génisses Salers de 12 mois, vaches gestantes ou vêlées, génisses prêtes.
✆ **06 82 11 74 66**

69 - Vds trx 18 mois fils et petit fils Savinoise + veaux repro. + vaches et génisses gestantes + 18 mois femelles. TGS. Elevage Grange Stéphane 69 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds taureaux charolais TR bon origine HBC IND IBR BVD vêlage facile.
✆ **06 85 73 49 86**

69 - Vds vaches en lact. mâle Red Hols sans corne P Picolo M Lawn Boy. F. Murigneux.
✆ **04 78 44 41 60**

71 - Vds, cause cessation, lot 10 vaches limousines avec veaux de 1 à 3 mois, indemnes IBR.
✆ **03 85 88 87 66 H.R.**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 490E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Les éleveurs des Monts du charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction HBC. Livraison possible. Visite d'élevages, JF Loreau. www.gie-montsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

71 - Vds jeunes vaches 3 et 4 ans charolaises, pleines, avec ou sans veaux. M. Goyard L., Viry.
✆ **03 85 24 02 53**

74 - Vds taureau Red Holstein 2 à 3 mois.
✆ **06 82 10 30 18**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air a Gevrey-Chambertin du 9 au 14 janvier 2012 : prix de 1 à 20 poules 3.6€ vivantes, de 21 à 50, 3.10€, de 51 à 100, 2.60€, de 101 à 200 1.80€, de 201 à 300 1.70€, + de 300 poules 1.60€ vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey Chambertin
✆ **03 80 34 31 19**
ou 06 80 41 58 75

Caprin

07 - Vds 15 chèvres et chevrettes mise bas janvier élev. AB 100 euros
✆ **04 75 06 84 06**

26 - Vds 5 chèvres Saanen mise bas 15-20 fév 2012 400 euros
✆ **06 50 67 57 21 ou 04 75 47 49 86**

38 - A vendre chevrette Saanen prêtes 1ere mise bas fin d'année.
✆ **06 62 19 95 28**

69 - AV lot de chèvres et chevrettes à terme moyenne 1 mars nourri au foin et à l'herbe.
✆ **04 74 05 17 95**

74 - Vds jeunes chèvres en lait, chèvres pleines et jeunes chevrettes de l'année, chamoisée, âge 3/4 ans.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

26 - Vds 2 béliers préalpes génotypes 2ans 1/2
✆ **04 75 21 52 90**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

07 - Montagne des Pyrénées nés le 16/10/2011 portée de 6 chiots tatouage mère 2EVB870 500 euros
✆ **04 75 34 47 86**

38 - Vds chiots type Border collie, nés le 09/10/11. Les parents travaillent sur ovins et bovins, prix : 250 euros, N° puce mère : 250269602370826.
✆ **06 45 14 99 66**

38 - Vds chienne Grand Gascon Sintongeois non lof tatoué vacciné née le 01/02/2010 tatouage N° 2GVT034 prête à chasser trouve les quêtes de lièvres mais pas assez bonne santé pour m'en occuper prix : 300 E.
✆ **06+ 85 66 34 05**

69 - Vds chiots Border Collies Lof 11114/1745 TB origines travail / bovins ovins nés le 13/10.
✆ **06 65 26 84 04**

71 - Vds chiots type yorkshire, à réserver pour Noël, nés le 11/10/2011, mâles, pucés et vaccinés, non inscrits au lof. Immatriculation mère : 250269604040444. 2 chiots à la naissance.
✆ **06 74 45 19 29**

74 - A réserver Bouviers bernois 4M et 3F pucés et tatoués n° mère : 250268400007226, prix 550 euros
✆ **06 70 95 17 06**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

L'ELEVAGE CHAROLAIS DESSERT MAURICE
«Les Sillets» 03210 Marigny
Vous invite le samedi 17 décembre à partir de 10h00
à la VENTE de 25 gros taureaux charolais issus d'IA nés en 2010
Améliorant l'aptitude au vêlage, le lait et le développement
Renseignements au 04 70 43 96 94 ou sur www.elevagedessert.com

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL011490 - COTE D'OR
RESPONSABLE MARKETING H/F
Groupe (350 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 700 collaborateurs) s'affirme aujourd'hui comme un des acteurs majeurs de l'économie régionale de Bourgogne - Franche Comté. Autour des 4000 agriculteurs adhérents, l'ensemble des entreprises du Groupe partagent des valeurs fortes qui sont la base d'une stratégie dynamique de filières économiquement viables ethiquement responsables. Rattaché au siège social de la Coopérative et en coordination avec les Directions des Services «Approvisionnement» et «Terrain» (conseil et commercialisation des produits et services auprès des adhérents), vous définissez et développez une gamme de produits et de services cohérents (notamment des Outils d'Aide à la Décision) répondant aux attentes des adhérents et aux enjeux actuels du monde agricole. Vous analysez l'évolution des marchés des produits et services que vous avez la charge de développer. Vous définissez avec les directions concernées une politique commerciale cohérente, ainsi que des offres de service et, des stratégies adaptées à ces produits et services et vous les mettez en oeuvre. Vous élaborez et coordonnez les plans marketing, les comptes d'exploitation par gamme de produits et services ainsi que les actions promotionnelles, publicitaires et commerciales avec les directions concernées. Passionné(e) par le monde agricole, votre aisance relationnelle et vos capacités d'analyse seront des atouts indispensables pour la réussite de votre mission. De formation supérieure avec double compétence Marketing/Commerce et Agricole, vous maîtrisez l'anglais et les outils informatiques, et vous justifiez d'une expérience confirmée et réussie sur un poste similaire. Poste statut Cadre à pourvoir rapidement. Rémunération selon profil et expérience sur 13 mois + Primes + Participation. Avantages : CE, Mutuelle et Restaurant Entreprise.

AL011357 - BAS RHIN
ELECTROMECANICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE H/F
Pour IAA. Assure dépannage des lignes automatisées de conditionnement et des installations de process fabrication, conformément aux règles de sécurité des personnes et équipements. BAC+2 électrotechnique/maintenance exigé. 5 ans d'expérience exigée sur même type de poste. Bonne connaiss. en électromécanique/électrotechnique et en automatisme ou mesures/régulations. CDD 3 mois. 35h hebdo. Poste en 3x8.

AL011327 - SUISSE
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE DANS LE DOMAINE DES GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES H/F
Station expérimentale. Organisez et coordonnez des essais sur le terrain dans le domaine du travail minimal du sol et des engrais verts.Etudiez l'impact des méthodes de travail minimal du sol et des différents engrais verts sur les rendements, la qualité de la récolte, Les résultats de ces travaux de recherche doivent contribuer à montrer si le traitement minimal du sol peut être utilisé avec succès en agriculture bio. CDD jusqu'au 31/12/2014.

AL011345 - DOUBS
RESPONSABLE DE PRODUCTION OVINE H/F
Exploitation en AC spécialisée en grandes cultures mettant en place un atelier ovin afin de mettre à profit de nombreuses synergies (bâtiments, agronomie, main d'oeuvre...). Prendre en main l'atelier ovin en partenariat avec l'exploitant en place. Très fortes motivations et disponibilités. Première expérience ovine ou formation. CDI. Intéressement + participation.

AL011355 - NIEVRE
TECHNICO-COMMERCIAL PRODUCTIONS VEGETALES H/F
Pour entreprise, à taille humaine et conviviale, spécialisée en agrofournitures. Suivi et développement de l'activité agrofournitures auprès d'une clientèle existante et potentielle dans une zone de polyculture-élevage (Nièvre). BTS Agricole / Licence Pro. Expérience dans poste ou débutant accepté. Autonome et sens des relations humaines. Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai. Rémunération de départ selon profil. Salaire essentiellement fixe et évolutif + prime collective + PEE. Véhicule et téléphone fournis. Accompagnement et formation assurés.

AL011383 - COTE D'OR
CONSEILLER ENVIRONNEMENT EN VITICULTURE H/F
OPA. Animation, conseil et appui technique au groupe d'exploitations viti du réseau FERME (dispositif Ecophyto), aux projets collectifs d'aires de lavage des pulvérisateurs, à la gestion des effluents vinicoles. Ingénieur ou niveau équi. Connaissances en viti et réglementation environnementale. Animation, écoute, Synthèse, exp de gestion de dossiers, rigueur, maîtrise outils info. CDD 5 mois remplacement congé mat. Entrée mi-février 2012.

AL011519 - HAUTE-SAÔNE
CHEF DES VENTES DISTRIBUTION H/F
Grossiste en pièces détachées agricoles. Rattaché au Responsable de marché, mise en oeuvre de la politique commerciale sur France entière et management d'équipes commerciales itinérantes et sédentaires (10 pers.). Bac+2/4 à dominante agricole. Expé.: 5 ans mini. dans l'animation d'un réseau de distributeurs et en management de force de vente. CDI. Poste en Haute Saône avec déplacements sur la France.

AL011548 - HAUT RHIN
2 TECHNICIENS D'EXPERIMENTATION HERBICIDE H/F
Sté de l'industrie phytosanitaire. Mise en place expérimentations en plein champ et en serres : piquetage parcelles, semis d'adventices en pot, application produits, suivi BPE. Évaluation efficacité des herbicides. Exploitation des données, analyses et rédaction rapports (en anglais). BAC+3 biologie/agronomie. 1ère exp. en expérimentation. Maîtrise outils informatiques. Bon niveau anglais. CDD du 19/03 au 14/12/2012.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal
Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

CHANGEMENT DE NOM

M. SELIMOVIC (AGIM) né le 12 septembre 1976 à Semur en Auxois (Côte d'Or), demeurant 18 rue Emile Zola à Montbard (Côte d'Or) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : SELIMI.

AL21508374

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : EARL GUILLEMARD
Siège : rue des Gués, 21360 VEILLY
Forme : Société civile
Capital : 341 400 €
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers pour un montant net de 341 400 €
Gérant : M. Guillemard Gilles, demeurant rue des Gués, 21360 Veilly
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL21508209

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 28/11/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :SARL
Dénomination sociale :CAP CALL IN
Siège social :1C Boulevard de Champagne, Tour Elithis, 21000 Dijon
Objet social : l'activité de prospection commerciale sous toutes ses formes (courrier, téléphone, porte à porte, Internet)et plus généralement toutes opérations consistant à établir un contact direct avec des clients ou des consommateurs.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS
Capital social : 1 000 €
Gérance :Arnaud Buguet demeurant 26, avenue Franklin Roosevelt 21000 Dijon.
Immatriculation de la société au RCS de Dijon.
Pour avis,
La gérance

AL21508302

A.C.D
Société d'Avocats
165 Bvd d'Haussonville
54000 Nancy
Tél : 03.83.27.21.35
Fax : 03.83.90.33.30

SARL DIAGONAL DIJON

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 70 rue Chabot Charny
21 000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date à Nancy (54000) du 18 novembre 2011, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL DIAGONAL DIJON
Capital : 20.000 euros
Siège Social : 70 rue Chabot Charny à Dijon (21000)
Objet :
- La prise de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, par tout moyen, notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement ou autrement ;
- La prestation de services de gestion financière, administrative et comptable ou autres pour le compte de sociétés du groupe ;
- La gestion de son patrimoine immobilier et mobilier ;
- La création et l'exploitation, directement ou indirectement, de tous fonds de coiffure mixte, ainsi que l'achat et la vente de tous produits capillaires, ou se rapportant directement ou indirectement au soin ou à la beauté des cheveux ;
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.
Gérance : A été nommé en qualité de Gérant pour une durée illimitée Monsieur Jean-Charles Descles, demeurant 37 A Cours du Parc à Dijon (21000)
Pour avis
La Gérance

AL21508370

Me Jean-François BARTHELEMY
Avocat : Droit des sociétés
Droit fiscal
1 rue Teynière
01000 Bourg en Bresse

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GUGA
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 3 rue des Echoppes 21800 Quétigny
Objet: Toutes opérations quelconques pouvant concerner l'import, l'export, l'achat, la vente, l'échange de tous éléments mobiliers et accessoires de cuisines et salles de bain, et de manière générale de tous mobiliers et accessoires se rapportant à l'équipement de la maison ;
Durée : 99 ans
Capital : 40.000 euros
Gérance :
- Monsieur Vincent Garde demeurant 2 rue des Ecoles 01250 Montagnat
-Monsieur Cyril Guyon demeurant 181 chemin de la Gelière 01440 Viriat
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL21508372

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Laignes (Côte d'Or), du 9 décembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HOLDING MENDOZA
Siège social : Route de Fontaines les Sèches, 21330 Laignes
Objet social : l'achat, la vente, l'exploitation, la transformation, l'exportation, l'importation de tous bois sur pied, en grumes ou sciés ; L'exploitation forestière, l'achat et la vente de tous fonds forestiers, le sciage à façon, le débardage, la sous-traitance et le transport de toutes marchandises ; Les prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie. La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales,
la gestion de tous portefeuilles-titre.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 20 000 euros
Gérance : Monsieur Franck Mendoza, demeurant 1 Rue Elisa Guillerot, 21330 Laignes
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21508376

Suivant acte reçu par Maître Jean Michel Segura, Notaire Suppléant à Lugny (71), le 09/12/2011, a été constituée la société :
Dénomination :SASKIA
Forme : Société civile
Capital social : mille cinq cents euros (1 500,00 €)
Siège social : Brétigny (21490, domaine de la commanderie, 1 voie Romaine
Objet social : Acquisition, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Sakina Bouyahi, Brétigny (Côte d'Or), Domaine de la commanderie, i voie romaine
Immatriculation : au RCS de Dijon
Cession de parts sociale - Agrément : cession libre entre associés uniquement
Pour avis, Maître Jean Michel Segura

AL21508379

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Commune de MONTIGNY-MONTFORT:
2 ha 34 a 59 ca : Champs gremond: ZH n° 2 n° 3 - Sur le four: ZE n° 66 - (sans bâtiment)
Parcelles en nature de terre, lande et bois.
Commune de PAINBLANC :
13 ha 50 a 45 ca - En cor: D-449(*)
Propriété d'un seul tenant en nature de taillis sous futaie.
Commune de TELLECEY :
10 ha 26 a 45 ca - La fouillotte: A-328
La rouelle: A-326 - Sous la fouillotte: A-325[23]
Plantation de chênes et frênes.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/01/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire,
Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21508378

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DE L'ARTISANAT

Société civile immobilière au capital
de 217 000 euros
Siège social : 13, rue Philippe Le Bon
21 850 Saint Apollinaire
523 759 306 RCS Dijon

Le 14/11/2011, les associés ont décidé de réduire le capital social de 215 000 euros pour le ramener à 2 000 euros par réduction du nombre des parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL21508227

SARL LM2J

20 Rue de la Liberté 21000 DIJON
N° SIRET 525 108 999 00018

Par assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2011, les associés ont décidé d'augmenter le capital de la société à concurrence d'une somme de 6 000 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 10 500 euros par la création de 6 000 parts nouvelles de 1 € nominal chacune, intégralement souscrites et libérées en numéraire.
Pour avis
La gérance

AL21508381

NON DISSOLUTION

MC PS PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 22, allée du Pigeonnier
21490 Orgeux
514 872 522 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21508223

NOMINATION

SELARL Avocats Associés BUZY - REBILLARD - SIMONNEAU
«A.B.R.S.»
21 rue Edouard Vaillant, BP 63837
37038 Tours Cedex 1

SAS ACYCLEA

au capital de 1 673 685 euros
Siège social : 3 rue clairvot,
21850 St Apollinaire
RCS Dijon 016 750 770

Aux termes d'une décision collective unanime du 3 septembre 2011, la société IN EXTENSO AUDIT SA, domiciliée 81 boulevard Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire, la société BEAS SARL, domiciliée 7/9 Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux Comptes suppléant, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la fin de l'assemblée statuant sur les comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2016.
Pour Avis
Le Président

AL21508279

CESSATION D'ACTIVITÉ

EURL CBI

au capital de 1000 €
Siège social : 36 rue Thibaut
21300 Chenôve
RCS Dijon 518488309 du 02.12.2009

Au terme d'un acte en date du 30/10/2011, la décision de cessation d'activité de l'EURL CBI a été prise par l'associé unique qui en était le gérant et qui en devient le liquidateur. De plus a été prise la décision de dissolution anticipée entrainant immédiatement sa liquidation amiable (art.1844.8 du code civil).
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le liquidateur.

AL21508380

CESSION

SCP Jean-Charles GUILARD
Sylvain CONVERS - Marie-Pierre PERE
Notaires à Dijon
7Bd de Brosses
Successeurs de Pierre Marion

Suivant acte reçu par Me Jean- Charles Guilard, le 21 novembre 2011, enregistré à SIE de Dijon Nord, le 30/11/2011, bordereau 2011/1906 Case n°1, Monsieur Philippe Vincent François Pican, demeurant à Beire le Châtel (21), 22 clos de la Tille, a cédé à la SARL « L'ANCETRE», au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est à Venarey les Laumes (21), 2 avenue de la Gare, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro SIREN 534 844 816, un fonds de commerce de bar, brasserie, glaces à emporter, exploité à Venarey les Laumes, 2 avenue de la Gare.
Moyennant le prix de 150.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 130.000,00 € et aux matériels, mobiliers, agencements pour 20.000,00 €.
Entrée en jouissance à compter du 1er octobre 2011.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Jean Charles Guilard, notaire à Dijon, 7 bd de Brosses, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis,
Maître Jean -Charles GUILARD

AL21508375

FUSION

Projet de fusion simplifiée

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/11/2011, la SCI D.G., au capital de 11 000 Euros, RCS Dijon 349 390 278, dont le siège social est situé Rue du Clos Mutaut 21300 Chenôve et la SARL IP DIJON, au capital de 10 000 Euros, RCS Limoges 531 972 057, dont le siège social est situé 16 Rue Frédéric Bastiat - 87280 Limoges, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la SCI D.G. par la SARL IP DIJON.
Les modalités sont les suivantes :
- l'actif total apporté s'élève à 421 182 € ; le total du passif pris en charge s'établit à 0 €; l'actif net apporté est donc de 421 182 €.
- les apports effectués par la SCI D.G. n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts de la SARL IP DIJON, il n'a été établi aucun rapport d'échange.
- augmentation de capital : néant
- La SCI D.G. sera dissoute de plein droit dès que la fusion aura été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de la SARL IP DIJON, sans qu'il y ait eu lieu de procéder à quelque opération de liquidation que ce soit.
- Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Limoges le 30/11/2011 et au Greffe du tribunal de commerce de Dijon le 30/11/2011.
Pour avis. Le Gérant.

AL21508371

NIÈVRE

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE CHEVENON

Approbation modification Zonage Assainissement

Par délibération du 06 décembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé la modification du zonage assainissement.
Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture.

AL58508388

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 8 décembre 2011, Monsieur Bernard Jean Joseph Laporte, retraité, et Madame Ginette Revier, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Chatillon-en-Bazois (58110), 1 rue de Vauclaix, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre Sirot, notaire à Pouilly sur Loire(Nièvre), le 7 avril 1965, préalable à leur union célébrée à la mairie de Chougny (58110), le 7 avril 1965, régime modifié aux termes de l'acte contenant modification de régime matrimonial reçu par Maître Patrice Perret, notaire à Fourchambault(58600) le 3 mai 2007. Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
Pour Insertion
Me Jacob, Notaire.

AL58508383

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/11/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :OLA LOCATION
Objet social : Gestion, acquisition, exploitation et location immobilière
Siège social :11, rue du Puits du Bourg, 58000 Nevers
Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Grégory Valette demeurant 43, rue de Vincennes 93100 Montreuil
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58508351

Aux termes d'un acte SSP établi à Saint Agnan en date du 10/11/11, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL MORVAN NATURE ET SAVEURS ;
Siège social: « Les Pompons », 58230 Saint Agnan ;
Objet : Activité de dépôt-vente de productions agricoles issues d'un cycle animal ou végétal pour le compte de producteurs associés et non-associés ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;
Capital : 15 000 euros ;
Gérance : Mme Delphine Paqueriaud, demeurant « Le Haut Groslier », 71190 Saint-Didier-sur-Arroux ; Mr Jérôme Séguigner, demeurant « Velle », 58120 Montigny-en-Morvan ; Mr Michel Loison, demeurant «Les Pompons», 58230 Saint Agnan ; RCS
Nevers.

AL58508377

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 30/11/2011 enregistré, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SARL HERTER DISTILLATEURS
Siège social :Colmery (Nièvre) «Les Moutots»
Objet : En France et à l'Etranger : l'exploitation d'une distillerie et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire : la somme globale de 1.200 euros
Capital social : 1.200 euros divisé en 120 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites numérotées de 1 à 120.
Gérance : Est nommé comme premier gérant

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 07/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
Sarl du Boulevard (SARL)
6, place Georges Clemenceau
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS 58 : 382 925 923
Le Greffier

AL58508389

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

pour une durée illimitée : Mr Erik Rene Herter, époux de Mme Niebling Elisabeth, dt à Colmery (Nièvre) «Les Moutots»,
La présente société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis,
Me JACOB, Notaire.

AL58508378

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Ouroux en Morvan du 28/11/2011 : création d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :EVRARD &FILS
Siège social :1 ter rue Diderot, 58120 Château Chinon Ville
Objet social :Chauffage, plomberie, électricité générale , sanitaire, carrelage, couverture, zinguerie ; Aménagement de salles de bain, revêtement de sols et murs ; énergies renouvelables, pompes à chaleur, climatisation ; dépannage, maintenance, service après-vente. A titre accessoire : électroménagers, radio, TV hifi, matériel informatiques.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social: 40 000 €
Gérance :M. Benoît Evrard, dt route de Lormes, 58230 Ouroux en Morvan
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58508379

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique
sur le projet de
zonage d'assainissement

Par arrêté du 7 novembre 2011
Le Maire de Mhère a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement.
A cet effet, M. Bard, qualité de commissaire enquêteur a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Mhère du 03 janvier 2012 au 03 février 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture et le samedi 14 janvier de 9 heures à 12 heures.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :
mardi 3 janvier 2012 de 9 h à 12 h
samedi 14 janvier 2012 de 9 h à 12 h
vendredi 3 février 2012 de 9 h à 12 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
Le Maire,
Danielle Thomas

AL58508381

DISSOLUTION LIQUIDATION

NOVO CONSEILS
Société d'avocats
RN 7 Le Grand Chemin
03400 Toulon sur Allier

NICOLAS MEUGNOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 15 rue Henri Dunant
21000 Dijon
RCS Dijon : 501 140 396

Suivant décisions du 30 juin 2011, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL58508374

GAEC JEANNOT

Perranges 58110 Rouy
Au capital de 195.455,18 €
RCS Nevers - 332.138.346

Suivant délibération, en date du 6 novembre 2011, de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution du GAEC Jeannot au 6 novembre 2011.
Mrs Jeannot Bernard et Jean François sont nommés liquidateurs. Le siège de liquidation est fixé à Perranges 58110 Rouy.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de la liquidation.
L'acte de dissolution sera communiqué au Comité Départemental d'Agrément des GAEC.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, Les liquidateurs

AL58508380

EARL DUBOIS

Société Civile
au Capital de 7.622,45 €
La Cure 58130 Ourouer
RCS Nevers - 381.789.502

L'assemblée générale réunie le 15 novembre 2011, aapprouvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 15 novembre 2011, déchargé M. Dubois Xavier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion. Elle a constaté la clôture de la liquidation et le transfert de l'universalité des biens, droits et dettes transmissibles à l'associée unique. Les comptes définitifs seront déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58508376

TRANSFERT DE SIÈGE

COULIBERT

Société à responsabilité limitée
au capital de 262.500 €
Siège social : Avenue de Marigny
58160 Sauvigny les Bois
Nouveau siège social : Rue de la Maladrerie
24300 Nontron
RCS : Nevers 485.246.219 (en cours de transfert)

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 août 2011, il a été décidé de transférer le siège social de Sauvigny les Bois (58160), Avenue de Marigny à Nontron (24300), Rue de la Maladrerie à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mentions seront portées au RCS de Nevers et Périgueux.
Pour avis,
Le gérant.

AL58508390

CESSION DE PARTS

DUBLAM SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 400,00 euros
Siège social : LaCendreuse
58310 Arquian
RCS Nevers 488 849 134
Numéro de Gestion

Suivant acte sous seing privé du 01/09/2011, déposé au siège de la société
Mr Dubois Bernard demeurant 13 rue du 14 juillet 45 45420 Bonny s/Loire, a cédé à Mr Dubois Valéry, demeurant 66 rue Jean Jaurès 58450 Neuvy s/Loire, les droits qu'il possédait dans la société, le tout conformément à la loi et aux statuts, est, à la suite de cette cession, titulaire des droits attachés aux parts sociales cédées.
Mme Dubois Yvette demeurant 13 rue du 14 juillet 45 45420 Bonny s/Loire, a cédé à Mme Dubois Stéphanie, demeurant 66 rue Jean Jaurès 58450 Neuvy s/Loire, les droits qu'elle possédait dans la société, le tout conformément à la loi et aux statuts, est, à la suite de cette cession, titulaire des droits attachés aux parts sociales cédées.
Il a été fait dépôt de deux originaux de l'acte de cession au greffe du tribunal de commerce de Nevers sous le n° 2011-A-1708 le 30/11/2011.
Le 07/12/2011
Pour extrait
Le gérant

AL58508387

NOMINATION

POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE

S.A au capital de 1.114 744,50 euros
Siège social : 49 bld Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
651 880 437 RCS Nevers

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 juillet 2011, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur, Monsieur Augey Christophe, demeurant, 11 avenue des alliés 92350 Le Plessis Robinson, en remplacement de la société d'exploitation de la Polyclinique des Murlins, démissionnaire.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Nevers
Pour avis.

AL58508385

DIVERS

EARL DU GRAND VARENNE

Au capital de 205.000 euros
La Motte Farchat
58240 Fleury sur Loire
RCS Nevers, 422.894.253

Retrait d'associée
Suivant acte sous seing privé en date du 15 novembre 2011, il a été procédé au retrait de Melle Le Dain Claire,
associée exploitante, demeurant « La Motte Farchat », 58240 Fleury sur Loire.
Pour avis, la gérante

AL58508376

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

G.B.N.

SARL au capital de 88.010 €
Siège social : 42, rue des Docks
58000 Nevers
581 880 564 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 02 décembre 2011 a désigné Mme Martine Thibaudat, dt 54 rue des Chauvelles, 58000 Nevers, en qualité de gérante en remplacement de M. André Thibaudat, décédé.
Pour avis, la gérante, M. THIBAUDAT

AL58508375

CESSION

Etude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Suivant acte reçu par Me Jean Chinchole, Notaire à Luzy (58), le 28 novembre 2011, enregistré à Nevers (58) le 1er décembre 2011, bordereau n°2011/1 517 case n°1 ext 3450, Mr Gérard Frisot, et son épouse Mme Danielle Prost, demeurant à Issy l' Evêque (71) la Croix de l'Arbre, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° SIREN 329.796.882 ont vendu à la SNC « JOS'SYL », au capital de 30.500 €, ayant son siège à Luzy (58) 16 rue Victor Hugo, immatriculée au RCS de Nevers, sous le n°SIREN 537.706.228, un fonds de commerce de vente de coutellerie, parapluies, articles de sport et de voyage, maroquinerie, auquel est attaché une gérance de tabac sis et exploité à Luzy (58) 16 rue Victor Hugo.
Moyennant le prix de 100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 80.000€ et au matériel pour 20.000€.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2011.
Les oppositions seront reçues chez Jean Chinchole, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.
Pour avis et mention
Me CHINCHOLE

AL58508349

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 30 novembre 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 5 décembre 2011, bordereau n° 2011/1 530, case n° 5, Mme Lydie Siemeni Tchokote dt à Garchizy (58)550, avenue de la Paix a cédé à la société PHARMALAUR, SELARL au capital de 60 000 € ayant son siège social à Garchizy (58) 550, avenue de la Paix, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 535 237 903, un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis et exploité à Garchizy (58) 550, avenue de la Paix, moyennant le prix de 1 050 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats LEXCONSEIL sise à Nevers (58) 3, rue Vauban où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

AL58508384

Suivant acte sous seing privé du 1er décembre 2011, enregistré au CDI de Nevers le 8 décembre 2011, bordereau n° 2011/1, case n°2, la société STRADAL, Société par actions simplifiée au capital de 42.672.000 euros, dont le siège social est à Cergy Saint Christophe (95800), 47, avenue des Grenottes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 301 984 563, représentée par Monsieur Philippe Boussemart, spécialement habilité à l'effet des présentes, a vendu à : la société ALKERN SUD, société par actions simplifiée au capital de 4 143 776 euros, dont le siège social est à Vaulx en Velin (69120), 170/180 avenue Franklin Roosevelt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 817 220 171, représentée par Monsieur Denis Sicard, spécialement habilité à l'effet des présentes, un fonds de commerce de fabrication et de commercialisation de blocs et hourdis en béton lui appartenant, exploité à Saint Eloi (58000) et inscrit au RCS de Nevers sous le numéro 301 984 563 comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2011.
Prix : 665 000 euros s'appliquant pour 65 000 euros aux éléments incorporels et 600 000 euros aux éléments corporels.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales à l'adresse de la branche d'activité, Domaine Harlot à Saint Eloi (58000)

AL58508386

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

RESEAU CONSULTING

SAS au capital de 1000,00 euros
Siège social 34 bis, bd du 11 novembre
89000 Auxerre
RCS Auxerre 523440051

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 04/12/11, il a été décidé que la dénomination sociale serait « ES-TEAM», ce à compter du 04/12/11.
Les statuts, en leur article 4, ont donc été modifiés comme suit : «La dénomination sociale de la société est : Réseau Consulting» , remplacé par «La dénomination sociale de la société est : ES-TEAM»
Le Président

AL89508362

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : LA GLAUYE
Siège social : 19, rue des Fosses, 89460 Cravant
Objet : La société a pour objet :
- la prise de participation dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières et de prestations de services, en France et à l'étranger;
- toutes prestations de services en matière de direction, gestion administrative, financière, conseil, auprès de toutes entreprises et notamment de ses filiales;
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Jean Louis Brot, demeurant 19, rue des Fosses, 89460 Cravant
Immatriculation : RCS d'Auxerre
Pour avis.

AL89508053

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 décembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :planchon
Siège social : savigny en terre plaine, 89420 savigny en terre plaine
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : PLANCHON
Capital : 1000 €
Objet social : achat et vente de bois de chauffage
Gérant : Monsieur jeremy Planchon, 3 rue des forges, 89420 savigny en terre plaine
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89508365

Par acte SSP du 01/12/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : BUPO FRANCE
Objet social : Conception et fabrication, importation, exportation, vente, réparation, location, entretien de matériel espaces verts et motoculture, véhicules légers, utilitaires et agricoles.
Siège social :Rue de la falaise, 89330 Saint Julien du Sault
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Pascal Pathier demeurant 21, rue des Sources à Villeneuve s/Yonne 89500.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89508366

Aux termes d'un acte contresigné par avocat en date à Epernay (Marne) du 18 novembre 2011, il a été constitué, sous la dénomination « GFA DU VIGNOBLE DE QUENNE », et pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation, un groupement foncier agricole régie par les dispositions des articles L.322-2 et suivants du code rural et de la pêche.
Le siège social de la société est situé : 16, Route Nationale à (89270) Arcy sur Cure.
La société a pour objet : la création et la conservation ainsi que l'exploitation par bail d'un vignoble.
Le capital social de la société, d'un montant de 1 000,00 €, représente exclusivement des apports de numéraire, à l'exclusion de tout autre type d'apport.
Les cessions de parts au profit de personnes autre que le conjoint, un ascendant ou descendant du cédant sont soumises à l'agrément préalable de la majorité en nombre de tous les associés y compris le cédant
Le premier gérant de la société, nommé sans limitation de durée, est Monsieur Philippe Robert, demeurant : 15, Route de Chavot à (51530) Monthelon.
La société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

AL89508358

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE LA VEVRE

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-372
RCS Auxerre 778 665 976
Siège social : Mairie 89160 Gigny

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale de clôture de liquidation de la Cuma s'est réunie le 8 décembre 2011 à Gigny, sur convocation des liquidateurs, Patrick Dutartre demeurant à Gigny et Philippe Blandin demeurant à Laignes.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les liquidateurs

AL89508231

SCI SLDB

SCI au capital de 100 €
Siège social : 20 rue de la grande promenade
89190 Villeneuve l' Archevêque

Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la société civile immobilière SLDB a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de la date de l'assemblée et sa mise en liquidation amiable. Elle a mis fin à la mission du Mandataire AD'Hoc et désigné Maître Philippe Contant, membre de la Selarl Ph. Contant-B.Cardon, société d'administrateurs judiciaires, sise à Meaux 8 rue des Cordeliers, en qualité de liquidateur amiable et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 7 rue Pithou 10000 Troyes, lieu du siège de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Le liquidateur.

AL89508354

C.R.M.P.

SARL au capital de 10000 €
Siège social:
30 av. Vauban, 89100 Sens
531133635 RCS Sens

L'AGE du 08/11/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2011, nommé en qualité de liquidateur M Yesilbas Surmeli, demeurant 257 All. de la Gare, 77350 Le Mée sur Seine, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur
Modification au RCS de Sens

AL89508367

C.R.M.P.

SARL au capital de 10000 €
Siège social:
30 av. Vauban, 89100 Sens
531133635 RCS Sens

L'AGO du 08/11/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2011
Radiation au RCS de Sens

AL89508368

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

METALCAT

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège sociale : route de Montargis
89300 Joigny
508 789 757 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 08.11.2011, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CINTRAX, société absorbante, SA au capital de 200.00 €, ayant son siège social route de Montargis 89300 Joigny, immatriculée sous le n° 344 894 225 RCS Sens, a approuvé le projet de fusion établi le 26.09.2011 avec METALCAT, société absorbée, les apports effectués et leur évaluation.
CINTRAX, absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions émises par METALCAT, absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Sens, METALCAT, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis, le représentant légal.

AL89508370

E.R TRAITEUR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
498 326 347 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8 décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François Cachot, demeurant à Joigny (89300) 52 avenue de la Côte Saint Jacques, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Joigny (89300) 15 rue Valentin Privé. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89508373

EURL PIOTON

SARL au capital de 7.500 €
Siège social : 17 bis rue de la Gare
89140 Pont sur Yonne
443 823 620 RCS Sens

Suivant procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28 novembre 2011, il a été décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 28/11/2011 et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel.
Madame Annie Pioton demeurant à Pont sur Yonne (89140) hameau de Vaugouret «La petite Montagne» a été nommée en qualité de liquidateur.
La correspondance et tous les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour avis le liquidateur.

AL89508375

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SGPR

SARL au capital de 10 000 euro
Siège: 30, Av. Vauban 89100 Sens
RCS Sens 530 399 591

L'AGE du 15/11/2011, a décidé de transférer le siège social au 26, Rue des Rigoles 75020 Paris.
Radiation du RCS de Sens et Réimmatriculation au RCS de Paris

AL89508360

➜ NOMINATION

FORCLUM BOURGOGNE

Société anonyme au capital de 1.642.465 euros
Siège social :ZI Plaine des Isles
89000 Auxerre
425 720 091 RCS Auxerre

Par lettre en date du 27 septembre 2011, la société d'achat d'exploitation et d'exportation de matériel - SACEM, administrateur a nommé en qualité de représentant permanent Monsieur Didier Morel demeurant 26 rue Saint Lambert 75015 Paris en remplacement de Monsieur Fabrice Alliot.

AL89508363

➜ DIVERS

Par décision du 31/08/2011, le Président de la SAS SENS DISTRIBUTION au capital de 37.500 € dont le siège social est à Sens (89100) rue Chambertrand, RCS Sens n° 341 797 835, a révoqué M. Olivier Perrel de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89508357

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SNO

Société civile
au capital de 1.524.49 euros
Siège social : les Blards
89130 Fontaines
RCS Auxerre 429 359 847

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2011, il résulte qu'il y a lieu de procéder au changement de gérance de notre SCI.
- Mlle Lauren Esnault est nommée gérante en remplacement de M. Gérard Esnault.
L'inscription modificative devra être effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL89508355

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI ABEILLE 89, société civile immobilière au capital de 100 €, dont le siège social est 28, rue de Rougemont, 89700 Tonnerre, RCS Auxerre 517 512 802, a pris acte de la démission de Mme Florence Faure de ses fonctions de cogérante à compter du même jour. La Gérance

AL89508364

SCI LE CHATEAU

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : 164 rue des Déportés
de la Résistance - 89100 Sens
351 570 551 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 2 décembre 2011, il a été pris acte de la démission de Madame Lucienne de Metz de ses fonctions de cogérante à compter de ce jour et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis,
La gérante

AL89508372

➜ CESSION

Aux termes d'un acte S.S.P en date à Paris du 09 novembre 2011, enregistré à Auxerre le 25 novembre 2011, bord n° 2011/1228, case n°4, la SELAS SEGARD CARBONI, représentée par Me Didier Segard, administrateur judiciaire domicilié 16 rue de l'horloge 89000 Auxerre, agissant en qualité d'administrateur judiciaire de la société BALACE TRANSPORTS SARL - SARL au capital de 300.000 euros, ayant son siège social à Etaule (89200), lieu-dit Saint Valentin, route de Tonnerre, 434 951 091 R.C.S Auxerre, a vendu à la société Groupe CAYON, société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 euros, ayant son siège social 29 rue L.J Thénard 71100 Chalon sur Saône, 400 519 005 R.C.S Chalon sur Saône, un fonds de commerce de transports routiers de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules pour le transport routier, convois exceptionnels sis lieu-dit Saint Valentin, route de Tonnerre 89200 Etaule, moyennant le prix de 98.700 euros.
Entrée en jouissance 1er juin 2011.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par Maître Bernard Delibes, liquidateur, 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.
Me Bernard Delibes indique aux créanciers que malgré les oppositions qu'ils pourraient être amenés à formuler à la suite du présent avis, ils ne sauraient être désintéressés autrement que dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire dont la société BALACE TRANSPORTS SARL fait l'objet.
Pour avis

AL89508361

**Etude de Maîtres Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, Notaires associés à Sens (89100)
28 avenue Georges Pompidou**

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT , soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 1er décembre 2011, enregistré à SENS le 9 décembre 2011 Bordereau 2011/938 Case n°1 Extrait 3087,
Monsieur Philippe Daniel BRIDERON, Directeur technique, et Madame Corinne Sophie BASON, Coiffeuse, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Valérien (89150), 4 rue du Pressoir ont cédé à : la Société dénommée EURL SANDRINE ESPRIT COIFFURE, dont le siège est à Sens (89100) 85-87 rue Emile Zola, identifiée au SIREN sous le numéro 537517997,
représentée par son gérant et associé unique : Madame Sandrine Tellier, épouse de Monsieur Mikaël Claudin, demeurant à LA Chapelle sur Oreuse (89260) 19 route de Hollard, un fonds de commerce de «Coiffure mixte et coiffure mixte à domicile» exploité à Sens (89100) 87 rue Emile Zola, lui appartenant, connu sous le nom commercial «CORINNE COIFFURE», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 333.398.212.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante six mille trois cents euros (66.300,00 eur), s'appliquant :
aux éléments incorporels pour soixante mille cinq cent soixante huit euros (60.568,00 eur),
au matériel pour cinq mille sept cent trente deux euros (5.732,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière publication légale, en l'étude de Maître Clotilde TATAT, notaire associé, 28, avenue Georges Pompidou, BP 426, 89104 Sens cedex où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le Notaire.

AL89508377

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Epée - 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
VENTE ENTRETIEN ORDINATEUR SARL
Liquidation judiciaire du 08/02/2011
«VEO» ESPACE ORDI WEB
ZI des sablons, 19 rue de l'industrie 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508341

Au titre de la procédure suivante :
BASCOT-SYSTEME»GG»SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 05/10/2010 SYSTEME «GG» 28, route de Joigny 89120 Dicy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508338

au titre de la procédure suivante :
GBS SARL
Liquidation judiciaire du 28/09/2010
10, rue de la Vallée 89500 Cornant
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508339

Au titre de la procédure suivante :
CASASENS SARL
Liquidation judiciaire du 04/01/2011
82, grande rue 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508340

Au titre de la procédure suivante :
ADVANCED CLAMPING SYSTEM SARLRedressement judiciaire du 21/07/2009
Liquidation judiciaire du 09/02/2010
ACS 6/8 rue de la Croix Saint Marc 891000 Villeroy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508342

Au titre de la procédure suivante :
ASCA DEMICO SA
Redressement judiciaire du 07/09/2010
Liquidation judiciaire du 12/04/2011
22, avenue Pasteur 89330 Saint Julien du Sault
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508344

Au titre de la procédure suivante :
ART TEMOIN SARL
Liquidation judiciaire du 28/09/2010
Les Rigolets 89110 La Ferté Loupière
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508345

Au titre de la procédure suivante :
EDITIONS DARNETALAISES SARL
Redressement judiciaire du 02/11/2010
Liquidation judiciaire du 14/06/2011
9, rue Grande rue 89150 Fouchères
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 1 décembre 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89508346

➜ FUSION

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d' avocats
21 avenue Albert Camus, 21000 Dijon**

CINTRAX

Société anonyme au capital de 200.000 €
Siège social : route de Montargis
89300 Joigny
344 894 225 RCS Sens

Suivant une délibération en date du 08.11.2011, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CINTRAX, sus désignée, a approuvé le projet de fusion établi le 26.09.2011 avec METALCAT, société absorbée , SAS au capital de 40.000 euros, ayant son siège social route de Montargis 89300 Joigny, immatriculée sous le n° 508 789 757 RCS Sens, les apports effectués et leur évaluation.
CINTRAX, étant propriétaire de la totalité des actions émises par METALCAT depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Sens, il ,n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, METALCAT a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis, le représentant légal.

AL89508371

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

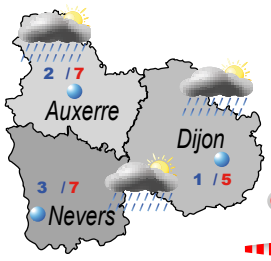
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEINE, terre AOC Chablis
4 a 57 ca - Vallee pinson: ZT-16
CHABLIS, terre AOC Chablis
7 a 68 ca - Vaucharmot: YL-281[138]
MENADES - pré
32 a 80 ca - La perdrix: B-205
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/01/2012 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89508374



▶ Prévisions **météo** du 16 au 22 décembre

Vendredi 16 Décembre



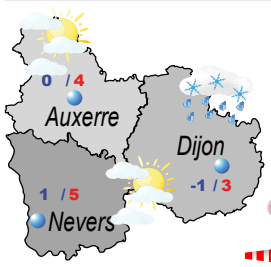
Averses
Un temps instable pour ce vendredi, avec de nombreuses averses accompagnées de rafales.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Ouest 60 km/h

Ste Alice
Soleil : 08:35 - 17:25
Lune : 23:54 - 12:03

Samedi 17 Décembre



Mitigé
Quelques éclaircies en perspective mais des précipitations de pluies et neige mêlées sont aussi attendues localement.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

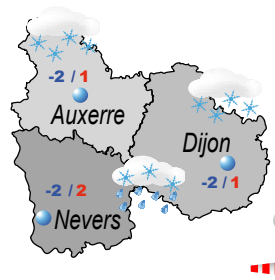
Vents : Ouest 30 km/h

St Gaël
Soleil : 08:36 - 17:25
Lune : N.C. - 12:29

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 18 Décembre



Perturbé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel bien nuageux et des précipitations de pluies et neige mêlées. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Nord 20 km/h

St Gatien
Soleil : 08:37 - 17:25
Lune : 01:06 - 12:56

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Décembre :
Le ciel de sera de traîne ce lundi. Quelques flocons sont attendus pour mardi et ce mercredi se déroulera sous les averses.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -4 à 2 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Décembre :
Un temps partagé entre éclaircies et averses en perspective.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 0 à 4 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

	2		4					
4			6				8	
			8			3		2
		6				7		
	3	2	9		7	8	5	
		8				1		
3		7			2			
	8				1			3
					6		9	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	2	9	4	1	3	6	7	5
4	7	3	6	2	5	9	8	1
6	5	1	8	7	9	3	4	2
5	4	6	1	3	8	7	2	9
1	3	2	9	6	7	8	5	4
7	9	8	2	5	4	1	3	6
3	6	7	5	9	2	4	1	8
9	8	5	7	4	1	2	6	3
2	1	4	3	8	6	5	9	7

▶ **Télévision** Sélection du 17 au 23 décembre

Samedi 17

TF1
20.50 Amimicalement. Divertissement avec Mimie Mathy, Jean Reno, Jean-Jacques Goldman, Line Renaud, Michèle Laroque, etc.
23.15 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio.

FRANCE 2
20.35 N'oubliez pas les paroles. Divertissement présenté par Nagui, avec Luce, Jonathan Lambert, Élodie Gossuin, Gérard Lenorman, Nâdiya et Michel Cymes.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Saigon, l'été de nos 20 ans ★★. Téléfilm avec Théo Frilet, C. Fouin (3h10). *Prenant, mais long.*
00.30 Appassionata «Une journée avec... Laurence Équilbey».

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Une vallée des rois en Chine» ★★. *Superbe.*
21.30 L'aventure humaine «Honoré Fragonard : La passion de l'anatomie» ★★. *Passionnant.*
22.25 Police 110 «L'ange écarlate» ★★. Téléfilm avec Edgar Selge (1h29). *Prenant, mais sordide.*

M6
20.50 NCIS Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.50 Unstoppable ★★. Thriller (2010) de Tony Scott, avec Denzel Washington (1h35) ⓾. *Haletant.*

Dimanche 18

TF1
20.50 Madagascar 2 «La grande évasion» ★★★. Animation (2008) de Eric Darnell et Tom McGrath (1h26). (voir Sélection)
22.30 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le Père Noël est une ordure ★★. Comédie (1982) de Jean-Marie Poiré, avec Anémone, Thierry Lhermitte (1h27). *Très amusant, mais grinçant.*
22.15 Faites entrer l'accusé «Trois hommes et un magot».

FRANCE 3
20.35 Moby Dick. Téléfilm avec William Hurt, Ethan Hawke.
23.20 Et maintenant… «Gilbert Bécaud». Documentaire.
00.50 Spéciale Tex Avery.

ARTE
Livres secrets
20.40 Le nom de la rose ★★★. Drame (1986) de Jean-Jacques Annaud, avec Sean Connery (2h06) ⓾. *Brillant.*
22.50 Le mystère du manuscrit de Voynich. Documentaire.
23.40 One shot not.

M6
20.50 Capital «Achats de Noël : Dans les coulisses du grand rush !».
22.45 Enquête exclusive «Chamonix, mont Blanc : Le grand rush des sports d'hiver». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Lille».

Lundi 19

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Joséphine fait de la résistance» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Samuel Theis. *Décevant.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec A. Roumanoff, Audrey Lamy, Alexis Macquart, Bérengère Krief, É. de Feydeau, Thomas Pawlowski, etc.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Un homme en colère», «Doublement mort», «Espion d'un jour» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Excellent.*
22.50 Secrets d'histoire «Eugénie, la dernière impératrice» ★★. Magazine. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Le grand bêtisier 2011 «À La Réunion». Divertissement.
23.10 Roumanoff, telle quelle.

ARTE
20.40 Laurel et Hardy : «Sous les verrous», «Marchands de poisson», «Constructeurs» ★★.
22.35 Agnès de ci de là Varda (1/5) ★★. Documentaire. *Cocasse.*
23.25 Casse-noisette. Ballet.

M6
20.50 La Belle et la Bête ★★★. Animation (1991) de G. Trousdale et Kirk Wise (1h35). (voir Sélection)
22.25 Vaillant, pigeon de combat ★★. Animation. *Très amusant.*

CANAL +
20.55 L'année du zapping 2011.

Mardi 20

TF1
20.50 Le monde de Narnia «Chapitre 2, le prince Caspian» ★★★. Fantastique (2008) de A. Adamson, avec Ben Barnes, William Moseley (2h23). (voir Sélection)

FRANCE 2
20.35 Leurs secrets du bonheur. Magazine avec Franck Dubosc.
22.45 Le grand restaurant. Divertissement avec Pierre Palmade, Gisèle Casadesus, Robert Hirsch, Carole Bouquet, Tomer Sisley, etc.
00.50 Carmen ★★★. Film opéra (1984) de Francesco Rosi, avec Julia Migenes (2h27). *Magnifique.*

FRANCE 3
20.35 Le grand blond avec une chaussure noire ★★. Comédie (1972) de Yves Robert, avec Pierre Richard, Mireille Darc (1h30). *Drôle.*
22.05 Le retour du grand blond ★★. Comédie (1974) de Y. Robert, avec Pierre Richard (1h16). *Pas mal.*

ARTE
20.40 Shine a light ★★. Documentaire en VO (2007) de Martin Scorsese, avec les Stones (1h57). *Un concert brillamment filmé.*
22.40 Agnès de ci de là Varda (2/5) ★★. Documentaire.
23.25 Mosfilm.

M6
20.50 Spécial D & Co «C'est du bonheur !». Magazine.

CANAL +
20.55 Football «Nancy/Marseille».

Mercredi 21

TF1
20.50 Mentalist : «Les masques tombent», «Code rouge», «La pièce maîtresse» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Surprenant.*
23.15 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Rani (3 et 4/8) ★★. Série avec Mylène Jampanoï, J.-H. Anglade ⓾. *Beau, mais peu crédible.*
22.20 Une année pas comme les autres. Divertissement.

FRANCE 3
20.35 Noël sous les étoiles «À Strasbourg». Divertissement de D. Lumbroso, avec Roberto Alagna, Nolwenn Leroy, Christophe Willem, Il Volo, Chimène Badi, Dave, etc.
23.20 L'ombre d'un doute «Qui était Jésus ?». Magazine.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Looking for Nicolas Sarkozy» ★★. *Intéressant et amusant, mais cruel.*
22.10 Agnès de ci de là Varda (3/5) ★★. Documentaire.
23.00 Le dessous des cartes «États fragiles dans le Sahel».

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement.
23.10 Jamel and friends.

CANAL +
20.55 La princesse de Montpensier ★★★. Drame (2010) de B. Tavernier, avec Mélanie Thierry, Lambert Wilson (2h14) ⓾. *Superbe.*

Jeudi 22

TF1
20.50 Masterchef junior. Divertissement.
22.25 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le gala de l'Union des artistes. Spectacle présenté par Catherine Jacob et Fred Tousch, avec Claudia Cardinale, Anna Mouglalis, Bruno Solo, Nolwenn Leroy, etc.
23.10 Les diablogues. Théâtre de R. Dubillard, avec Jacques Gamblin.

FRANCE 3
20.35 10 000 ★★. Aventures (2008) de R. Emmerich, avec Steven Strait (1h45) ⓾. *Spectaculaire.*
23.00 La légende de Beowulf ★★. Fantastique (2007) de R. Zemeckis, avec Ray Winstone, A. Hopkins (1h50) ⓬. *Bien fait, mais affreux.*

ARTE
20.40 Laurel et Hardy : «C'est donc ton frère», «Livreurs sachant livrer», «Vive la liberté» ★★.
22.40 Agnès de ci de là Varda (4/5) ★★.

M6
20.50 Les enfants de Timpelbach ★★. Aventures (2007) de Nicolas Bary, avec Raphaël Katz, Adèle Exarchopoulos (1h34). *Charmant.*
22.25 Astérix et la surprise de César ★★. Animation (1985).

CANAL +
20.55 Body of proof (5 et 6/9) ★★. Série avec Dana Delany ⓾. *Bien fait.*

Vendredi 23

TF1
20.50 Les cent plus grands… «Incidents du direct». Divertissement.
23.25 Vendredi tout est permis avec Arthur. Divertissement.

FRANCE 2
20.35 À la maison pour Noël ★. Téléfilm avec Virginie Efira, Adel Bencherif, Didier Flamand. *Amusant, mais lourd.*
22.10 Un jour, un destin «Yves Montand, les secrets d'une vie».

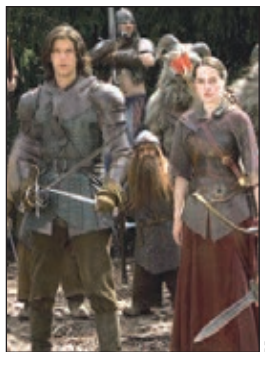
FRANCE 3
20.35 En attendant Noël. Divertissement avec Tino Rossi, Joe Dassin, Sacha Distel, Claude François, Elvis Presley, Céline Dion, etc.
23.00 La vie de chantier. Théâtre de et avec Dany Boon, et avec Marie-Sophie L..

ARTE
20.40 Temple Grandin ★★. Téléfilm avec Claire Danes, Julia Ormond, David Strathairn, Catherine O'Hara (1h44). (voir Sélection)
22.25 Agnès de ci de là Varda (5/5) ★★. Documentaire.
23.10 Grand format «Les visages de l'Arctique». Documentaire.

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Rien à déclarer ★★. Comédie (2010) de et avec Dany Boon, et avec Benoît Poelvoorde (1h44). *Amusant, mais lourd.*

SÉLECTION


DR

Le monde de Narnia 2 - Dans l'Angleterre de l'après-guerre, les enfants Pevensie ont découvert le monde de Narnia, un royaume magique et enchanté. L'adaptation du second livre de la saga fantastique de C. S. Lewis est un spectacle visuellement superbe, aux effets spéciaux très impressionnants. Le récit, d'une grande force dramatique, prend des accents shakespeariens et accorde une large place aux scènes de bataille époustouflantes, ce qui l'emporte un peu sur la poésie du premier volet. Cet épisode est plus sombre et plus éprouvant pour le jeune public. Mais les touches d'humour ne manquent pas, et certains personnages sont très attachants. Qui plus est, l'histoire comprend une profondeur humaine et spirituelle inhabituelle dans ce genre de film. En plus d'être une exaltation de l'héroïsme, ce film constitue une réflexion sur la foi et sur l'état d'un monde qui tend à évacuer le divin. ***Mardi 20, sur TF1, à 20h50.***

Madagascar 2 - Cette suite est menée à un rythme d'enfer. Les dessins sont précis, en particulier ceux concernant la nature, avec des couleurs chatoyantes et une animation réussie. Les personnages sont très drôles, avec une mention spéciale pour la vieille dame bagarreuse. C'est drôle, plein de fantaisie et de vitalité. D'autant que, derrière le rire, il y a une gentille morale sur le sens de l'amitié et le respect de la différence. ***Dimanche 18, sur TF1, à 20h50.***

La Belle et la Bête - Belle est une ravissante jeune fille, dont le père est retenu prisonnier dans le château de la Bête. Réalisée sous forme de comédie musicale, cette brillante adaptation d'un conte de Madame Leprince de Beaumont est un enchantement. Les studios Disney signent une œuvre aux dessins réussis, qui reconstitue habilement un village français du XVIII[e] siècle, et à la musique bien en situation. C'est charmant et très réussi. ***Lundi 19, sur M6, à 20h50.***

Secrets d'histoire «Eugénie, la dernière impératrice» - Stéphane Bern retrace le destin singulier et brillant de celle qui fut notre dernière souveraine. À travers les différents lieux qu'elle a habités, il raconte sa vie quotidienne, frivole, pendant ses années de gloire, et plus discrète, pendant ses années d'exil. C'est très intéressant, mais on aurait aimé davantage d'explications sur la lettre que Guillaume I[er] lui a adressée. ***Lundi 19, sur France 2, à 22h50.***

Temple Grandin - Grâce à sa mère, Temple Grandin, une jeune autiste, a fait des études. Dans cette histoire très émouvante, adaptation d'un fait réel, c'est le drame des autistes et de leurs parent qui est décrit. Portée par l'interprétation exceptionnelle de Claire Danes, cette œuvre montre que les autistes, s'ils sont acceptés dans leur différence et aidés, peuvent mener une vie normale. C'est prenant, cocasse et très émouvant. ***Vendredi 23, sur Arte, à 20h40.***

LE CORPS HUMAIN EST L'UN DES PLUS DÉVELOPPÉS DU RÈGNE ANIMAL

MAIS C'EST AUSSI L'UN DES PLUS FRAGILES



Votre corps est votre premier outil de travail, préservez-le !

Risques élevés, tâches pénibles, horaires atypiques... Les professions agricoles comptent parmi les plus éprouvantes. C'est pourquoi l'amélioration des conditions de travail doit plus que jamais être au cœur de toutes les préoccupations.

La MSA a des solutions pour améliorer votre santé et votre sécurité au travail.

Rendez-vous sur www.msa.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

Groupama Toujours là pour moi.

Jeunes Agriculteurs

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

Sndv

msa santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore

DOMSA / Direction de la Santé / Conception : Horizon Bleu / Crédits photos : Thinkstock / Services images M Nossard / ODMSA